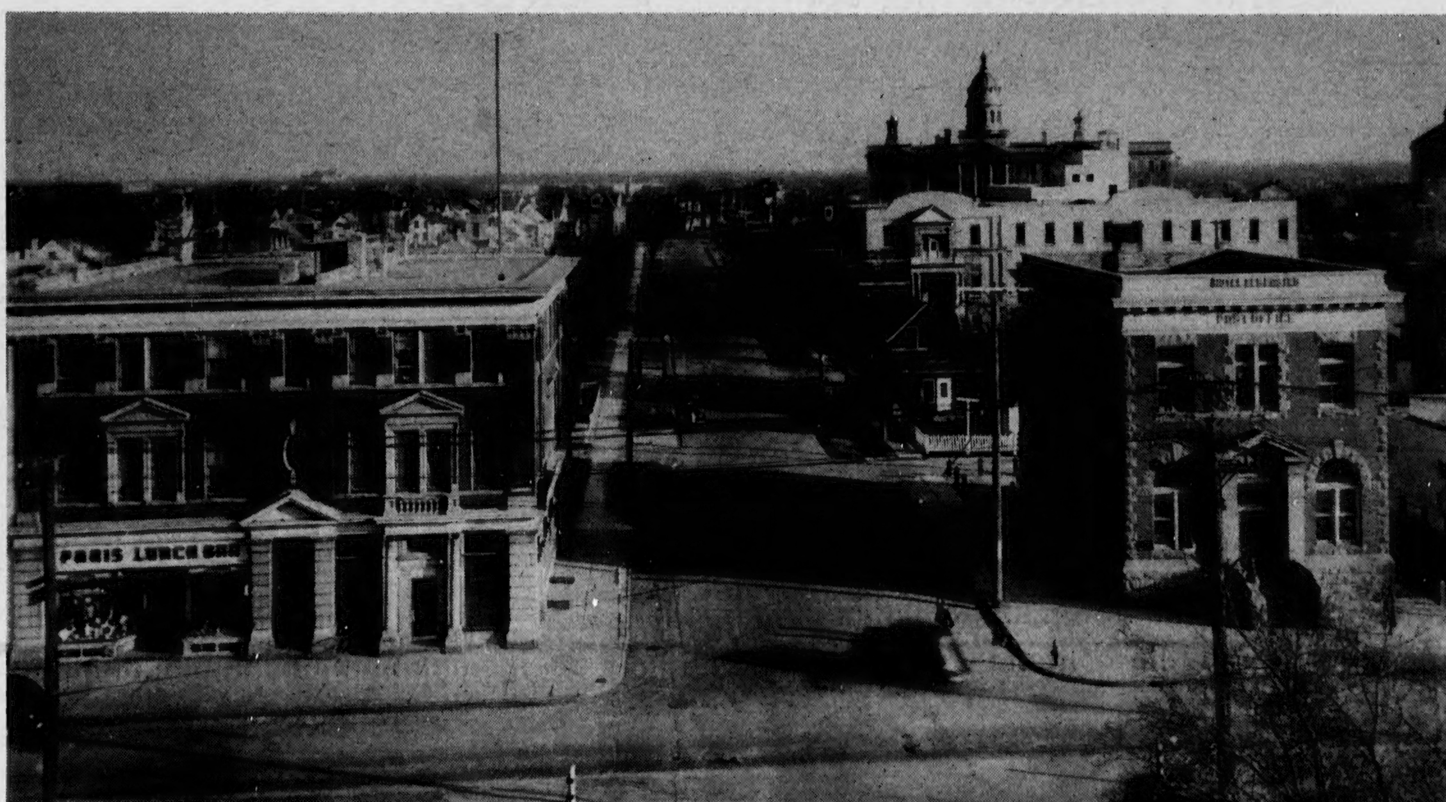
La LIBERTÉ

Vol. 86 n°5 • du 30 avril au 6 mai 1999 • SAINT-BONIFACE
88 ¢ + taxes

FIERS D'ÊTRE
LES AMIS
DES JEUX DE 1999

Voie du passé, vision d'avenir



Gracieuseté Société historique de Saint-Boniface

Les années de gloire du boulevard sont-elles irrémédiablement passées ou pourraient-elles renaître? Et quels projets les francophones de Saint-Vital, Saint-Norbert et Saint-Boniface entretiennent-ils pour assurer leur avenir? Ne manquez pas notre *Cahier du 85e* qui porte cette fois-ci sur les quartiers francophones de Winnipeg. ■ **Pages B1 à B20.**

Les primés de la semaine

La Société historique de Saint-Boniface recevra en mai un Prix du Manitoba dans le domaine du patrimoine, tandis que Marie Jack vient d'obtenir le Prix littéraire des caisses populaires.

■ Pages 7 et 11.

Citation de la semaine

«Pour faire le pudding chaque matin, ça me prenait 80 œufs.»

Son expérience dans l'armée n'a été qu'une des nombreuses aventures qui ont parsemé la vie de Léon Fontaine, cuisinier malgré lui!

■ Page 27.

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca

Commissaire dans l'Ouest

Devinez quel Franco-Manitobain vient d'être nommé Commissaire des Territoires-du-Nord-Ouest?

■ **Réponse page 8.**

Renaître de ses cendres

Vous pensiez que la Place Georges-Forest n'allait plus voir le jour? Grossière erreur! Le projet immobilier repart de plus belle.

■ **Page 3.**

Toutes les caisses en une?

La Fédération des caisses populaires du Manitoba vient de lancer un débat sur la fusion de toutes les caisses en une seule grande institution.

■ **Page 19.**

Des plans pour le Chalet

Les dirigeants du Chalet Malouin ont annoncé le 22 avril leur plan de restructuration pour les prochains six mois.

■ **Page 6.**

SAINTE-ANNE

La Villa fait peau neuve

Anie CLOUTIER

Les résidents de la Villa Youville pourront bientôt emménager dans un tout nouveau centre de soins prolongés. Le premier ministre Filmon en a lui-même fait l'annonce le vendredi 23 avril à Sainte-Anne.

Construit au coût de 8 millions $, le nouveau centre comptera 66 lits et sera situé sur un terrain appartenant déjà à la Villa, mais situé sur la rive opposée de la rivière Seine. Un passage piétonnier reliera la nouvelle construction à l'ancien édifice.

«Ça fait longtemps qu'on attendait ça, souligne le directeur général de la Villa, Claude Lachance. Le 8 millions $ du gouvernement devrait couvrir le coût de construction du nouvel édifice, estimé à 6,5 millions $, ainsi que l'achat d'équipement médical. La Corporation Villa Youville doit cependant contribuer 10 % du coût de construction, soit 800 000 $. Nous sommes une institution catholique, nous voulons donc ajouter une chapelle et des salles de rencontre. Nous devrons amasser un million $ pour compléter le projet.»

La Corporation a déjà obtenu la promesse d'un 500 000 $ de la Ville de Sainte-Anne. «Mais le premier 500 000 $ est toujours plus facile à aller chercher que le second, avoue Claude Lachance. Nous comptons maintenant aller voir les municipalités environnantes qui utilisent les services de la Villa, solliciter les entreprises privées de la région et les organismes francophones. Nous lancerons ensuite un appel général à la communauté.»

Construite il y a plus de 35 ans, la Villa répondait de moins en moins bien aux besoins des résidents, explique Claude Lachance. «Elle est désuète, et ses nombreux racoins ne sont pas fonctionnels. Elle a aussi été conçue avec une seule grande salle de réunion et une seule grande cuisine, ce qui n'est pas pratique pour organiser certaines activités avec nos aînés.»

Le nouvel édifice sera décentralisé et pourra accommoder les personnes qui ont des problèmes cognitifs ou qui présentent des comportements violents. «On sera capable de prodiguer de meilleurs soins et aussi d'offrir de nouveaux services, comme, un centre de soins de jour pour les personnes âgées et un programme de bain communautaire.»

La Corporation Villa Youville prévoit par ailleurs rénover d'ici deux ans l'édifice actuel. «Nous étudions trois options, explique Claude Lachance: 1) y aménager entre 15 et 30 appartements pour personnes autonomes; 2) en faire un centre de soins alternatifs pour personnes semi-autonomes; ou 3) louer des espaces de bureaux à l'Office régional de la santé. Mais ce sont les options 1 et 2 qui semblent les plus réalistes.»

Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes? N'hésitez pas à nous contacter:

Le Sud:
Anie Cloutier

L'Est:
Daniel Bahuaud

L'Ouest:
Pascal Dubé

237-4823 ou 1-800-523-3355

La LIBERTÉ

La LIBERTÉ

journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef: **Sylviane LANTHIER** • Rédactrice en chef adjointe et journaliste: **Anie CLOUTIER** Journalistes: **Daniel BAHUAUD, Marc-Éric BOUCHARD** et **Pascal DUBÉ** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD, Stéphanie LÉGARÉ** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Représentant publicitaire: **Marc-Éric BOUCHARD** • Développement de photos: **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

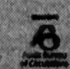
L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

N° de la convention: 1374079 • PAP 7996

ISSN 0845-0455





OPSCOM
Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE

Place Georges-Forest, bientôt réalité

Vous croyiez que le projet Place Georges-Forest était mort et enterré? Erreur! Après dix ans de planification, le projet de développement domiciliaire pourrait bientôt se concrétiser.

Anie CLOUTIER

Le projet de développement domiciliaire Place Georges-Forest pourrait bientôt devenir réalité. En effet, indique un des promoteurs, David Dandeneau: «On a encore quelques petits détails à régler avec le conseiller de Saint-Boniface, Daniel Vandal, mais si tout va bien, on pourrait commencer l'installation des services d'eau, d'égout et d'électricité en mai.»

La Corporation, un regroupement de 22 actionnaires qui pilote le projet, a obtenu 133 000 $ des gouvernements fédéral et provincial via le programme d'infrastructure. «Nous avons reçu la lettre de confirmation du 133 000 $, indique David Dandeneau, mais l'annonce publique n'en a pas encore été faite. Cette somme nous permettrait de paver la rue Youville, principale voie d'accès au site, et d'installer les services d'égout. Le conseiller Vandal s'est aussi engagé au nom de la Ville de Winnipeg à débloquer 125 000 $ pour rénover le système d'égouts menant au site.

La question de la stabilisation des berges ne semble plus être un problème. «En effet, rappelle David Dandeneau, la Ville est revenue sur sa décision et a accepté de stabiliser elle-même les berges de la Seine. Elle voulait auparavant que la Corporation assure cette stabilisation, ce qui mettait en péril la rentabilité du projet. Nos ingénieurs nous ont cependant toujours dit que la rive était stable et qu'on n'avait pas besoin de stabiliser les berges.»

Le dernier détail à régler: la dédicace de 10 %. «Lorsqu'un entrepreneur en construction demande à la Ville de changer le zonage d'un terrain de industriel à résidentiel, explique David Dandeneau, il doit convertir 10 % du terrain en espaces verts. Parce que notre terrain est situé à proximité de la Seine, la Ville voulait nous imposer une dédicace de 35 % ce qui mettait aussi la rentabilité du projet en péril. Nous sommes d'accord pour convertir 35 % du terrain en espaces verts, mais nous demandons à la Ville de nous acheter les 15 % de terrain supplémentaires.»

La première phase du projet Place Georges-Forest prévoit l'établissement de 40 lots résidentiels de 4 000 à 10 000 pieds carrés à l'est de la rue Youville. Le prix de ces lots varierait de 25 000 $ à 45 000 $. L'arpentage a déjà été fait et les titres de propriété ont été enregistrés. «Dans un second temps, poursuit David Dandeneau, on chercherait à relocaliser les industries situées sur le côté ouest de la rue Youville. On pourrait alors les remplacer par une soixantaine de lots résidentiels supplémentaires.»



Archives La Liberté

David Dandeneau: «Pour les actionnaires, ça a été comme faire un placement à la Caisse avec 0 % d'intérêt ot des milliers d'heures de bénévolat. Mais on l'a fait pour la communauté.»

Pour les 22 actionnaires de la Corporation, l'aboutissement du projet est la preuve qu'un petit nombre de visionnaires peuvent avoir un impact majeur sur leur communauté. «La corporation à but lucratif a été créée il y a dix ans par l'Association des résidants du vieux Saint-Boniface, rappelle David Dandeneau. Nous avions pour mandat de ramasser le capital de risque nécessaire pour acheter le terrain de la Province. Pour les actionnaires, ça a été comme faire un placement à la Caisse avec 0 % d'intérêt et des milliers d'heures de bénévolat. Mais on l'a fait pour la communauté.»

Comme l'explique David Dandeneau, la Place Georges-Forest agira comme moteur de revitalisation de Saint-Boniface. «Comme le Domaine Marius-Benoit a permis de revitaliser le nord du quartier, la Place Georges-Forest devrait avoir un effet multiplicateur sur le reste de Saint-Boniface. On croit d'ailleurs que notre modèle peut être implanté dans d'autres quartiers qui ont besoin de revitalisation. Mais la Ville a un rôle à jouer pour développer des outils qui permettent aux résidants de ses quartiers de se prendre en main. D'ailleurs, on a si souvent dû faire face à des embûches et des contretemps que la Place Georges-Forest, j'y croirai quand on commencera à creuser.»

CAISSE SAINT-BONIFACE

Une année record

L'année 1998 restera marquée dans les annales de la Caisse Saint-Boniface comme une année record pour les bénéfices d'exploitation. Ces derniers se sont chiffrés à 905 000 $ en 1998 contre 744 000 $ en 1997. «On est très, très fiers de ça et c'est une très bonne nouvelle pour les membres», a lancé le directeur général par interim, Joël Bosc au lendemain de l'assemblée générale annuelle de la caisse le 26 avril.

Autre bonne nouvelle: les membres recevront une ristourne de 250 000 $. «C'est la première fois depuis longtemps qu'on est en mesure d'offrir une ristourne aux membres, indique Joël Bosc. Avant, on préférait bâtir nos réserves générales qui se chiffrent maintenant à 2,98 % de l'actif. L'actif a d'ailleurs dépassé le cap des 150 millions $ en 1998, ce qui prouve que la caisse est une institution financière de grande envergure. L'avoir des membres est de 4,57 millions $.»

Les membres qui espéraient se voir remettre un chèque dans la prochaine année devront cependant patienter jusqu'en 2005. Le conseil d'administration a en effet préféré transférer la ristourne en parts de surplus jusqu'à cette date.

Les dépôts des membres ont augmenté en 1998 et se chiffrent à 148 millions $ contre 141 millions $ en 1997. Les prêts ont légèrement baissé passant de 129 millions $ en 1997 à 128 millions $ en 1998.

Les membres de la Caisse ont profité de l'assemblée annuelle pour élire leur nouveau conseil d'administration. Les quatre membres sortant, Alexis Bertrand, Guy Jourdain, Paulette Théberge et Jacques Trudeau ont été réélus. Le conseil reste donc inchangé. Les autres membres sont: Roland Bazinet, Monique Fillion, Agathe Bisson, Roland LeGal, Normand Collet, Ian MacPherson, Denis Desrochers et Gilbert Dubé.

A. C.

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Je m'appelle Catherine Jeannine Marie Sorin. Je suis née le 10 février 1999.

J'habite à Lorette avec mes parents, Marcel et Michelle (Aquin) Sorin.

Je suis la première petite-fille de Jules et Laurette (Nadeau) Sorin et de Henrie et Patricia (Clairmont) Aquin. J'ai deux oncles et cinq tantes qui m'aiment aussi bien gros.

Éditorial

Pour marcher, faut que ça se marche!

Ne nous contons pas d'histoires: revitaliser le boulevard Provencher est un des plus beaux projets dont puisse rêver Saint-Boniface, mais aussi un de ceux qui posent les plus grands défis, notamment parce que les acteurs dans le développement économique du quartier ne disposent pas de tous les atouts nécessaires.



par Sylviane LANTHIER

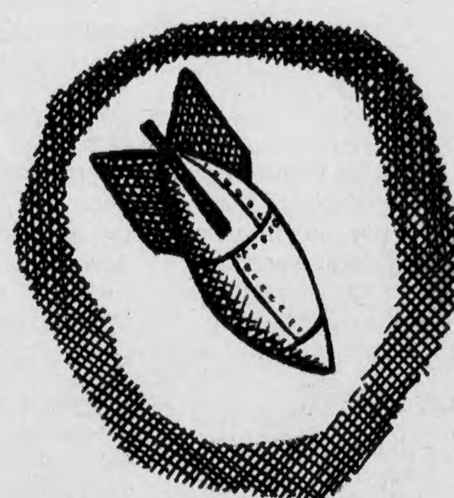
Par exemple: quel sorte de pont aurons-nous dans l'avenir? et de quel pont avons-nous besoin pour contribuer à l'épanouissement du boulevard et du quartier? Sur cette question, les avis sont encore partagés. Pour les commerçants de la Provencher, la capacité d'attirer des passants est une des conditions clés des projets de revitalisation du boulevard. Reste à savoir si un gros pont n'entraînera pas surtout un trafic d'autos et de camions qui ne s'arrêteront pas, et qui ne contribueront qu'au bruit ambiant. Bref, pas de quoi attirer des passants! Or, les rues commerçantes qui "marchent" ne sont-elles pas justement celles qui se marchent?

Passez en auto sur la Corydon par un beau dimanche après-midi et observez tous ces gens qui s'attardent aux terrasses, prennent une crème glacée, une bière ou un repas. Juste à voir cette foule relaxe, ces gens qui sortent entre amis, qui vont de boutiques en boutiques, qui déambulent tranquillement, on a envie de les imiter. Sur la Provencher, rien encore ne permet d'attirer le consommateur en quête d'une rue piétonnière, à la fois commerçante, touristique, originale et accueillante.

Mais, promet Rues principales, ça viendra. Depuis trois ans que l'organisme travaille à des plans d'avenir, on devrait bientôt voir ce à quoi pourrait ressembler le boulevard dont on rêve. Tant mieux. Mais la question qui se posera maintenant, c'est: comment amener les francophones qui veulent investir, à le faire sur le boulevard? Pour les acteurs du développement économique, la réponse tient dans la création d'un fonds d'initiatives stratégiques. Il faudra aussi, dit-on, miser sur les forces du quartier, qui se trouvent dans les domaines de la santé, du patrimoine, de l'éducation. Saint-Boniface devrait être ainsi un quartier rêvé pour ceux qui veulent offrir des services aux personnes âgées, compte tenu de sa population vieillissante; mais son avenir passe aussi par le rapatriement d'un maximum de jeunes familles consommatrices d'une grande variété de biens et services et assurant la vitalité du quartier. À cet égard, le projet renaissant de la Place Georges-Forest et le dernier en lice, qui ferait du site Canada Packers une grande aire commerciale, récréative et résidentielle, doivent être accueillis comme des éléments importants d'un éventuel renouveau du quartier.

Reste que la revitalisation du quartier français passera aussi par la capacité des leaders économiques à vendre le boulevard à des intérêts francophones. Parce que jusqu'ici, des francophones qui ouvrent de nouveaux commerces, ou qui ont déménagé à Saint-Boniface, il y en a eu. Mais ils n'ont pas choisi, ou n'ont pas pu choisir, le boulevard Provencher. Quand le chiropraticien Patrick Chénier a voulu se rapprocher de sa clientèle francophone, il s'est installé sur la St.Mary's. Quand Jean-Guy Talbot a décidé d'ouvrir une succursale à Saint-Boniface, il s'est installé sur la rue Dumoulin, où il partage les bureaux de la Corporation Riel. Voilà autant de locataires perdus pour le boulevard. Le Garde-Robe, le commerce de Roselyne Dupuis, est en plein de ceux qui sont en vogue ces temps-ci. Il a pignon sur la rue Des Meurons. Aladdin's Pizza s'est installé rue de la Cathédrale. Et d'autres commerces francophones poussent autour du Boulevard, mais rarement sur la Provencher. Pour réussir à revitaliser le boulevard, c'est aussi cela qu'il faudra changer.





À VOUS la parole

Réflexion sur le pont

Lettre ouverte aux responsables du projet d'un nouveau pont Provencher.

En tant que résidant de la rue Masson, je me sens au plus haut point préoccupé par les aspects suivants du projet de construction d'un nouveau pont Provencher.

1) **La sécurité des piétons**. Actuellement, il n'est déjà pas facile pour le piéton de traverser le boulevard Provencher dans le but de se rendre, par exemple, à la Bibliothèque publique de Saint-Boniface. Le temps est à peine suffisant pour traverser. Qu'en sera-t-il avec le nouveau pont?

2) **La sécurité des automobilistes**. Quand on arrive en voiture du centre-ville, que l'on tourne à droite sur Taché et ensuite immédiatement à gauche, rue Masson, il arrive que l'on doive attendre des voitures arrivant en sens inverse. Or, les automobilistes qui suivent ne prévoient pas, généralement, qu'il puisse y avoir devant eux une voiture attendant de tourner à gauche, pour s'engager dans la rue Masson. Puisque la voie est étroite, il n'y a pas d'évitement possible. Il s'est déjà produit des accidents à cette intersection. La troisième voie prévue dans le projet résoudra-t-elle ou aggravera-t-elle le problème?

3) **Le bruit.** On remarque que, dans le projet, le tablier du nouveau pont exécute une courbe qui l'amène presque en face de l'entrée de la rue Masson. Qu'en sera-t-il du bruit résultant du traffic? Augmentera-t-il pour les résidants de la rue Masson?

4) **L'aspect esthétique du pont**. À ce sujet, mes craintes viennent de ce que je peux voir du nouveau pont Norwood : une masse de béton faite pour la circulation automobile. Le piéton n'a guère envie de s'aventurer là, encore moins d'y musarder. Par comparaison, le pont Provencher actuel, tout décrépit qu'il soit, le surpasse en originalité et agrément, à cause de la merveilleuse idée qu'a eu quelqu'un d'y installer une crêperie avec tables et chaises, sur une petite terrasse surplombant la rivière. Contrairement au pont Norwoood, ce que le piéton a l'occasion d'admirer ici ce n'est pas la file des autos, mais le fil de l'eau, les canards et les canots.

5) **La tranquillité résientielle du Vieux Saint-Boniface**. La Fourche s'est avérée un projet intéressant, quoique un peu bruyant l'été, lorsque le vent dirige vers nous le son des haut-parleurs. Nous ne savons pas encore – mais craignons - ce que nous réserve le stade de baseball. Le nouveau pont, sous la raison de faciliter le flux piétonnier de et vers la Fourche et le stade, aura-t-il pour conséquence de faire des rues avoisinant l'intersection Taché-Provencher des lieux de stationnement pour toutes ces automobiles, avec les ennuis qui risquent d'en résulter?

Étant donné qu'une proportion appréciable du trafic automobile sur le pont Provencher vient de ou va vers le quartier Transcona, pourquoi la Ville de Winnipeg n'envisage-t-elle pas la construction d'un ou de quelques autres ponts, plus au nord? Pourquoi ne rénove-t-elle pas le pont Louise? Cela éviterait que le boulevard Provencher ne devienne une autoroute.

Jean Lafontant,
résidant de la rue Masson
Le 26 avril 1999

Écrivez-nous!

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseu-donymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

Prix Riel 1998
APF
Journal de l'année 1997

BATAILLE JURIDIQUE

Embûches et retards

La Fédération provinciale des comités de parents tenait le 22 avril son assemblée générale annuelle, une occasion pour ses membres de se mettre à jour quant aux dossiers juridiques pilotés par la FPCP, notamment celui qui conteste la constitutionnalité de la Loi sur les écoles publiques.

Anie CLOUTIER

À la veille d'une élection, le gouvernement provincial semble plus décidé que jamais à prendre son temps dans l'affaire qui l'oppose aux parents francophones.

Déposée le 1er février à la Cour du banc de la reine, la «grande cause» comme l'a baptisée la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), conteste la constitutionnalité de la Loi sur les écoles publiques du Manitoba.

«Mais aujourd'hui, le gouvernement nous demande d'apporter des précisions sur certains points juridiques, notamment ceux concernant la question des dommages et intérêts, affirme la directrice de l'organisme, Hélène d'Auteuil. Il fait tout ce qu'il peut pour mettre des embûches et retarder la cause.

Nous, on pense que de donner des précisions serait comme donner des éléments de preuve et on garde ça pour le procès. Le gouvernement veut donc soumettre la question au conseiller maître pour qu'il nous oblige à fournir les précisions qu'il demande.

Ça pourrait donc entraîner un autre trois ou quatre mois de retard.»

Comme le rappelle la présidente de la FPCP, Diane Dornez-Laxdal, «le gouvernement sait que la plupart des jugements concernant la gestion scolaire ont été rendus en faveur des parents. Alors, puisqu'ils savent qu'ils vont perdre, pourquoi se dépêcheraient-ils? Surtout si, après les élections, c'est un autre gouvernement qui est pris avec la patate chaude! Ça fait donc partie de la stratégie du gouvernement de retarder le processus.»



photo: Anie Cloutier

«C'est comme si le jugement Mahé et le Renvoi manitobain n'avaient jamais existé, lance Hélène d'Auteuil. Comme s'il n'y avait jamais eu de précédent. Comme si nos droits constitutionnels n'avaient jamais existé.»

ÉDUCATION

Un appel à la solidarité

Anie CLOUTIER

C'est un appel à la solidarité et à l'établissement de partenariats qu'a lancé la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) qui tenait son assemblée générale le 22 avril à Sainte-Agathe.

Une série de saynètes humoristiques présentées par une équipe de comédiens a abordé entre autres thèmes celui du partage des ressources financières, le rôle du parent comme premier éducateur et les difficultés que peut éprouver un parent devant le mécanisme complexe de la Division scolaire franco-manitobaine. Mais comme l'indique la présidente de l'organisme, Diane Dornez-Laxdal, cet appel n'est pas adressé uniquement à la DSFM, mais à tous les organismes de la communauté.

«Certains individus ont questionné la raison d'être de la FPCP depuis la mise en place de la gestion scolaire, explique-t-elle. La FPCP a eu à se repositionner face à son mandat. Ce sont les parents de Saint-Claude, en demandant notre aide, qui ont servi de catalyseurs. C'est là qu'on s'est rendu compte que la FPCP était encore nécessaire pour appuyer les parents. Après tout, les jeunes ont le Conseil jeunesse provincial, les directeurs d'écoles et les enseignants ont leurs associations. Pourquoi les parents n'auraient-ils pas la leur? Mais il faut apprendre à partager. Il y a présentement beaucoup de dédoublements et on ne peut pas se permettre ça.»



photo: Anie Cloutier

Brigitte Arondel-Parent a reçu la plaque de la Commission nationale des parents francophones.

La FPCP, comme plusieurs organismes, a beaucoup souffert de la baisse de son financement de base et des subventions accordées par le ministère du Patrimoine canadien. De 410 600 $ en 1998, les revenus de la FPCP ont chutés à 330 600 $ en 1999.

«En 1992-1993, nous avions un personnel permanent de six personnes à temps plein. Maintenant, les services offerts se multiplient mais nous n'avons plus que quatre employés à temps partiel, indique Diane Dornez-Laxdal. L'an dernier, nous avons obligé nos employés à prendre deux semaines de vacances non rémunérées. Ma directrice a été assez bonne pour couper dans ses heures de travail plutôt que dans les services. Jusqu'à maintenant, on a eu un personnel dévoué qui faisait l'impossible pour faire avancer les dossiers. Mais on est rendu à un point où on se demande combien de temps on peut continuer de demander à nos employés de faire du bénévolat. On espère recevoir une hausse du financement de l'Entente Canada/communauté, mais on ne sait pas de combien.»

La FPCP a profité de son assemblée pour remettre la plaque de la Commission nationale des parents francophones à Brigitte Arondel-Parent et élire quatre nouveaux membres au sein de son conseil d'administration. Martial Tougas et Gérald Dubé (région Est) ainsi que Brigitte Gragg et Richard Solomon (région urbaine) remplacent donc Aline Campagne, Paulette Morrisey, Jacques Trudeau et Christiane Raby. Il reste un poste vacant dans la région sud.

CHALET MALOUIN

Un plan de six mois

La direction du Chalet Malouin de Saint-Malo a fait le point sur la situation et expliqué à ses résidants les difficultés financières auxquelles elle fait face. La résidance a proposé un plan de restructuration qui sera réévalué d'ici six mois.

Pascal DUBÉ

Le Chalet Malouin de Saint-Malo a connu des moments difficiles sur le plan financier au cours des deux derniers mois et il n'est pas au bout de ses peines. La direction a présenté le 22 avril à ses résidents et aux membres de leur famille un plan de restructuration s'étalant sur six mois. Le prix du loyer sera désormais calculé en fonction du revenu du résident. Ce dernier devra aussi débourser 575 $ par mois pour les repas, la buanderie et le ménage et devra défrayer lui-même le coût de ses médicaments.

À compter du 1er mai, le Chalet Malouin n'offrira plus de services d'aide infirmière à ses résidents. Ce service sera désormais assuré par les responsables des soins à domicile du gouvernement manitobain. Il s'agit d'un changement dramatique pour les résidents qui avaient l'habitude de débourser 604 $ par mois pour les services infirmiers, leurs médicaments, les repas, la buanderie et le ménage.

«Je m'inquiète surtout pour les services qui vont être offerts à ma mère qui demeure au Chalet, indique Martial Lafantaisie. Il y avait deux infirmières ici à temps plein, de jour comme de nuit. Est-ce que les services de soins à domicile vont maintenir ce service? C'est ce qu'on nous laisse entendre, mais il n'y a pas de garantie qui nous ont été données.

«Il faudra aussi voir combien de plus ça pourrait nous coûter pour que ma mère garde sa place au Chalet, poursuit-il. Le prix du loyer va d'abord être fixé en fonction de son revenu. On ne sait pas si ça représente une hausse ou une baisse. Ensuite, elle devra payer elle-même ses médicaments, alors que leur coût était, auparavant, défrayé par le Chalet. Il va falloir qu'on revoit tout ça avant de critiquer les décisions du conseil, mais aujourd'hui, ce que je peux vous dire, c'est que je m'inquiète des soins qui vont être offerts.»

Du côté de la direction de l'établissement, on indique qu'il n'y a pas d'autres options et que ce n'est même pas eux qui ont pris la décision de fixer les frais de services à 575 $ par mois. «Nous avons travaillé avec les représentants de la Société du logement du Manitoba qui nous ont recommandé ce prix», affirme le président du conseil d'administration du Chalet Malouin, Hubert Philippot.



photo: Pascal Dubé

Hubert Philippot est en poste comme président du Chalet Malouin depuis seulement trois mois.

«Le problème, c'est qu'il n'y a eu aucun ajustement dans le prix demandé aux résidents depuis près de dix ans, poursuit-il. Dès mon entrée en poste il y a trois mois, la directrice m'a informé que nous étions en difficulté financière, j'ai demandé à des experts du gouvernement de venir nous aider à trouver des solutions. Je n'ai pas reçu les derniers chiffres de ces experts comptables, mais le déficit du Chalet pourrait s'élever à près de 100 000 $.

«Même si la population de Saint-Malo a été très généreuse au fil des années envers le Chalet Malouin, disons que les bons principes comptable n'ont pas toujours été respectés et qu'il y a eu des mauvais choix qui ont été faits par le passé, indique Hubert Philippot. C'est pourquoi on se retrouve dans cette situation présentement.»

Le plan proposé sera mis en vigueur le 1er mai et cela pour une période de six mois. À la suite de cette période, une évaluation du fonctionnement du Chalet sera effectuée et d'autres changements pourraient survenir par la suite.

Prix Manitoba du patrimoine

La Société historique gagnante!

La Société historique de Saint-Boniface sera à l'honneur le 11 mai lors de la remise des Prix Manitoba du patrimoine pour avoir mené à bien le Centre du patrimoine.

Daniel BAHUAUD

La Société historique de Saint-Boniface (SHSB) se vera décerner le prix Manitoba du patrimoine pour le meilleur projet de 1998: la construction du Centre du patrimoine. La ministre de la Culture, du Patrimoine et de la Citoyenneté, Rosemary Vodrey, remettra ce prix au directeur général de la SHSB, Alfred Fortier le 11 mai à 19 h 30 dans la salle 200 du palais législatif.

«Ce prix reconnaît le travail souvent ardu requis pour la réalisation du Centre du patrimoine, indique Alfred Fortier. Le projet a pris une quinzaine d'années avant de déboucher. La SHSB avait besoin d'un endroit pour conserver les archives des Canadiens-français et des Métis de l'Ouest canadien. Plusieurs études entreprises ont confirmé ce besoin. Nous avons revendiqué auprès des gouvernements et la communauté franco-manitobaine pour le financement nécessaire.»

C'est en 1995 que les gouvernements fédéral et provincial ont appuyé le financement du projet, assumant le plein coût des trois millions $ requis pour la construction du centre. 1,5 million $ sont venus du fédéral; 1,2 million $ de la Province et 300 000 $ ont été fournis par l'Entente Canada/communauté.

«Le Centre du patrimoine est à la fine pointe de la technologie, estime Alfred Fortier. Notre voûte de 2 500 pieds carrés a été construite selon les normes des dépôts d'archives du gouvernement, et comprend deux chambres froides. Nous espérons employer les nouvelles technologies afin de cataloguer sur banque de données notre collection de photographies, ajoute-t-il. Ainsi, elles seraient faciles d'accès. Il se peut un jour qu'elles soient accessibles sur Internet.»

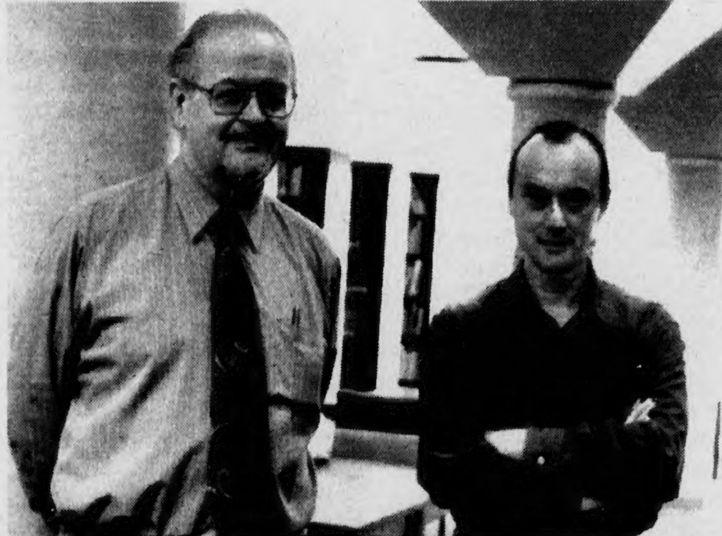


photo: Daniel Bahuaud

Alfred Fortier et Gilles Lesage.

Le Centre du patrimoine abrite, entre autres, les archives de l'archidiocèse de Saint-Boniface, CKSB et CBWFT, la Société franco-manitobaine, le Cercle Molière et le Conseil jeunesse provincial.

Membre du comité de planification du Centre du patrimoine, Gilles Lesage est reconnaissant de l'appui que la SHSB a reçu de la communauté. «Je suis très heureux que Lucien Chaput ait proposé notre projet comme candidat pour un prix Manitoba du patrimoine. L'Association manitobaine des archives a aussi écrit une lettre d'appui qui a sans doute été importante.»

Le prix Manitoba du patrimoine compte cinq catégories: service exemplaire en tant que bénévole (particuliers), service exemplaire en tant que bénévole (organisation), service exemplaire dans un domaine professionnel, projet, ainsi que éducation et communications.

LA LOI ET VOUS



La séparation et le divorce



par Mᵉ Donald **Legal**

La séparation a lieu au moment où au moins un des deux conjoints décide de vivre séparément de l'autre. Un couple peut s'entendre sur les modalités de sa séparation en vertu d'un accord de séparation ou, si une entente lui est impossible, il peut demander au tribunal de résoudre les points contentieux. La séparation d'un couple peut avoir lieu même si les deux personnes habitent sous un même toit. La cessation de relations sexuelles et de l'acquittement de tâches domestiques l'un pour l'autre sont deux des points que le tribunal examinera afin de déterminer si deux personnes qui habitent sous un même toit le font de façon séparée.

Au Canada, il existe trois motifs pour obtenir un divorce. Un conjoint n'a qu'à en prouver un. Le motif invoqué le plus souvent est le fait que les conjoints vivent séparément depuis au moins un an avant la demande de divorce. Dans ce cas, un conjoint doit démontrer qu'il existe une séparation réelle du couple depuis au moins un an et qu'il souhaite mettre fin au mariage. L'adultère est le deuxième motif de divorce. Ce motif peut être invoqué avant l'expiration d'une période d'un an, par le conjoint qui n'a pas commis l'adultère. Il est nécessaire de prouver au tribunal qu'il est plus probable qu'improbable que l'adultère a eu lieu, à moins que l'autre conjoint ne l'admette. Les actes de cruauté constituent un troisième motif de divorce. Il n'est pas nécessaire d'attendre un an avant d'invoquer ce motif. Aux termes de la Loi sur le divorce, il y a «cruauté» lorsqu'un conjoint rend la vie intolérable pour l'autre. L'existence de «cruauté» est une question de fait qu'un conjoint devra démontrer au tribunal. Les actes reprochés peuvent être de nature psychologique, physique, mentale ou émotive et doivent être de nature grave. L'intention du conjoint qui a commis ces actes n'est pas pertinente pour le tribunal.

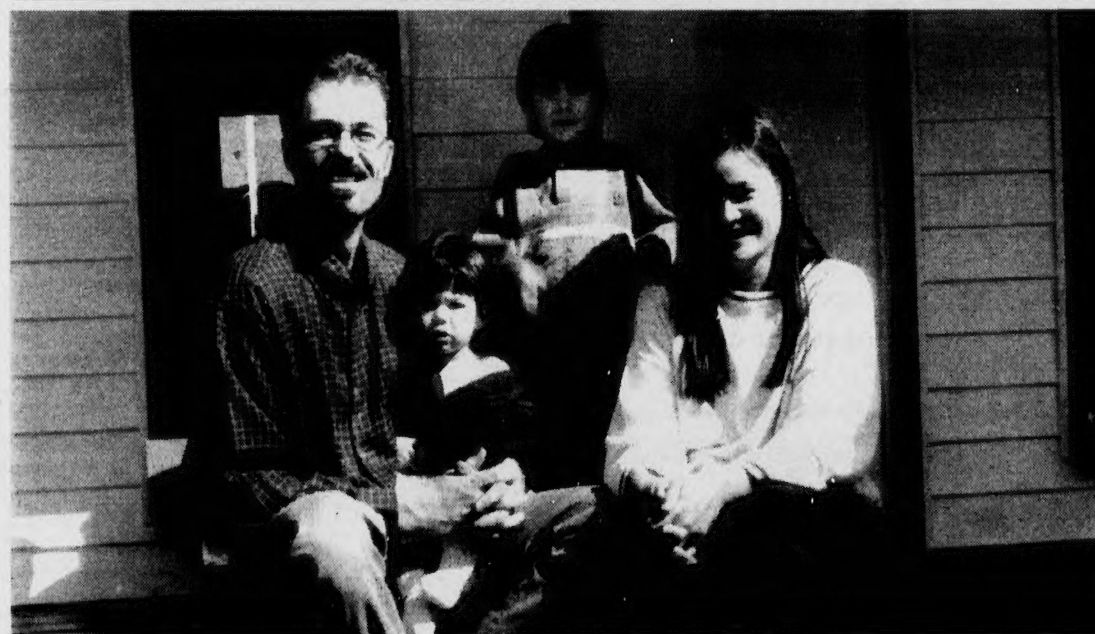
Il existe aussi des circonstances dans lesquelles le tribunal pourrait ne pas accorder le divorce. Par exemple, s'il est établi qu'un conjoint a pardonné à l'autre ses actes d'adultère ou de cruauté et que le couple a repris la vie commune, le tribunal refusera de prononcer le divorce. Une fois qu'un conjoint a pardonné des actes d'adultère ou de cruauté, ils ne peuvent être invoqués à titre de motif pour obtenir le divorce. Le «pardon» doit être volontaire et peut seulement se faire lorsqu'un conjoint a la pleine connaissance des faits.

Le refus du tribunal d'accorder le divorce est plutôt exceptionnel. Il n'empêche pas un conjoint de se représenter devant le tribunal lorsqu'il ou elle dispose de motifs véritables pour l'obtenir.

Saviez-vous que...

- **Le fait qu'un divorce a été accordé sur la base d'un adultère ou d'actes de cruauté n'a aucun impact sur la pension alimentaire allouée au conjoint et aux enfants.**
- **une ordonnance de divorce devient définitive seulement après l'écoulement de 30 jours de la date de la décision du juge et seulement si entre temps cette décision n'a pas été contestée par un des conjoints.**

l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM) collabore à la réalisation de cette chronique grâce à l'appui financier du ministère du Patrimoine canadien dans le cadre de l'entente Canada-communauté franco-manitobaine. Les opinions exprimées dans ces chroniques sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement la position de l'AJEFM.



Les gagnants sur la galerie!

Normand, Cédric, Zacharie et Alice Gousseau profitent du soleil printannier sur la galerie de leur nouvelle maisonette, construite par des élèves du collège Louis-Riel pour Habitat Chez-Soi. L'organisme a procédé le 3 avril au tirage de la maisonette, jusqu'alors en montre au centre d'achat Saint-Vital. «C'est comique, dit Normand Gousseau. Je n'ai acheté qu'un billet et on a gagné! On est très chanceux. Nos enfants vont vraiment s'amuser cet été dans la maisonette.»

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Daniel Joseph Marion, nouveau Commissaire

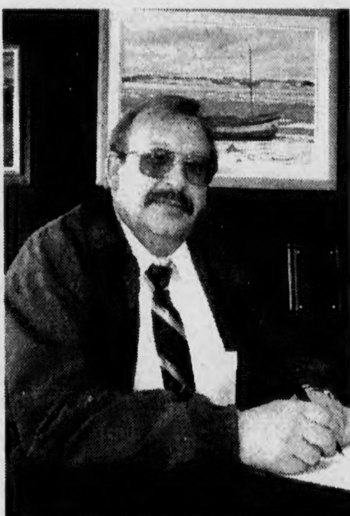
Récemment nommé Commissaire des Territoires du Nord-Ouest par la ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Jane Stewart, le Franco-Manitobain Daniel Marion entreprend son mandat avec la ferme intention de saisir l'esprit du nouveau territoire de l'Ouest.

Virginie Auger, L'Aquilon

Originaire de Saint-Malo, Daniel Marion vient d'être nommé Commissaire des Territoires du Nord-Ouest, succédant à Helen Maksagak qui occupe désormais le poste au Nunavut.

Fier de ses racines francophones et estimant qu'une identité culturelle forte est essentielle à l'épanouissement d'une société et d'une nation, Daniel Marion résume ainsi ce qu'est son lieu d'origine: «Tout le village est habité par ma famille, c'est-à-dire, mes oncles, tantes et cousins!»

Ancien employé de la Compagnie de la Baie d'Hudson, emploi qui l'a amené à vivre dans le Grand Nord, Daniel Marion s'est rapidement engagé auprès de sa nouvelle communauté, en tant qu'homme d'affaires, conseiller municipal, président d'un centre communautaire et maire de sa


photo: L'Aquilon

Daniel Joseph Marion.

communauté d'adoption, Rae-Edzo, où il réside depuis maintenant 28 ans.

En 1980, Daniel Marion a quitté la Compagnie de la Baie d'Hudson pour se lancer en affaires, devenant directeur général puis président de Rae-Edzo Development. Parallèlement, il avait aussi mis sur pied, en 1976, sa propre compagnie de véhicule lourd, la RIX Trucking Limited.

Ayant trempé dans le milieu des affaires des Territoires du Nord-Ouest tout au long de sa carrière, le Commissaire est donc en mesure d'évaluer l'impact de l'industrialisation dans les petites communautés, qui ont souffert autant que bénéficié du développement économique.

Tout en améliorant la qualité de vie des habitants depuis une dizaine d'années, le développement a bousculé le rythme de vie des autochtones et entraîné de nombreux problèmes sociaux comme l'alcoolisme, la toxicomanie et la violence. Daniel Marion estime que les autochtones auraient maintenant de meilleures chances de relever les défis que posent ces problèmes sociaux s'ils revenaient à leurs valeurs culturelles et leurs traditions.

«Pour améliorer leur qualité de vie, les différentes nations autochtones devront allier leur culture aux réalités du monde moderne, dit-il. On appelle ce phénomène *strong is two people*, c'est-à-dire fort dans les deux mondes.

«Le poste de Commissaire est comparable à celui de lieutenant-gouverneur, indique Daniel Marion. Mais, désormais, nous allons essayer de faire les choses différemment, en allant au-delà des responsabilités symboliques. Mon rôle sera d'entrer en contact avec les gens dans les communautés et tâcher de voir quels sont leurs besoins. Dans la mesure du possible, j'aimerais améliorer la santé et la qualité de vie des gens et amener les communautés à retrouver une unité au sein de ce vaste territoire.»

MUNICIPALITÉ DE LORNE

Le service 9-1-1 en juin

Pascal DUBÉ

Les discussions entourant la mise en œuvre du service d'urgence 9-1-1 dans la municipalité de Lorne piétinent, ce qui force les autorités municipales à retarder son entrée en vigueur. Le service devait être offert à compter d'avril, mais le tout a été retardé d'au moins 60 jours. La responsabilité financière de chacune des parties est au cœur du débat.

Le village de Notre-Dame-de-Lourdes, qui reçoit une partie de ses argents pour la lutte contre les incendies de la municipalité rurale de Lorne, a demandé à cette dernière d'augmenter sa participation financière pour faciliter l'implantation du service 9-1-1.

«Pour répondre aux normes du service 9-1-1, les quelques 20 pompiers volontaires de notre village doivent être équipés d'une pagette, explique l'administrateur du village de Notre-Dame-de-Lourdes, Roger Fouasse. Nous devons acheter de nouveaux système de communication pour nos camions et on doit également construire une tour de réception des ondes radio. Juste pour l'équipement, la facture s'élève à près de 20 000 $.

«Le service 9-1-1 exige également plus de responsabilité de la part de nos pompiers volontaires, indique-t-il. Nous allons aussi devoir répondre à des appels qui sont à l'extérieur du village. Il faut trouver un moyen de répartir les dépenses encourues afin que toutes les parties paient d'une façon équitable leur part pour le service.»

À la municipalité rurale de Lorne, le préfet, Lou Badiou, confirme avoir reçu une demande de financement accrue de la part du village de Notre-Dame-de-Lourdes pour la mise sur pied du service 9-1-1. «Nous avons reçu leur demande, mais on ne peut rien leur promettre pour le budget de cette année», affirme Lou Badiou.

Saint-Léon

Les pompiers de Saint-Léon ont également assisté à la rencontre du conseil municipal de la Municipalité rurale de Lorne le 13 avril. Ils ont notamment discuté des possibilités de rénovation de leur caserne incendie.

«La municipalité de Lorne a tenté d'acheter un bâtiment pour abriter leur équipement de prévention des incendies, confirme Lou Badiou, mais la transaction n'a pas été conclue. Le conseil municipal va réserver des argent pour la construction d'une nouvelle caserne pour Saint-Léon dans son budget 2000-2001.»

LAGUNE DE LORETTE

Un site au sud-est du village

Le conseil municipal de Taché a recommandé le 14 avril la construction d'un nouveau bassin d'épuration des eaux pour Lorette à 5 kilomètres au sud-est du village. Le conseil municipal s'est arrêté sur ce site après avoir consulté les ingénieurs de la province. Le comité local urbain a aussi émis certaines recommandations. Si approuvé, le projet coûterait envrion 1,4 million $.

«Ce n'est pas la première fois que le site est suggéré, a indiqué l'administrateur de la Municipalité rurale de Taché, Ernest Lajoie. Il a été proposé par les ingénieurs en 1993, et défait par le conseil municipal à deux reprises, à cause de l'opposition de Landmark. Mais cette fois, nous suggérons que la nouvelle lagune soit construite un peu plus au nord, soit dans la section 3385 du lot de rivière # 8. La nouvelle lagune serait donc située à environ un kilomètre au nord du canal de dérivation de la Seine. Les eaux usées, une fois filtrées, s'y déchargeraient. Le projet demande aussi la construction de cinq kilomètres de conduits pour relier la lagune au village. Cette approche fait l'affaire des résidants de Landmark. La résolution a donc été approuvée par six voix contre une.»

La décision est loin d'être finale, cependant. Les ingénieurs doivent d'abord fixer les coûts du projet qui doit aussi être approuvé par la Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba. La proposition doit ensuite être soumise au public afin qu'il approuve l'emprunt de 1,4 million $ nécessaire à la construction. La Municipalité pourrait par ailleurs réduire ses dépenses sur ses autres projets capitaux afin d'alléger le fardeau des contribuables.

«En ce moment, souligne Ernest Lajoie, nous devons faire changer notre permis environnemental et nous assurer du financement du projet. Une somme de 170 000 $ sera versée par le programme d'Infrastructure, pourvu que le projet soit approuvé et en marche en décembre. Si tout va bien, nous pourrons construire à la fin d'août ou au début de septembre. Mais il y a encore bien du chemin à faire. Le projet pourrait être retardé si le public s'y oppose.»

D.B.

CENTRE TACHÉ

Leurs petits bonheurs

Travailleuse sociale au Centre Taché, Nicole Nadeau cherchait une activité à laquelle pourraient participer ses résidents. Elle a fondé le premier groupe intergénérationnel francophone à Winnipeg. Une dixaine de bambins de la garderie Le Petit Bonheur viennent chaque semaine redre visite à leur «ami» du Centre.

Anie CLOUTIER

Pour Noëlla Marion, James Roy, Lorette DeGagné, Laurent Ritchot et six autres résidents du Centre Taché, le bonheur arrive chaque jeudi à 10 h sous la forme de dix petits bouts de chou de quatre et cinq ans. Jumelés, les aînés et les enfants réalisent des bricolages et échangent des chansons. Pour les uns, c'est une chance unique de donner de l'amour et d'en recevoir et pour les autres c'est tout simplement l'occasion de passer du bon temps avec un ami.

Travailleuse sociale au Centre Taché, Nicole Nadeau vient de mettre sur pied le premier groupe intergénérationnel francophone à Winnipeg. «Plusieurs pensionnaires ne peuvent pas participer aux activités régulières et je cherchais depuis longtemps une façon de les intégrer. Or, il existe beaucoup de littérature sur les groupes intergénérationnels. On sait, par exemple, que les aînés en retirent une meilleure estime de soi et découvrent un sens à leur vie. Les jeunes, quant à eux, sont sensibilisés à la situation des personnes âgées.»

En activité depuis la mi-mars, le groupe connaît énormément de succès tant chez les résidents du Centre Taché que chez les enfants de la garderie: «J'aime ça avoir de la visite, indique Noëlla Marion. Je n'ai jamais eu d'enfants, mais ma petite Janique, je l'aime comme si elle était à moi.» «On s'arrange bien, Philippe et moi, signale James Roy. On fait une bonne équipe et puis, ça me change de ma routine.» «C'est très important pour moi la visite de Josée. Je l'aime beaucoup. Elle fait de beaux bricolages et je les ai tous gardés dans ma chambre.» «Bien sûr que ça fait du bien d'avoir de la visite, indique Laurent Ritchot. Surtout à cet âge-là, ils sont gentils. On apprend tellement d'eux! Ça fait du bien de rencontrer des jeunes. Les miens, ils sont tous grands.»

«Les enfants aussi ont hâte d'aller voir leur ami, signale l'animatrice de la garderie Le Petit Bonheur, Rita Leblond. Il y a quelques semaines, on a peint un petit verre, on l'a rempli de terre et on y a planté des graines de gazon. Eh bien! Les enfants vont chaque jour voir si le gazon a poussé. On a aussi eu de bons commentaires des parents. Certains de nos enfants proviennent de familles monoparentales et n'ont pas de père ni de grand-père. Alors, ça leur fait un contact avec un homme. On a même des parents qui veulent poursuivre les visites après la fin du projet.»

Le projet, qui a bénéficié d'un octroi de 500 $ pour l'achat de matériel de bricolage accordé dans le cadre de l'Année internationale des personnes âgées, se terminera avec la fin de l'année scolaire. «Mais on espère le redémarrer l'automne prochain avec de nouveaux résidents et de nouveaux enfants», indique Nicole Nadeau.


photo: Anie Cloutier
Le jeune Philippe apprécie beaucoup ses visites rendues à son nouvel ami James Roy.


photo: Daniel Bahuaud

Un don pour les affaires

Président de la Fondation canadienne de la gérance du crédit, Marcel Desautels a présenté un don d'un demi-million $ au Collège universitaire de Saint-Boniface et démontré ses talents de chanteur, lors d'une Soirée d'excellence, le 22 avril. Cette soirée a permis de présenter les 42 premiers récipiendaires de la Bourse d'excellence 4000 et de remercier les donateursdu Collège. On a aussi lancé l'«Album du siècle», projet célébrant l'avènement de l'an 2000.

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

PRIX LITTÉRAIRE DES CAISSES POPULAIRES

Marie Jack couronnée

Marie Jack reçoit le Prix littéraire des caisses populaires du Manitoba pour son premier roman Tant que le fleuve coule.

Anie CLOUTIER

Le Prix littéraire des caisses populaires du Manitoba a été remis le 24 avril à Marie Jack pour son œuvre *Tant que le fleuve coule*, publié aux Éditions des Plaines. Le Prix des caisses populaires est remis chaque deux ans à un auteur franco-manitobain et est assorti d'une bourse de 1 000 $.



Archives La Liberté

Marie Jack: surprise et émue.

«J'ai été très émue et surprise aussi de recevoir ce prix, indique la lauréate. C'est aussi un grand encouragement. J'ai en effet commencé à écrire mon second recueil qui, je l'espère, sera publié aux Plaines au début de l'an 2000. J'ai fait paraître une nouvelle, Le Retour au Pays du soleil dans l'anthologie *Pays d'eau et de soleil*. Cette nouvelle donne un peu le ton de ce prochain ouvrage. Et contrairement à mon premier livre qui se passait dans mon pays d'origine, ce second ouvrage se déroulera au Canada, mon pays d'adoption.»

Dans son tout premier roman, Marie Jack nous fait découvrir la Tchécoslovaquie, pays tourmenté par l'histoire mais aussi pays de ses rêves d'enfant. Le livre se lit comme une série de petites nouvelles, un peu déliées et ambiguës, mais toujours poétiques, axées sur la relation entre les personnages et où l'émotion devient le leitmotiv.

«Plus on avance en âge, plus on est loin de son pays et plus on est conscier de ses racines, indiquait l'auteure lors de la sortie du livre en mars 1998. Avec ce livre, j'ai tenté de retrouver mon héritage spirituel, mes racines. Mais je ne voulais pas écrire une autobiographie ordinaire. C'est pour ça que j'ai inventé le personnage d'Albertine. À travers elle, je raconte mes propres expériences, mais aussi mes rêves au travers desquels se révèle mon inconscient avec intensité et passion.»

Le personnage d'Albertine s'inspire donc beaucoup de la vie de Marie Bartosova, nom de jeune fille de Marie Jack, jeune adolescente tchèque à l'aube de l'invasion soviétique de 1968. On la découvre par le biais de ses souvenirs heureux et émouvants comme la perte d'un fiancé et l'exil. Comme son héroïne, Marie Jack a quitté la Tchécoslovaquie en 1969, un an après le Printemps de Prague.

C'est la première fois que le Prix des caisses populaires est remis à un auteur des Éditions des Plaines. Anciennement remis par *La Liberté*, le prix littéraire avait toujours été remporté par un auteur publié aux Éditions du Blé. Il y a deux ans, lorsque les caisses populaires ont relancé le prix, il a encore une fois été remporté par un auteur des Blés: Jean-Pierre Dubé pour son roman *La Grotte*. Cette année, trois des quatre œuvres mises en nomination provenaient des Blés: *Puulick chasse l'oomingmak* de Richard Alarie, *Le Coulonneux* de Simone Chaput et *Corps météo, poèmes variables* de Charles Leblanc.

Le Prix des caisses populaires du Manitoba a été attribué à Marie Jack dans le cadre de la onzième édition de Brave New Words. D'autres prix ont été remis lors de cette soirée. Le prix McNally Robinson pour le livre de l'année a été remis à Miriam Toews pour son roman *A Boy of Good Breeding*; Diana Wieler's et son livre *Drive* ont décroché le prix McNally Robinson pour le meilleur roman jeunesse; et Deborah Keahey, auteure de *Writing Home* a remporté le prix John Hirsh remis à un jeune talent prometteur.

SAINT-LAZARE

Exporter les bières et saynètes

À en juger par les éclats de rire et les applaudissement de la foule, la soirée Bières et saynètes présentée à Saint-Lazare par la troupe de théâtre de Loretteaété un franc succès. Et ça pourrait aller plus loin.

Pascal DUBÉ

Plus d'une centaine de personnes ont assisté le 24 avril à la salle communautaire de Saint-Lazare à une sélection des meilleures Bières et saynètes réalisées par le Comité culturel de Lorette. En plus des comédiens de Lorette, Saint-Lazare a également reçu la visite du conseil d'administration de la Société franco-manitobaine et de quelques Fransaskois provenant d'aussi loin que de Ponteix. Intéressés à réaliser des spectacles du même genre dans leur localité respective, ils venaient observer les belles réussites des gens de Lorette.



photo: Pascal Dubé

Les comédiens de la troupe de théâtre de Lorette ont présenté une sélection de leurs meilleurs Bières et saynètes à la salle communautaire de Saint-Lazare le 24 avril.

François Dornez, ancien résidant de Sainte-Geneviève, travaille depuis décembre comme agent de développement communautaire à Ponteix. Il connaît bien les bières et saynètes du Comité culturel de Lorette et il a cru bon initier les gens de la Saskatchewan à cette forme de théâtre. Il a profité du fait que la troupe de Lorette donnait une représentation à Saint-Lazare pour amener quelques intéressés dans le petit village situé près de la frontière saskatchewannaise.

«J'aurais aimé amener toute la troupe de théâtre de Notre-Dame de Ponteix, mais c'est un temps de l'année très occupé pour les fermiers et cette fin de semaine, les universités remettaient leurs diplômes, nous privant de plusieurs jeunes et parents, indique François Dornez. J'ai quand même réussi à convaincre quelques personnes de Val-Marie, Gravelbourg et Regina de venir au spectacle. Ces gens serviront d'embassadeurs dans leur communauté.

«Les bières et saynètes sont à mon avis une belle façon de vivre notre culture en français, poursuit-il. Les communautés fransaskoises éprouvent depuis quelques années des difficultés à trouver des moyens efficaces et attrayants de prélever des fonds pour leurs activités. Chacun retournera dans sa communauté en présentant ce qu'ils ont vu et j'espère que ça encouragera les communautés à présenter leur propre spectacle bières et saynètes.»

Cette visite à Saint-Lazare s'inscrit dans un plan plus global de développement culturel de la communauté fransaskoise. François Dornez espère pouvoir profiter de l'année de la francophonie pour améliorer les liens entre les Franco-Manitobains et les Fransaskois. Il voudrait également conclure des partenariats pour que le corridor touristique francophone que le gouvernement fédéral veut développer passe par le sud de la Saskatchewan.

«Malheureusement, les gens voyagent toujours sur la transcanadienne quand ils viennent dans l'Ouest, déplore François Dornez. Mais les villages de Gravelbourg, Val-Marie et Ponteix par exemple sont tous au sud de cette route. J'aimerais conclure des ententes de partenariats avec les gens de Saint-Claude, Notre-Dame-de-Lourdes, Somerset et même Saint-Léon pour faire de la promotion afin que les francophones qui viennent dans l'Ouest passent par le sud de la province plutôt que de rester sur le grande route.

«Mais pour les attirer, il faut qu'on ait quelque chose à leur offrir, indique-t-il. C'est pourquoi je voudrais développer la vie culturelle dans nos communautés. Dans un premier temps, on est venu ici pour voire un spectacle bières et saynètes, mais rien n'empêche que les franco-manitobains viennent présenter leurs produits chez-nous ou qu'on se rendent chez-eux pour leur montrer ce qu'on fait. Il faut encourager nos francophones à vivre en français et c'est peut-être une bonne façon de le faire.»

Le Babillard

LORETTE

✎ Le club Les Blés d'or organise une ***vente de pâtisseries et d'artisanat*** le samedi 1er mai de 10 h à 14 h 30 dans les locaux du club.

SAINT-BONIFACE

✎ ***Le Jardin quatre ans***, une prématernelle située dans l'école Précieux-Sang, accepte les inscriptions pour les enfants qui auront trois ou quatre ans avant le 31 décembre 1999 (Pauline au 231-0551).

✎ L'école Précieux-Sang organise une ***soirée dansante avec orchestre le 8 mai de 20 h à 1 h au Centre communautaire du Précieux-Sang*** (202, rue Kenny). Billets: 10 $ (233-4327). Les profits iront à l'achat de nouvelles structures de jeu pour la cour de récréation de l'école.

✎ La maison Sara Riel organise une ***loterie de la fête des Pères***. Prix de 100 $ à 1 000 $ à gagner. Billets: 10 $ ou trois pour 25 $ (237-9263).

SAINT-MALO

✎ Les artisants de l'***Atelier de la Rivière-Rouge***, qui fête ses 25 ans, vous invitent à venir célébrer avec eux le 16 mai en après-midi à Saint-Malo. La cérémonie débute à 14 h et sera suivie d'un thé (347-5418).

SAINT-NORBERT

✎ ***Vente d'artisanat*** de la fête des Mères le samedi 1er mai de 10 h à 16 h à l'aréna de Saint-Norbert (3450, chemin Pembina).

JEUNESSE

✎ Le ***Réseau européen de volontaires pour l'environnement et le patrimoine*** invite les jeunes de 18 à 25 ans à participer à des projets de service volontaire de six à 12 mois dans près de 15 pays de Europe. Les frais de voyage, d'hébergement et d'assurance sont pris en charge et les volontaires reçoivent une petite indemnité (www.educ-envir.com/cme).

✎ L'***Association pour la participation et l'action régionale*** propose aux bénévoles de 16 ans et plus de travailler durant les mois d'été sur des chantiers en Provence, dans les Alpes et en Côte d'Azur (www.educ-envir.com/apare).

✎ Le ***Programme d'accueil des jeunes francophones hors Québec*** offre l'occasion aux jeunes de 12 à 17 ans de passer une ou deux semaines de vacances dans un environnement francophone (361-564-6350).

✎ Les adolescents de la ***paroisse Notre-Dame de la Miséricorde*** d'Île-des-Chênes animeront la messe le 2 mai à 11 h et le 9 mai à 10 h 30.

DE CHOSES ET D'AUTRES

✎ ***Femmes de carrières franco-manitobaines*** vous invite à venir rencontrer Mariette DeGagné, propriétaire de l'entreprise 2000 Plus Personalized Computer Training le 28 mai à midi au Club La Vérendrye.

✎ ***AFS Interculture Canada*** est à la recherche de familles résidant à Winnipeg et désirant accueillir un étudiant étranger durant l'année scolaire 1999-2000. Renseignements: 1 (800) 361-7248.

✎ Le ***Centre Youville*** (33, rue Marion) célèbre son 15e anniversaire. Portes ouvertes le 7 mai de 14 h à 17 h (233-0262).

✎ La Société des alcools du Manitoba offre un ***cours en français sur les vins mousseux et Champagne*** le jeudi 20 mai de 19 h à 21 h, à la Cabane à sucre de Saint-Pierre-Jolys. Coût: 25 $ (Denise Comeault au 284-25010).

✎ AGA de l'***Alliance française*** le 13 mai à 17 h 30 au 934, avenue Corydon (477-1515).

✎ Scéance d'information en français sur la ***sclérose en plaques*** au centre Youville (33, rue Marion) le lundi 17 mai de 19 h à 21 h. Inscription: 988-0909.

✎ Chaque lundi soir, le Centre Youville organise des ***randonnées à pied dans Saint-Boniface suivies de discussions portant sur la santé*** (Francine au 233-0262).

✎ Développement et Paix accepte toujours les ***dons en faveur des réfugiés du Kosovo***. Renseignements: 1 (888) 234-8533 ou communiquez avec Hubert Balcaen au 261-9883.

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

Le 4 mai, le Mârdi Jazz reçoit ***Gardening with Alice***. Les 6 et 7 mai, Le Foyer présente ***Ya Ketchose*** à 20 h 30.

Au programme du Club La Vérendrye: ***Pattie and the Harmonies*** (1er mai), ***High Profile*** (6 et 8 mai) et ***On the Beat*** (13 et 15 mai).

Les 1er et 2 mai à 20 h au PTE (3e étage, Place Portage): ***Exotica, an Evening of New Music, Dance and Theatre*** marque la fin de la saison de Groundswell. Billets; 15 $ (943-5770).

Septième concert de la saison de l'***Orchestre de chambre du Manitoba*** le 5 mai à 20 h à l'église Westminster. Billets: 21 $, 19 $ et 5 $ (783-3333).

Westminster Concert Organ Series présente Simon Preston le 9 mai à 20 h à l'église Westminster. Billets: 15 $ (786-4882).

Dernier concert du ***Winnipeg Jazz Orchestra*** le 12 mai à 20 h au centre culturel West End. Billets: 10 $ et 13 $ (783-6918).

SUR LES PLANCHES

Jusqu'au 8 mai au MTC Mainstage: ***Lady, be Good***, une comédie musicale signée George et Ira Gershwin (942-6537).

Du 6 au 16 mai, Winnipeg Jewish Theatre présente ***Social Security*** d'Andrew Bergman au Warehouse Theatre. Billets: 18 $ à 25 $ (477-7478).

À l'affiche de Fantasy Theatre for Children du 17 au 23 mai: ***Charlotte's Web*** au Deaf Centre Manitoba (285, chemin Pembina). billets: 6 $ (944-0581).

Shakespeare in the Park monte ***Richard III*** du 27 mai au 3 juillet dans les ruines du monastère de Saint-Norbert. Billets: 15 $ et 17 $ (942-5483).

Theatre Projects Manitoba présente: ***I Do, Do You?*** de Dennis Trohim du 19 au 29 mai au Studio Theatre du PTE (989-2400).

À L'ÉCRAN

À la Cinémathèque de Winnipeg: ***The Herd*** de Peter Lynch du 1er au 6 mai à 19 h 30 suivi de ***Nô*** de Robert Lepage à 21 h (925-3457).

Dans le cadre de son exposition sur Van Gogh, le WAG présente trois films sur la vie de cet artiste: ***Lust for Life*** avec Kirk Douglas et Anthony Quinn le 19 mai; ***Vincent & Theo*** de Robert Altman le 26 mai et ***Vincent: The Life and Death of Vincent Van Gogh*** avec John Hurt le 9 juin. Toutes les présentations sont à 19 h. Admission: 3 $ (786-6641).

PLEIN AIR

Dans le cadre des ***Célébrations de la Sauvagine au marais Oak Hammock***: Concours d'excellence en sciences de l'environnement le 1er mai; et Présentation du livre de Allan Bayne *Bugs, Sweat, and Fear* le 2 mai à 14 h (Jacques Bourgeois au 467-3282).

EXPOSITION

À ne pas manquer au WAG: ***Art in the Age of Van Gogh*** du 16 mai au 11 juin. Cinq conférences sont prévues dans le cadre de l'exposition les 20 et 27 mai ainsi que les 3, 10 et 17 juin. Également en montre: ***Dreams of Fort Garry*** du 1er mai au 26 septembre (786-6641).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

FESTIVAL DES AUTEURS DRAMATIQUES

S'entendre sur scène

Le Festival des auteurs dramatiques du Cercle Molière offre aux dramaturges en herbe l'occasion de produire, de retravailler et de voir monter leur pièce.

Daniel BAHUAUD

Avis à tous les dramaturges en herbe! Le Cercle Molière lance son tout premier Festival des auteurs dramatiques. «Le concours est ouvert à tous les mordus du théâtre qui rêvent d'être dramaturges, explique la directrice du programme, Geneviève Pelletier. Et c'est vraiment une occasion sans pareil. D'habitude, les concours littéraires ne demandent que la soumission d'un texte. Mais le Festival des auteurs dramatiques vous permettra de consulter des experts et d'améliorer votre texte par le biais d'ateliers d'écriture dramatique.»

La date de tombée des textes est le 17 septembre. Une première sélection sera faite entre la fin de septembre et décembre. Les meilleurs auteurs retenus seront invités à participer aux ateliers d'écriture dramatique. Les participants consulteront des comédiens et des dramaturges. Marc Prescott, un auteur franco-manitobain formé à l'École nationale de théâtre, et Jean-Marc Dalpé, l'auteur du grand succès de la saison théâtrale de Montréal, *Trick or Treat*, liront les textes produits.



photo: Daniel Bahuaud

Geneviève Pelletier: «Une occasion inouïe de retravailler ses textes.»

Les auteurs auront jusqu'au 31 mars 2000 pour retravailler leur pièce. Un jury composé de membres du Cercle Molière et de gens de l'extérieur choisiront les finalistes. Les noms de 10 à 15 gagnants seront annoncés le 2 juin 2000. Leurs pièces seront présentées lors d'une série de spectacles durant la saison 2000 - 2001.

«Nous espérons produire un livre du Festival, explique Geneviève Pelletier, comprenant les textes gagnants. Ce livre serait vendu aux spectacles.»

Les pièces en un acte doivent se jouer en 15 minutes. Les créations collectives sont permises. La pièce ne doit pas cependant avoir déjà été montée.

Sur les rayons

par Bruno LeGal



Le temps perdu ne se retrouve pas

De nos jours, tout le monde semble manquer de temps. Comme on arrive rarement à faire tout ce qu'on aimerait, bien des choses sont remises à plus tard. Bien que l'utilisation de son temps soit une affaire de choix, les gens se plaignent souvent de ne pouvoir s'occuper de leurs besoins personnels en raison d'une insuffisance de temps.

Il s'agit là d'une question de temps, mais les finances y sont aussi pour quelque chose. En revanche, il n'est pas nécessaire de beaucoup dépenser pour bien vivre. Suggestion : on n'a qu'à fréquenter la bibliothèque publique de son quartier, laquelle représente l'une des meilleures aubaines qui soit. Malgré que tout contribuable doive payer sa part de l'ensemble des services municipaux, les programmes, les services et les collections de la bibliothèque sont essentiellement «gratuits».

La meilleure façon de déterminer la valeur sociale de la bibliothèque publique, c'est de demander aux plus de 300 000 détenteurs d'une carte de bibliothèque de la Ville de Winnipeg comment ils se sentiraient si les services de bibliothèque leur étaient arrachés du jour au lendemain. Les usagers de ces services ont clairement exprimé, dans de nombreux sondages, leur conviction quant au rôle vital que joue la bibliothèque publique dans leur vie. Pour nombre de gens qui ont su reconnaître l'importance de développer de bonnes habitudes de lecture, la bibliothèque est devenue une nécessité de la vie. Comme le dit si bien Daniel Pennac, dans son ouvrage *Comme un roman* : «La question n'est pas de savoir si j'ai le temps de lire ou pas (temps que personne, d'ailleurs, ne me donnera), mais si je m'offre ou non le bonheur d'être lecteur.»

La situation des Franco-Manitobains se complique davantage en ce sens que la langue anglaise fait de plus en plus partie intégrante de notre réalité quotidienne. Une des conséquences regrettables de l'évolution linguistique des Franco-Manitobains est qu'ils ne lisent pas beaucoup en français. Nous avons tous un accès facile à une profusion de documentation en anglais : les deux quotidiens de Winnipeg, les Time, People, Newsweek, Life, Sports Illustrated, et quantité d'autres revues. Ce qu'il faut savoir, par contre, c'est qu'il existe des équivalents tout aussi intéressants, aussi pertinents que ces revues américaines, publiés au Canada et en français. Il s'agit d'abord de découvrir cette bonne documentation française, puis de prendre ensuite l'habitude de la consulter sur une base régulière.

Voilà comment la Bibliothèque publique de Winnipeg peut vous rendre service. Par l'entremise de ses 20 succursales — dont la Bibliothèque de Saint-Boniface, la centrale des ressources françaises pour l'ensemble de la Ville — elle met à votre disposition des collections sélectionnées pour satisfaire à tous les goûts, des programmes tels que l'Heure du conte destinés aux enfants d'âge préscolaire, des cédéroms pouvant être utilisés chez soi, l'accès à l'Internet, un service d'information et de référence, un service à domicile, et bien d'autres encore.

Un des nos usagers a récemment décrit la bibliothèque publique comme «le salon de la communauté». L'invitation vous est donc lancée. Il est essentiel, notamment dans le cas de la Bibliothèque de Saint-Boniface, que les personnes qui souhaitent assurer un avenir à la langue et à la culture françaises dans cette province prennent les mesures qui s'imposent, en commençant par l'apprentissage de la lecture — en français — chez les jeunes, dès la petite enfance. Si vous êtes en train de lire ces quelques lignes, vous comptez déjà parmi les convaincus. Mais le simple fait de feuilleter le journal de la francophonie manitobaine n'est pas suffisant pour retenir les acquis des 30 dernières années. Il faut se passer le mot et arriver à faire un meilleur usage des ressources dûrement acquises qui sont les nôtres.

Ainsi, je vous recommande le livre qui, la semaine dernière, a remporté le Prix littéraire des caisses populaires. Il s'agit de *Tant que le fleuve coule*, par Marie Jack. Franco-manitobaine d'adoption, Marie est née en Tchécoslovaquie et a immigré au Canada en 1969. Son recueil de prose poétique a été publié aux Éditions des Plaines en mars 1998. La lecture de cet ouvrage constituera une bonne utilisation de votre temps!

Bruno LeGal est coordonnateur des services en français à la Bibliothèque publique de Winnipeg. La chronique *Sur les rayons* est rendue possible grâce à la collaboration de la Bibliothèque.

DÉJÀ VU dans La LIBERTÉ

Le Salon du Livre de 1977



Dans *La Liberté*, édition du 31 mars 1977, on pouvait lire: «Les 17, 18 et 19 mars se tenait au Centre culturel franco-manitobain Le Salon du Livre, organisé par le CCFM en collaboration avec l'Association des Éditeurs canadiens, le Conseil des Arts du Canada et l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF). Un nombre impressionnant de visiteurs en profitèrent pour prendre connaissance de trois mille titres. Sur la photo, dans l'ordre habituel, Raymond Beauchemin, directeur général de l'ACELF, le rédacteur en chef de *La Liberté*, Jean-Jacques Le François, l'écrivaine sœur Hélène Chaput, le président de l'ACELF l'honorable juge Alfred Monnin déclarant le Salon du Livre officiellement ouvert, le consul de France, à Winnipeg, Marcel Ollivier, et l'attaché culturel de France pour les provinces de l'Ouest, René Luquet.»

Recette

Crevettes épicées

1 livre(454 g) de crevettes, non cuites
¼ tasse (60 mL) de vin blanc sec
¼ tasse (60 mL) d'eau
¼ tasse (60 mL) de sauce soya à faible teneur en sodium
2 c. à table (30 mL) de cassonade
2 c. à thé (10 mL) de persil frais, haché
¼ c. à thé (1 mL) de gingembre
⅛ c. à thé (0,5 mL) de sauce piquante au poivre

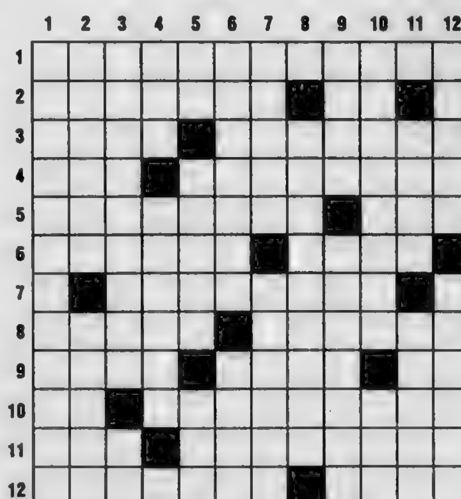
- Placer les crevettes dans un plat. Dans un bol, mélanger le vin, l'eau, la sauce soya, la cassonade, le persil, le gingembre et la sauce piquante au poivre.
- Verser sur les crevettes, mariner, à couvert, à la température ambiante pendant 45 minutes. Décanter et placer les crevettes sur une grille volette placée sur une lèchefrite. Grillet à 5" (12,5 cm) sous le grilloir préchauffé du four pendant 8 minutes.
- Badigeonner de marinade à mi-cuisson. Chauffer la marinade. Arroser les crevettes de marinade avant de servir.

Pour 4 personnes.

Recette tirée du livre *Cuisine Santé*, Volume 1 de Raymonde L. Brémaud.

M O T S   C R O I S É S

PROBLÈME N° 47



HORIZONTALEMENT

1. Embarrassé, déconcerté.
2. Distraction, changement. – Négation.
3. Extrémité effilée d'un arbre. – Jaunisses.
4. Poème. – Ils donnent le signal de départ.
5. Excitée, fébrile. – Colère.
6. Appareil mécanique de triage. – Homosexuel.
7. Inflammation de la rate.
8. Indéfini. – Produise un effet.
9. Invente. – Fleuve de la péninsule ibérique. – Conseiller de la Reine.
10. Possessif. – Marcotte faite avec un seul sarment (pl.).
11. Lettre de l'alphabet grec. – Celle qui préside au baptême d'un navire.
12. Vend, liquide. – dans l'Orne.

VERTICALEMENT

1. Faire cesser la tension psychique chez quelqu'un.
2. Enlever de la matière à un objet. – Sel de l'acide urique.
3. Femme de chambre. – Doublée.
4. Glucide. – Heure de l'office que l'on célèbre le soir.
5. Négation. – À l'exclusion des autres. – Accueillant.
6. Ensemble des toits d'un édifice. – Transformas en un.
7. Repas léger. – Venir au monde.
8. Frapper vivement des pieds contre terre.
9. Dans l'Eure-et-Loir. – Privas un végétal de lumière pour le faire blanchir.
10. Vers marins. – Attache.
11. Va çà et là. – Querelle violente.
12. Du verbe «avoir». – Expérimentés dans une science.

RÉPONSES DU N° 46

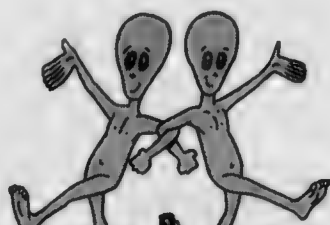
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	A	I	S	S	E	L	L	E	R	I	E
2	E	M	P	I	E	T	A	I	T	■	R	R
3	S	P	E	R	M	E	■	S	■	A	I	R
4	S	U	C	■	A	I	E	■	P	E	S	E
5	E	T	A	L	I	N	G	U	E	R	■	R
6	S	E	■	I	N	T	E	R	N	E	S	■
7	D	E	R	N	I	E	R	E	S	■	A	C
8	E	■	A	G	E	■	I	T	A	L	I	E
9	L	E	V	U	R	I	E	R	■	U	N	S
10	O	U	I	E	■	L	■	I	N	N	E	S
11	U	R	E	■	A	L	I	T	E	E	■	A
12	P	E	S	O	N	■	D	E	M	E	N	T



Le Club de Bicolo

Grand concours

Les extraterrestres



Bonjour! Êtes-vous prêts pour un nouveau concours? Eh oui, je vous ai préparer un concours sur les extraterrestres. Existent-ils vraiment? Je ne sais pas. Mais j'adore ce mystère.

J'ai vu quelques films sur les extraterrestres, mais rien ne va à la cheville d'*E.T. l'extraterrestre* de Steven Spielberg. C'est un film des années 80. L'as-tu vu? Si oui, as-tu pleuré? Pour ceux qui ne l'ont pas vu, je le recommande fortement. Bon cinéma et ... bon concours!

Bicolo



Plusieurs personnes jurent avoir vu des extraterrestres. Pourtant, le manque de preuves fait que bien des gens ne les prennent pas au sérieux.

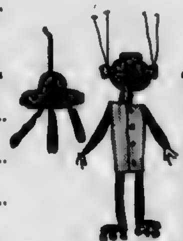
Je t'invite à imaginer que tu as vu un extraterrestre. Comme tu aimerais annoncer la nouvelle au monde entier, tu décides d'envoyer ton *scoop* à *La Liberté*.

Pour participer au concours:

1. Fais un dessin ou un bricolage représentant un extraterrestre.
2. Joins une brève explication de 3 ou 4 phrases expliquant quelques-unes de ses caractéristiques physiques.

Envoie le tout **avant le 19 mai 1999** aux bureaux de *La Liberté*. Les gagnants et les gagnantes mériteront un abonnement d'un an au magazine de leur choix parmi les suivants: *Hibou, Coulicou, Le Débrouillard.*

Coupon de participation



Prénom: ....
Nom: ....
Adresse: ....
Ville: ....
Code postal: ....
Âge: ....
N° de téléphone à la maison: ....
Si tu participes avec ta classe, inscris:
ton école: ....
ton niveau scolaire: ....

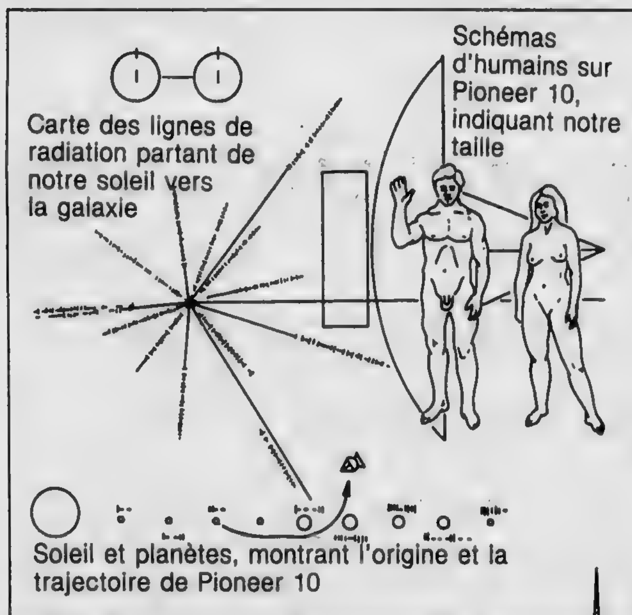
Note aux enseignants: veuillez svp vous assurer que les élèves complètent bien le coupon de participation. Cela nous aide à bien acheminer les cadeaux aux gagnants.

Je choisis le magazine suivant si je gagne:

Le Débrouillard ❑ *Hibou* ❑ *Coulicou* ❑

MESSAGE AUX EXTRATERRESTRES

Des scientifiques ont déjà envoyé des messages dans l'espace pour qu'ils soient lus par d'autres civilisations. Voici les informations que contenait le vaisseau spatial *Pioneer 10* lorsqu'il quitta la Terre en 1972.



MOT CACHÉ





ASTRE	OUEST
CÉLESTE	PLUTON
EST	SATURNE
ÉTOILE	SIRIUS
JUPITER	SOLEIL
LUNE	SUD
MARS	TERRE
MERCURE	URANUS
MÉTÉORITE	VÉNUS
NEPTUNE	VOIE LACTÉE
NORD	

C	V	L	L	I	E	L	O	S	J	S
E	N	R	U	T	A	S	T	U	O	E
L	O	A	S	T	R	E	P	N	U	E
E	M	S	N	A	E	I	A	A	E	T
S	E	E	M	T	T	★	S	R	S	C
T	T	T	S	E	R	L	I	U	T	A
E	E	O	R	N	R	A	R	I	P	L
E	O	I	★	U	P	C	I	L	S	★
R	R	L	E	T	D	N	U	R	U	E
R	I	E	N	P	R	T	S	R	N	I
E	T	I	U	E	O	E	U	★	E	O
T	E	★	L	N	N	★	D	E	V	V

Si ton vaisseau spatial voyage de planète en planète, il fait des ________________.

CIEL LUMINEUX

Parfois, en regardant le ciel la nuit, tu vois des choses briller, mais tu ne sais pas exactement de quoi il s'agit. Fais l'activité suivante pour t'aider à le découvrir. Relie le bon mot à la bonne description.

1. Planète	A. Météore qui se déplace rapidement dans le ciel.
2. Étoile	B. Boule de lumière qui ne scintille pas.
3. Comète	C. Point lumineux qui se déplace lentement.
4. Étoile filante	D. Corps céleste ayant une queue qui traverse lentement le ciel.
5. Satellite	E. Boule de lumière qui scintille.

Ciel lumineux : 1-B, 2-E, 3-D, 4-A, 5-C
Mot caché : vols interplanétaires

Francophonie panaméricaine

Un colloque en mai

Le Collège universitaire de Saint-Boniface et le Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest accueillent des chercheurs et des conférenciers de sept pays du monde pour discuter de francophonie panaméricaine.

Daniel BAHUAUD

Le 18e colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (Cefco) intitulé *Les lieux et enjeux de la francophonie panaméricaine* se tiendra du 20 au 22 mai au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB). À l'horaire: 39 conférenciers de sept pays, y compris l'Allemagne, le Canada, la Côte-d'Ivoire, la France, le Japon, l'Irlande et le Portugal.

«C'est ce qui arrive quand on pense en grand, explique le professeur de géographie et organisateur principal du colloque, André Fauchon. Le CUSB organisait son Séminaire d'été sur la francophonie et nous pensions qu'il serait bon de l'accompagner d'un petit colloque. On a fini avec une rencontre d'envergure internationale! On a même essayé d'inviter Boutros Boutros-Gali!»

Le Cefco est tout de même très heureux d'accueillir la professeure Régine Robin, qui donnera le 20 mai au soir la conférence d'ouverture, *Les lieux et la langue*. «Régine Robin est bien connue, explique André Fauchon. C'est une Française qui enseigne la littérature et la sociologie à l'Université de Québec à Montréal. Elle est aussi auteure du roman *La québécoite*.» Sa communication sera suivie d'un vin et fromage.

«Bien que les communications sont destinées à un public universitaire, souligne André Fauchon, le grand public les trouvera accessibles. Il sera question de littérature, de langage, de sociologie et de l'identité francophone en Amérique.» Le colloque compte aussi un bon nombre de conférenciers connus à Saint-Boniface, entre autres les auteurs Roger Léveillé et Paul Savoie, et les professeurs Rosmarin Heidenreich, Taïb Soufi, Carole Harvey, Liliane Rodriguez, Jean-Marc Fontan et Petra Franzen. À noter que la liste des conférenciers invités est sujette à modifications.



Archives La Liberté

André Fauchon.

Les conférences se poursuivront le 21 en journée. Elles seront suivies d'un banquet au restaurant Brannigan's à la Fourche, au coût de 30 $ le billet. Le 22, il y aura des conférences le matin, et une table-ronde sur la francophonie en après-midi. Suivra un spectacle de Marcel Soulodre qui se donnera à la salle académique. Les portes ouvrent à 20 h et le spectacle commence à 21 h. Les billets sont disponibles au coût de 10 $ pour le grand public et 7 $ pour les étudiants.

Les Éditions du Blé invitent le grand public et les participants du colloque au lancement de leur anthologie marquant leur 25e anniversaire. Le lancement aura lieu le 21 à 17 h 30 au Foyer du Centre culturel franco-manitobain et sera suivi d'une réception et d'une soirée de poésie.

Le colloque du Cefco s'inscrit dans le cadre du Septième Séminaire d'été du CUSB portant sur la francophonie panaméricaine. 20 à 25 étudiants de partout au Canada participeront au Séminaire et assisteront au colloque. Ils suivront deux cours: *L'espace francophone panaméricain*, enseigné par André Fauchon et *Les littératures dans la francophonie panaméricaine*, enseigné par Lise Gaboury-Diallo.

Les billets pour le colloque coûtent 75 $ chacun. Le coût comprend l'inscription, le vin et fromage du jeudi soir, les repas du midi le vendredi et le samedi, et les actes du colloque. Pour les étudiants, le coût est de 20 $. Renseignements: Claudine Cécile au 233-0210 ou «www.ustboniface.mb.ca/cusb/jlafont/colloque/séminair.html».

Concours

300 $ pour une photo!

Les Caisses populaires du Manitoba lancent la deuxième édition de leur concours de photographie. Les 12 œuvres gagnantes composeront le calendrier mural de l'an 2000 des caisses, distribué aux membres de l'institution financière.

«Tout membre d'une caisse populaire au Manitoba peut participer au concours, lance une des organisatrices, Corinne Durand. Nous accepterons des photos réalistes ou abstraites. L'essentiel, c'est que votre photo reflète une réalité manitobaine. Vous avez donc l'embarras du choix! La scène peut être typique, comme des élévateurs à grain. Vous pouvez vous rendre à Churchill ou bien dans une communauté francophone en région.»

Chaque participant ne pourra soumettre qu'une seule photo couleur de format horizontal (minimum 4" X 6" ou maximum 5" X 7"). Trois gagnants seront chosis dans chaque région suivante: Sud-Est, Rivière-Rouge, urbaine et Nord-Ouest.

Les gagnants recevront chacun un dépôt à terme de 100 $. Le grand gagnant pour la photo de la page couverture recevra un certificat à terme supplémentaire de 300 $.

La date limite pour soumettre votre photographie est le 31 mai. Renseignements: François Tessier 235-4306.

D.B.

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

M.I.P.

Sports éclairs

Nage synchronisée

• **Winnipeg** est l'hôte du Championnat canadien de nage synchronisé présenté à la piscine pan-am du **1er au 9 mai**. Des athlètes de **Cuba** du **Venezuela** et du **Mexique** seront présents. Renseignements: Kim Ruud au 944-0137.

Tennis

• Des cours de **tennis** sont offerts du **3 au 20 mai à l'Université du Manitoba**. Coût: 60 $ (474-8234).

Balle-molle

• Le tournoi **Red Dogs** aura lieu les **15 et 16 mai** au centre communautaire Morse (Steve au 224-9507). • Le **Fun-A-Rama** de Saint-Norbert organise un tournoi de balle-molle les 15 et 16 mai au **centre communautaire** de Saint-Norbert. Coût: 150 $ par équipe (883-2022). • La ligue mixte **Kildonan** accepte les inscriptions pour la nouvelle saison (654-BALL).

CHAMPIONNAT DE BADMINTON DE LA DSFM

L'école Jour de Plaine se signale

Marc-Éric BOUCHARD

Près de 400 jeunes provenant de plusieurs écoles de la Division scolaire franco-manitobaine ont participé le 24 avril au championnat divisionnaire de badminton qui avait lieu simultanément au collège Louis-Riel (CLR), à l'école Précieux-Sang, au Collège universitaire de Saint-Boniface et à l'école Lavallée.

7e année

Chez les **filles**, Sylvie Auger de l'école Lavallée a remporté la compétition devant Jennifer Dyck-Sprout du CLR. Denis Devigne du CLR a gagné la finale chez les **garçons** aux dépens de Mathieu Lepage de l'école Pointe-des-Chênes. En **double féminin**, Jeanne Trinh et Mano Sengikhankham du CLR ont été couronnées championnes devant Jacqueline Bugera et Jacqueline Faucher de l'école communautaire Réal-Bérard. En **double masculin**, la victoire est allée a Daniel Patenaude et David De Ruyver du CLR. Rémi Péloquin et Adam Perron du collège régional Gabrielle-Roy ont terminé en deuxième place. En **double mixte**, Mélanie Gagnon et Patrick Lanouette de l'école Pointe-des-Chênes ont défait en finale Daniel Péloquin et Émilie Mongrain de l'école Jours de Plaine.

8e année

En **simple féminin**, Francine Marcotte du CLR est la championne. Natasha Fontaine de l'école Lacerte a terminé en deuxième place. Chez les **garçons**,Serge Guénette du CLR a vaincu Daniel Garand de l'école Lavallée. En **double féminin**, Chantal Nicolas et Mary-Anne Craft de l'école Saint-Joachim ont raflé les honneurs contre Annick Freynet et Aislinn Beaupré de l'école Pointe-des-Chênes. En **double masculin**, Rémy-Martin Gratton et Réjean Beauchemin de l'école Lacerte ont eu le meilleur sur le duo formé de Guy Bourgeois et Joël Bohémier également de l'école Lacerte. En **double mixte**, Joëlle Sabourin et Jared Wiebe de l'école Saint-Jean-Baptiste sont les meilleurs de leur catégorie. Ginette Rochon et Kyle Sabourin de l'école Lacerte ont terminé en deuxième place.



photo: Marc-Éric Bouchard

Jeremie Verrier, Rémi Chartier, Paul Grégoire, Rossel Lapointe de l'école de Sainte-Agathe.

Secondaire 1

Mélanie Riel du collège régionale Gabrielle-Roy a remporté les honneurs chez les **filles**. Jennifer Kornelson s'est classée en deuxième place. Chez les **garçons**, Roger Turenne de l'école Saint-Joachim a eu raison de Danyk Bernardin de l'école Jours de Plaine. En **double féminin**, Stacey Simard et Rhéanne Blouin de l'école Saint-Lazare ont vaincu Catherine Lagassé et Julie Noschese du collège régional Gabrielle-Roy. En **double masculin**, Travis Fouillard et Serge Fouillard de l'école de Saint-Lazare ont battu en finale Benjamin Rivard et Dominique Labossière du CLR. Enfin, en **double mixte**, Chantal Vielfaure et Roger Beauchamps de l'école Saint-Joachim ont remporté la palme devant Danielle Paul et Marc Devigne du CLR.

JEUX PANAMÉRICAINS

Cuba à Winnipeg

À moins de 90 jours de la présentation des Jeux panaméricains, plusieurs délégations visitent les sites des compétitions et posent des questions sur la logistique et l'organisation des Jeux.

Le directeur des sports de Cuba, Angel Iglesias de passage à Winnipeg jusqu'au 28 avril et des membres du Ministère du sport de Cuba ont été impressionnés par le nouveau stade de baseball. «Il est très beau et très bien fait, dit-il. Je suis impressionné par la beauté des infrastructures. Nous venons également pour vérifier la sécurité et l'endroit où les athlètes Cubains seront hébergés.»

La délégation de Cuba s'est rendue à Gimli où auront lieu les épreuves de voile. «Vous avez un pays magnifique, souligne Angel Iglesias. Nous sommes bien reçus et les Canadiens sont des gens accueillant. Les sites de compétitions sont bien aménagés et nous allons présenter nos meilleurs athlètes. Nous voulons montrer que nous sommes parmi les meilleurs notamment au volley-ball, au baseball et à la boxe.»

Les États-Unis, le Mexique, le Brésil, la Jamaïque, le Canada et Cuba sont les pays qui ont le plus de chances de remporter plusieurs médailles. Cuba est la troisième plus imposante délégations avec un total 509 athlètes. Le Canada présente près de 800 athlètes et les États-Unis, près de 1 000.

La Fiesta au CLR!

Le personnel et les étudiants du collège Louis-Riel (CLR) ont souligné à leur manière, les Jeux panaméricains. Lors d'une cérémonie qui eu lieu le 26 avril, les jeunes ont présenté les 41 disciplines et chaque étudiants portait l'un des 42 drapeaux des pays qui participeront aux Jeux panaméricains du 23 juillet au 8 août.

Accompagnée de l'harmonie du CLR, Christine Turenne, Cosette Dorge et Marc Devigne ont interprété la chanson officielle des Jeux panaméricains. Tandis que les danseurs et danseuses Justin Bohémier, Christine Maynard, Paul Rajotte Danielle Pineau, Jean-Guy Gervais et Crystal Desrosiers ont présenté une chorégraphie très animée.

Au cours des prochaines semaines les étudiants participeront à différentes activités qui toucheront des disciplines sportives. Comme l'explique l'une des organisatrices, Rachelle Fréchette, le collège Louis-Riel présentera «Les minis Jeux panaméricains à Louis» le vendredi 14 mai. «Les Jeunes participeront à six disciplines modifées, souligne-t-elle. Il s'agit du tir à l'arc, tennis, course, la rame stationnaire, du «flag football» et du volley-ball mixte à quatre joueurs.»



Radio-Canada Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h à 15 h 59

6h10 Iris le gentil professeur
6h35 Iznogoud
7h00 Matin express
9h00 Les 3 mousquetaires
10h00 Liza (L au J)
Le Monde de Clémence (V)
11h00 La Vraie Vie
12h00 Le Midi
12h30 Lingo
13h00 Cinéma: **Cerro Torre-La Conquête de la peur** (L)
L'homme de la maison (Ma)
En avant les recrues (Me)
L'Amerloque (J)
Perry Masson: Le cercueil de verre (V)
15h00 Les Chatouilles
15h01 La Maison de Ouimzie
15h30 Rouli-roulotte (L et Ma)
La Boîte à lunch (Me au V)
15h45 Petite étoile
15h59 0340

Lundi

16h00 Woof!
16h24 0340
16h30 Bêtes pas bêtes+
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Courant du Pacifique
➤ 19h00 Les Grands Films: **Intime et personnel.** *É.-U. 1996. Comédie sentimentale. L'ascension de Tally Atwater, une jeune femme de Reno au Nveada qui se fait engager dans une station de Miami sur la foi d'un vidéo bidon qu'elle a tourné elle-même.*
21h30 Chroniques de l'étrange
21h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h57 La Politique fédérale
0h30 *À commoniquer*
0h10 De bouche à oreille
1h40 Fin des émissions

Mardi

16h00 Un cas très spatial
16h24 0340
16h30 À la poursuite de Carmen Sandiego
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 La Soirée du hockey Molson
21h00 Le Téléjournal/Le Point
22h00 Les Nouvelles du sport
22h28 Découverte
➤ 23h28 Cinéma: **Laura**. *Can.-Fr.-Suède 1997. Drame fantastique.*
2h25 Fin des émissions

Mercredi

16h00 Océane
16h24 0340
16h30 Sur la piste
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Branché
19h00 Jardin d'aujourd'hui
19h30 Pareil pas pareil
20h00 Au nord du 60e
21h00 Coup d'oeil
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h58 Vues d'ici: **Survivant dans l'âme.** *Can. 1995. Comédie dramatique.*
1h40 Fin des émissions

Jeudi

16h00 Super Mécanix
16h24 0340
16h30 Les Maîtres des sortilèges
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Montagne
➤ 19h00 Les Grands Films: **La Dernière Danse.** *É.-U. 1995. Drame. Reconnue coupable d'un double meurtre sordide, Cindy Legett attend depuis maintenant 12 ans une exécution sans cesse remise à plus tard.*
21h30 Chronique de l'étrange
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h58 Branché
➤ 0h25 Cinéma: **Angélique et le sultan.** *Fr.-Ital.-All. 1968. Drame.*
2h30 Fin des émissions

Vendredi

16h00 La Série des aventures
16h24 0340
16h30 Lassie
16h55 0340
17h00 Change d'air!
17h30 Manitoba ce soir
18h00 La Soirée du hockey Molson
21h00 Le Téléjournal/Le Point
22h00 Les Nouvelles du sport
➤ 22h28 2000 ans de cinéma: **Napoléon.** *Fr. 1955. Film historique. À l'annonce de la mort de Napoléon, Talleyrand raconte l'Empereur à ses amis réunis autour de lui.*
2h00 Fin des émissions

Samedi

7h02 Babar
7h30 Bouledogue Bazar
7h31 Les Moomins
8h05 La Bande à Dingo
8h35 Les 101 Dalmatiens
9h05 Couacs en vrac
9h35 Doug
10h05 Princesse Sissi
10h35 Animaniacs
11h00 Franc-Croisé
11h30 Fais-moi peur!
12h00 Le Midi
➤ 12h30 Cinéma : **L'Apprentie sorcière.** *É.-U. 1971. Comédie fantastique. En 1940, une femme héberge chez elle trois enfants évacués de Londres pour échapper aux bombardements. Ceux-ci découvrent que leur hôtesse suit des cours de sorcellerie par correspondance et se rendent avec elle dans une île enchantée.*
15h00 Au coeur de nos vies
15h30 Parents d'aujourd'hui
16h00 L'Accent francophone
16h30 L'Arche de Noé
17h00 Les Contes d'Avonlea
18h00 Ce soir
18h30 Vélo mag
➤ 19h00 Cinéma spécial: **Le Pro.** *É.-U. 1996. Comédie. Kevin Costner incarne un golfeur talentueux, Roy McAvoy, qu'on dit capable de frapper une balle plus loin que n'importe qui. Il avait tous les atouts pour faire une belle carrière sur le circuit professionnel, mais manquant de maturité et d'ambition, il passe plutôt ses journées sur un terrain de pratique en compagnie de son meilleur ami, le caddie Romeo Posar. Cette existance change du tout au tout le jour où Roy fait la rencontre de Molly Griswold, une psychologue venue lui demander des leçons.*
22h00 Le Téléjournal
22h30 Les nouvelles du sport
➤ 22h55 Télé-Suspense: **Un député au-dessus de tout soupçon.** *Brit. 1994: Drame de mœurs. Un policitien tente d'étouffer un scandale lié à la vente illégale d'armes dans laquelle il est impliqué. En outre, sa réputation risque d'être entachée par le dévoilement de sa liaison extraconjugale.*
1h15 Fin des émissions

Dimanche

7h00 Les Chatouilles
7h01 Le Monde irrésistible de Richard Scarry
7h30 Bouledogue bazar
7h31 Arthur
8h05 Kléo
8h30 La Bande à Munsch
9h00 Timon & Pumba
9h15 Parcelles de soleil
9h30 Flip Flop
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Scully rencontre
11h30 Médias
12h00 Le Midi
12h30 Second regard
13h00 La Soirée du hockey Molson
16h00 La Semaine verte
17h00 Émilie de la Nouvelle Lune
18h00 Ce soir
18h30 Découverte
19h30 La Vie d'artiste
20h00 Les Beaux dimanches: **Stomp**
21h00 Les Beaux dimanches:**La Dernière Frontière**
22h00 Le Téléjournal
22h33 Les Nouvelles du sport
➤ 23h00 Ciné-Club: **Voyage vers l'espoir.** *Suisse 1990. Drame. Deux Turcs quittent leur village accompagnés du plus jeune de leurs enfants pour entreprendre un voyage clandestin au bout duquel ils espèrent trouver une vie meilleure en Suisse.*
0h55 Fin des émissions




TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

4h30 Infopublicité
5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla Bla Bla
9h00 Taillefer et fille
10h00 Aimer
10h30 Les Fruits de la passion
10h45 J.E. en Direct
12h30 Boutique TVA
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les Mordus

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Fais-moi rire
18h30 Les ailes de la mode
19h00 Place Melrose
20h00 Salle d'urgence
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Ent'Cadieux
19h00 Ally McBeal
20h00 Les machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 La Poule aux œufs d'or
18h30 Fleurs et jardins
19h00 Le retour
20h00 Sauve qui peut!
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
23h01 Infopublicité
1h01 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Caméra choc
18h30 Dodo déco
19h00 Jasmine
20h00 Nikita
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ 19h00 Histoire vraie: **Un amour plus fort que tout.** *Am. 1996. Mélodrame. Dans les années 40, deux aveugles s'éprennent l'un de l'autre.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
23h02 Infopublicité
1h02 Fin des émissions

Samedi

5h00 Infopublicité
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Boutique TVA
10h00 Fleurs et jardins
10h30 Vins et fromage
11h00 Championnat des quilles
12h00 Infopublicité
13h30 Les ailes de la mode
14h00 Cyber club
15h00 Magie sur glace Banque royale • Défi au sommet
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ 17h30 Ciné-extra: **Le nouveau karaté kid.** *Am. 1994. Comédie dramatique. Une adolescente rebelle est prise en charge par un ami asiatique de son grand-père qui lui enseigne les arts martiaux.*
➤ 19h30 Ciné extra: **Desperado.** *Am. 1995. Drame. Un jeune mariachi affronte un trafiquant de drogues qui a tué sa bien-aimée.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h25 Le TVA, sports
➤ 22h25 Ciné-Lune: **Extrême limite.** *Am. 1991. Drame policier. Un agent du FBI enquête sur une série de vols de banques commis par des adeptes du surf.*
1h55 Infopublicité
1h55 Fin des émissions

Dimanche

5h00 Infopublicité
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Boutique TVA
10h00 Évangélisation 2000
10h30 Complètement marteau
11h00 Fais-en ton affaire!
11h30 TVA VIA
12h00 Infopublicité
13h00 Vision mondiale
➤ 14h00 Ciné-pop: **Cocoon.** *Am. 1985. Film de science-fiction. Des vieillards rajeunissent après s'être baignés dans la piscine d'étrangers qui se révèlent être des extraterrestres.*
15h00 Magie sur glace Banque royale • Défi au sommet
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 La vie est un sport dangereux
18h00 Planète en folie
➤ 19h00 Cinéma Télémax Vidéotron: **Apollo 13.** *Am. 1995. Drame historique. À la suite d'une explosion dans leur capsule, trois astronautes doivent redoubler d'ingéniosité pour parvenir à ramener leur fusée sur Terre.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h25 Le TVA, sports
22h01 Vins et fromages
23h11 Évangélisation 2000
23h51 Fin des émissions



TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h00 Les arts et les autres (L)
La vie d'artiste (Ma)
Itinéraire Bis (Me)
Télétourisme (J)
Bons baisers d'Amérique (V)
5h30 Télématin
7h30 Bus et compagnie
8h15 Le journal de TV5
8h30 La vie d'artiste (L)
La 50e avenue (Ma)
Bons baisers d'Amérique (Me)
Panorama (J)
Cap aventure (V)
9h00 Zig zag café
10h00 Argent public (L)
Au nom de tous les dieux (Ma)
Mise au point (Me)
Droit de cité (J)
Temps présent (V)
11h00 Journal de TV5
11h30 Bouillon de culture (L)
Noms de Dieux (Ma)
Reflets (Me)
Haroun Tazieff (J)
Les promesses de la mer (V)
12h15 Revue de presse canadienne (V)
12h30 Faut pas rêver (Ma)
Outremers (Me)
Pulsations (J)
Les Belges du bout du monde (V)
12h45 C'est la vie (L)
13h00 Découverte (V)
13h30 Funambule (L)
Télécinéma (Ma)
Rêves en Afrique (Me)
Alice (J)
Horizons francophones (V)
14h00 Le journal de France 3
14h30 La chance aux chansons
15h15 Gourmandises
15h30 Des chiffres et des lettres

Lundi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 La 50e avenue
18h00 Journal de France 2
18h30 La 13ème nuit des Molières
20h15 Sarah Bernhardt Divine
21h30 Journal belge
22h00 L'Écran témoin
23h15 Soir 3
23h45 Sans cérémonie
1h15 Télécinéma
1h45 Reflets
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 La 50e avenue
4h45 Journal de TV5

Mardi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Bons baisers d'Amérique
18h00 Journal de France 2
18h30 Ça se discute jour après jour
20h30 Temps présent
21h30 Journal belge
22h00 Lumière et compagnie
23h15 Soir 3
0h00 La 13ème nuit des Molières
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Sport Africa
4h45 Journal de TV5

Mercredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Panorama
18h00 Journal de France 2
18h30 Envoyé spécial
20h00 Autant savoir
20h30 Pulsations
21h30 Journal belge
22h00 Le Cercle
23h15 Soir 3
23h45 Ça se discute
1h45 Temps présent
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Rêves en Afrique
4h45 Journal de TV5

Jeudi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Cap aventure
18h00 Journal de France 2
18h30 Au nom de tous les dieux
19h30 Clip postal
20h00 Anne Le Guen
21h30 Journal belge
22h00 Le Cercle
23h15 Soir 3
23h45 Envoyé spécial
01h15 Clip postal
1h30 Noms de Dieux
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Espace francophone
4h45 Journal de TV5

Vendredi

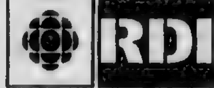
16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Les arts et les autres
18h00 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 L'homme de Suez
21h30 Journal belge
22h00 Au delà des apparences
23h00 Revue de presse canadienne
23h15 Soir 3
23h45 Anne Le Guen
1h15 Tout le monde en parle
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Alice
4h45 Journal de TV5

Samedi

5h00 Au delà des apparences
5h50 Revue de presse canadienne
6h00 Les Belges du bout du monde
6h30 Tendances
7h00 Découverte
7h30 Bus et compagnie
8h15 Le journal de TV5
8h30 Le petit journal
9h00 Génies en herbe
9h30 Rince ta baignoire
10h00 Télétourisme
10h30 Grands gourmands
11h00 Journal de TV5
11h30 Les arts et les autres
12h00 Horizons francophones
12h30 Sport Africa
13h00 Magellan hebdo
13h30 Méditerranéo
14h00 Journal de France 3
14h30 Itinéraire bis
15h00 Funambule
15h30 Fleurs et jardins
16h00 Journal suisse
16h30 Thalassa
17h30 Vins et fromages
18h00 Journal de France 2
18h30 Le plus grand cabaret du monde
20h30 Paris chic choc
21h00 Festival franco-ontarien
21h30 Journal Belge
22h00 Union libre
23h30 Soir 3
23h45 Vivement dimanche
1h45 Vivement dimanche prochain
2h15 l'homme de Suez
3h15 Magellan hebdo
3h45 Paris chic choc
4h15 Télétourisme
4h45 Journal de TV5

Dimanche

5h00 Méditerranéo
5h30 Cap aventure
6h00 Autant savoir
6h30 Rêves en Afrique
7h00 Sindbad
7h30 Bus et compagnie
8h15 Le journal de TV5
8h30 Le petit journal
9h00 Espace francophone
9h30 Kiosque
10h30 Vins et fromages
11h00 Journal de TV5
11h30 Fleurs et jardins
12h00 Vivement dimanche
14h00 Journal de France 3
14h30 Regarde-moi quand je te quitte
16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Haroun Tazieff raconte sa terre
18h00 Journal de France 2
18h30 Vivement dimanche prochain
19h00 Grands gourmands
19h30 Bouillon de culture
20h45 Faxculture
21h30 Journal belge
22h00 Au nom de tous les dieux
23h00 Télétourisme
23h30 Soir 3
23h45 Le plus grand cabaret du monde
1h45 Cap aventure
2h45 Outremers
3h15 L'écran témoin
4h45 Journal de TV5



RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h00 Matin express
8h00 Le monde ce matin
8h30 Médias (L)
Le poin (Ma-V)
9h00 L'Atlantique en direct
10h30 Le Québec en direct
11h00 Le midi
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h0 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
15h35 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Capital actions
18h00 Le monde ce soir
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Vendredi

20h30 Scully RDI
21h00 Montréal en spectacle
21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Griffe
1h00 Montréal en spectacle
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Samedi

4h30 Montréal en spectacle
5h00 Matin express
5h30 Griffe
6h00 Matin express
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Vivre ici
13h00 Enjeux
14h00 Impact
14h30 Montréal en spectacle
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Simplement la vie
17h30 Vivre ici
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien à Tokyo
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Le téléjournal
21h30 Un Canadien à Tokyo
22h00 Griffe
22h30 Montréal en spectacle
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 Entrée des artistes
1h00 Enjeux
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Branché

Dimanche

4h30 Temps d'affaires
5h00 La semaine verte
6h00 Matin express
8h30 La facture
9h00 Point de presse
10h00 Griffe
10h30 L'Accent francophone
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Zone libre
13h00 Branché
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Point de presse
17h30 Franc jeu
18h00 Le monde ce soir
18h30 La Facture
19h00 Grands reportages du siècle
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Médias
21h30 Second regard
22h00 Portrait de notre temps
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 L'Accent francophone
1h00 Zone libre
2h00 Branché
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Griffe
3h30 Horizons francophones
4h00 Impact

CAISSES POPULAIRES

La Fédération appelée à disparaître?

La Fédération des caisses populaires du Manitoba a lancé un débat sur une éventuelle fusion de toutes les caisses au Manitoba. Une idée qui fera jaser!

Pascal DUBÉ

L'avenir des caisses populaires du Manitoba passe par leur fusion. C'est du moins ce qu'a affirmé le président de la Fédération des caisses populaires du Manitoba (FCPM), Normand Collet, le 17 avril, dans son discours livré lors de l'assemblée annuelle de la FCPM. Cette restructuration, admet-il, pourrait signifier la disparition de la Fédération, du moins sous sa forme actuelle. Le directeur de la FCPM, Fernand Vermette, souligne cependant qu'aucune décision n'a encore été prise à ce sujet.

«Nous en sommes présentement à une étape de consultation avec nos membres, précise Fernand Vermette. Nous étudions les différentes possibilités qui sont offertes aux caisses afin de demeurer compétitives dans le marché financier actuel. Il n'y a aucune résolution qui a été adoptée lors de l'assemblée annuelle à ce propos. On ne sait pas quelle structure va se donner la nouvelle organisation. Mais c'est possible que la Fédération, telle qu'on la connaît aujourd'hui, disparaisse.

«Mais même si la Fédération en tant qu'entité n'existait plus, les services qu'elle offre devraient continuer, affirme-t-il. La FCPM ne fait pas simplement normaliser les relations entre les caisses. Elle s'occupe de tout le secteur informatique des caisses par exemple. La restructuration nous permettrait d'économiser des ressources au niveau des relations entre les caisses pour les concentrer vers le développement d'autres services qu'on aimerait offrir à nos membres, comme la carte à puce ou les services bancaires via Internet par exemple.»

Le mouvement des caisses a récemment connu plusieurs exemples de fusionnements. La Caisse La Vérendrye est née de la fusion de six caisses dans la Seine et la Caisse Provencher réunit huit institutions de la Rouge. Ces deux fusions semblent avoir donné de bons résultats.

«Le regroupement de nos caisses a certainement été à notre avantage, confirme le directeur de la Caisse La Vérendrye, François Tétrault. Nous avons réalisé des économies d'échelle au niveau de l'administration des services, ce qui nous a permis d'être beaucoup plus efficace et compétitif. Si on n'est pas compétitif dans notre domaine, on ne sera pas dans le marché longtemps.»


Paul Gilmore.


Archives La Liberté
François Tétrault.

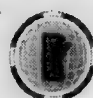
Les membres, explique le directeur de la Caisse Provencher, Paul Gilmore, craigngnet de perdre leur indépendance. En regroupant plusieurs caisses sous une même administration, le poids relatif du vote des membres perd de son influence.

«Je crois cependant que cette perte relative d'autonomie a été largement compensée par l'ajout de plusieurs nouveaux services à l'avantage des membres, indique Paul Gilmore. Et le mouvement coopératif a toujours le même principe de base: un membre égal un vote.»

La voix des affaires

LE BULLETIN D'INFORMATION DU CDÉM

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA



ECONOMIC DEVELOPMENT COUNCIL FOR MANITOBA BILINGUAL MUNICIPALITES

Tout le monde ou presque possède ou travaille avec un ordinateur; mais combien sommes-nous à connaître toutes les possibilités des logiciels que nous utilisons? Quand il s'agit de s'initier à un logiciel ou encore d'apprendre à maximiser les ressources offertes par notre ordinateur, c'est à Mariette DeGagné qu'il faut s'adresser.



Avec son entreprise **2000 + Personalized Computer Training**, Mariette DeGagné offre des cours standards ou conçus sur mesure à ceux et celles qui veulent apprendre à mieux manier les outils d'Internet, de Windows et des programmes comme Excel, Wordperfect ou PowerPoint.

«On offre tous nos cours en français ou en anglais, sur des logiciels français ou anglais, explique l'entrepreneure. Si vous utilisez la version anglaise d'un logiciel mais cherchez à obtenir des explications en français, par exemple, nous sommes les seuls à pouvoir le faire.»

Disponible pour se rendre sur le lieu de travail de ses clients, Mariette DeGagné possède aussi un centre de formation qui lui permet de former quatre personnes à la fois. Débutants ou utilisateurs chevronnés peuvent trouver leur compte parmi les programmes offerts, dit-elle. «Au début, on montrait aux gens comment obtenir du gras ou de l'italique. Maintenant, la plupart des gens savent utiliser les fonctions de base de leur logiciel.» Mais pour apprendre une version avancée d'un logiciel sans devoir lire un manuel d'instructions souvent incompréhensible, ils se tournent vers 2000 +.

Invitée par le CDEM à participer au forum économique de l'Ouest en 1995, Mariette DeGagné a alors connu un véritable lancement et depuis, grâce aux efforts du CDEM qui fait sans cesse la promotion de son entreprise, elle a travaillé auprès d'une clientèle qui, dit-elle, «doit bien compter 95 % des organismes francophones!» Le fameux bogue de l'an 2000 s'est aussi traduit par des contrats pour l'entrepreneure : «Comme les employeurs ont renouvelé leurs parcs d'ordinateurs, ils ont souvent acheté de nouveaux logiciels et il a fallu offrir une formation additionnelle au personnel.»

Avec un chiffre d'affaires qui a doublé au cours des deux dernières années, Mariette DeGagné voit l'avenir avec optimisme. «J'aimerais avoir jusqu'à six ordinateurs dans mon centre de formation, dit-elle, et je veux maintenant développer le marché des régions, où il y a une grande demande pour des services comme les miens.»

Sur mesure

«Beaucoup de gens, par exemple, se servent des tabulateurs pour mettre du texte sur trois petites colonnes, constate Mariette DeGagné. Comme ils ne savent pas bien comment s'y prendre, ça leur cause des ennuis. Mais une fois qu'on a appris comment ça marche, c'est très simple. Souvent, on se débrouille avec notre ordinateur, et on finit par obtenir à peu près ce qu'on veut, mais dans le fond, on perd du temps.» Mariette DeGagné vient en aide aux entreprises et aux personnes qui veulent mieux connaître le fonctionnement de leur ordinateur, en leur proposant de la formation sur mesure.

Portes ouvertes

Mariette DeGagné invite toute la population à l'ouverture officielle de son centre de formation, le 13 mai de 15 h à 18 h.

2000 + Personalized Computer Training
383, boul. Provencher, bureau 114
téléphone : 255-8628.

CDEM

Visite dans Chaboillé

Le 5 mai, une vingtaine de personnes triées sur le volet par le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) prendront place à bord d'un autobus et effectueront une visite guidée des installations touristiques de la région Chaboillé. L'objectif est de déterminer les forces et les choses à améliorer de la région afin d'accueillir plus efficacement les touristes.

«On visitera la cabane à sucre, la Galerie d'art Réal-Bérard, le café Moose Creek, mentionne la directrice générale du CDEM, Mariette Mulaire. La tournée va se faire seulement en français. On sait qu'on peut offrir le service en anglais, mais on veut voir si on est capable de bien le faire en français aussi. On va regarder s'il y a des affiches bilingues, si les menus sont bilingues, etc. Ce n'est pas tout le monde qui sait que du Rye Bread, c'est du pain de seigle.»

P. D.

Point de vue sur l'agriculture

par Gérard Dubé



L'agriculture en expansion

Est-ce possible que le progrès soit le développement d'une erreur?

— Jean Cocteau

Nous avons évolué d'une société de «chasseurs-cueilleurs» (hunter-gatherer) à l'agriculture afin de faciliter l'accès à notre nourriture. En raison des améliorations dans le développement de la qualité, de l'évolution naturelle et de la sélection des semences, la préparations des sols, et les engrais naturels (ex:. fumiers, engrais vert, etc.), les rendements agricoles se sont accrus à travers les siècles. Aujourd'hui nous sommes en plein développement, nous avons atteint des résultats incroyables en employant des nombres toujours grandissants de produits et de technologies de productions.

Mais, dans cette poursuite effrénée vers la production, qu'avons-nous sacrifié? La diminution en qualité de nos aliments, la dégradation de l'environnement, de nos santés, la perte incontestable de la couche arable, l'exode de la campagne vers les villes sont les résultat d'une agriculture obéissant aux dogmes de l'efficacité définis par l'étroite «valeur» du «profit».

On pourrait dire que l'agriculture est en plein essor. La création d'hybrides nous assurait une production plus élevée non seulement par la «qualité» créée de la graine de semence mais aussi par la résistance développée contre certaines maladies des plantes. L'apparition d'une variété grandissante d'engrais, d'herbicides, d'insecticides, etc, et l'augmentation continue des applications garantissaient des moissons abondantes. Aujourd'hui ce sont les percées agressives de la biotechnologie qui font fureur. Nous pouvons maintenant insérer des gênes de qualité (selon la définition de qui, on ne sait pas) en provenance d'humains, de plantes, d'animaux, dans le complexe génétique de ses mêmes êtres vivants. En 1998 dans le monde, 27,8 millions d'hectares, soit l'équivalent de 44 % de la surface du Manitoba, ont été semés en organismes génétiquement modifiés (OGM). Il est fort possible qu'à l'heure actuelle nous consommons déjà ces produits. En Amérique du Nord, sous pression du «complexe» génético-industriel, les gouvernements n'ont pas voulu adopter une loi afin que les consommateurs puissent identifier les OGM dans les produits mis en marché.

Nous sommes donc passés d'une agriculture traditionnelle à l'agrobusiness, c'est-à-dire, d'une culture basée sur nos besoins de s'alimenter au culte de l'efficacité et du profit. Cette recette, comprend l'élargissement des monocultures, la concentration des élevages, et des équipements des plus en plus techniques. On nous dit que c'est ainsi que nous resterons compétitifs sur le marché mondial. L'efficacité exige que nous produisions toujours davantage, ce qui d'ailleurs nous a conduit à la surproduction.

La détérioration de la couche arable (1), la pollution de l'environnement, l'empoisonnement de nos denrées quotidiennes (tels les pommes, courges, haricots verts, etc.) (2), les pertes d'emploi en agriculture, l'anéantissement de la ferme familiale sont les résultats de cette course affolée vers l'expansion. En Iowa, dans les derniers quatre ans, 4 000 fermiers de porcs ont été gobés. (3) Au Manitoba 300 fermes laitières ont été englouties par l'expansion, et plusieurs autres subiront même sort. Que deviendront ces fermiers? Dans l'Union européenne, 6,1 millions d'emplois agricoles ont été perdus depuis 20 ans. (4)

Autre symptôme de la surproduction: la chute des prix du porc et des céréales. Le lait, le bœuf, les œufs, le poulet ne tarderont pas eux aussi à subir les mêmes secousses si les États-Unis poursuivent leur politique de libre échange et de mondialisation.

L'agriculture telle que pratiquée par l'agrobusiness consomme énormément de ressources. En fait,l'industrie agricole qui se dit efficace, est de ce point de vue plutôt déficitaire. Pour produire une calorie d'énergie, elle doit en consommer 20.

À ce rythme, il faudrait être aveugle pour ne pas voir l'impasse vers laquelle nous nous dirigeons. Jean Cocteau a sans doute raison!

(1) P. 89, Le Krach Alimentaire, Philippe Desbrosses, Éditions du Rocher 1988.
(2) Voir les rapports aux consommateurs (March issue. Consumer Reports).
(3) Manitoba Cooperator. Juin 1998.
(4) Le Monde diplomatique. Novembre 1998. Imposer les droits...

Gérard Dubé pratique l'agriculture biologique. Cette chronique est la première d'une série de cinq sur les pratiques actuelles en agriculture.

SITUATION ÉCONOMIQUE

Sortir du marasme

Yves LUSIGNAN (APF):

Même si l'économie a pris du mieux, beaucoup de Canadiens craignent de perdre leur emploi, sont endettés jusqu'au cou et sont presque sans épargnes.

C'est ce qui ressort à la lecture de l'*Indice de sécurité personnelle* (ISP) une nouvelle mesure du bonheur des Canadiens élaborée par le Conseil de développement social (CCDS), en collaboration avec le Bureau d'assurance du Canada, Santé Canada et le Centre national de prévention du crime.

Cette mesure combine des données exactes sur la situation économique et physique des Canadiens, avec des informations sur leur perception de leur sécurité d'emploi, l'accès aux soins de santé et la criminalité.

La récession des années 90 et les compressions budgétaires ont laissé des traces profondes dans l'imaginaire collectif des Canadiens: 30 % d'entre eux pensent qu'ils risquent de perdre leur emploi au cours des prochaines années.

Les Canadiens avec un revenu de moins de 40 000 $ et sans diplôme secondaire sont les plus inquiets de perdre leur emploi. Les plus pessimistes résident en Atlantique et en Colombie-Britannique, les plus optimistes au Québec, en Alberta et en Saskatchewan. 40 % des Canadiens ne croient pas être en mesure de trouver un travail équivalent dans les six mois qui suivraient une perte d'emploi.

Le revenu des Canadiens s'est légèrement amélioré en 1998, une première depuis le début de la décennie. Mais 56 % des Canadiens considèrent avoir un revenu suffisant pour répondre aux besoins essentiels de leur famille.

Selon le CCDS, cette inquiétude économique se reflète clairement dans le niveau d'endettement record. En effet, la dette moyenne des ménages est maintenant plus élevée que le revenu annuel disponible. Pour bien des Canadiens, l'augmentation de la dette personnelle s'explique surtout par l'ampleur de leur hypothèque, qui représente 72 % du revenu disponible en 1998.

Les Canadiens sont tellement endettés que si ceux et celles en âge de travailler perdaient leur emploi en même temps que leur partenaire, 29 % n'auraient pas suffisamment d'épargnes pour subvenir à leurs besoins pendant plus d'un mois. Seulement 9 % auraient des ressources suffisantes pour survivre un an. De plus, seulement un citoyen sur quatre dit faire confiance au programme d'assurance-emploi pour couvrir ses besoins pendant qu'il cherche un nouvel emploi.

Sécurité personnelle

Par ailleurs, plus de 75 % des Cacadiens se disent en très bonne ou en excellente santé, mais ce pourcentage tombe à 66 % chez ceux qui ont un revenu de moins de 20 000 $.

Plus du quart des Canadiens disent mener une vie extrêmement stressante (26 %) et 56 % pensent que leur vie est moyennement stressante.

Malgré les bouleversements dans les soins de santé, 60 % des Canadiens ont confiance d'avoir accès à des soins d'urgence au besoin.

Finalement, trois Canadiens sur quatre se sentent à l'abri de la criminalité violente et deux sur trois du crime à la propriété. Le sentiment de sécurité est surtout élevé en Atlantique et diminue graduellement d'Est en Ouest.

VIVRE EN MILIEU RURAL

La population se stabilise

La diminution de la population agricole n'a été que de 1,7 %entre 1991 et 1996, ce qui représente une amélioration par rapport à la baisse de 5,6 % enregistrée entre 1986 et 1991.

De nouvelles informations publiées par Statistique Canada sur le Recensement de l'agriculture de 1996 permettent de chiffrer à 851 400 personnes la population agricole au Canada, ce qui représente 3 % de la population canadienne.

Dans certaines provinces, la tendance à la baisse de la population agricole a même fait marche arrière. Elle augmente depuis 1986 en Colombie-Britannique (+13,1 %) et en Alberta (+7,4 %) et affiche une augmentation depuis 1991 en Nouvelle-Écosse (4,1 %) et au Manitoba (+0,6 %).

La population agricole de l'Ontario était la plus nombreuse avec 221 230 personnes, mais elle ne représentait que 2 % de la population de la province. Par contraste, la population agricole de la Saskatchewan s'établissait à 140 345 personnes et représentait 14,7 % de la population totale.

Dans les autres provinces, la population agricole s'élevait à 1 680 à Terre-Neuve (0,3 %), 7 805 à l'Ile-du-Prince-Édouard (5,8 %), 13 060 en Nouvelle-Écosse (1,4 %), 10 350 au Nouveau-Brunswick (1,4 %), 114 650 au Québec (1,6 %), 79 840 au Manitoba (7,2 %), 188 510 en Alberta (7,0 %) et 68 770 en Colombie-britannique (1,8 %).

Autre donnée intéressante : près du dixième des 387 600 agriculteurs du pays, soit 39 620, étaient des immigrants dont les deux tiers ne parlaient ni le français, ni l'anglais. Les Allemands étaient les plus nombreux parmi ceux qui ne parlaient aucune des deux langues officielles, suivis de ceux qui avaient inscrit le néerlandais et l'italien.

Un exploitant agricole sur trois (27 %) était immigrant en Colombie-Britannique, la plus forte proportion au pays.

Les données compilées par Statistique Canada indiquent aussi que les agriculteurs sont mieux instruits qu'il y a 15 ans. Davantage d'agriculteurs ont fait des études universitaires en 1996 (15 %) mais les études collégiales étaient plus courantes. Parmi tous ceux qui ont déclaré avoir fait des études postsecondaires, 19 % avaient étudié en sciences et technologies agricoles et biologiques.

Les femmes qui exploitaient des fermes étaient en moyenne plus instruites que les hommes. Elles affichaient 12,5 années de scolarité en 1996 comparativement à 11,5 années pour les hommes.

Pour ce qui est du revenu moyen, il s'élevait à 53 121 $ en 1995 ce qui se rapproche de beaucoup du revenu moyen de 54 562 $ pour les familles dans l'ensemble de la population.

Le nombre de fermes était toujours en baisse et se chiffrait à 276 548 comparativement à un sommet de 732 800 en 1941.

FORMATION INFORMATIQUE

PBSC

COMPUTER TRAINING

An IBM Company

Formation informatique PBSC est une des sociétés nationales de formation informatique les plus importantes au Canada. Elle offre des solutions à ses clients partout au Canada depuis 1980. Grâce à une période de croissance, PBSC a besoin, dans la ville de Winnipeg, d'un(e):

COORDONNATEUR/COORDONNATRICE EN MARKETING - TEXTES FRANCAIS

La personne qui occupera ce poste travaillera de près avec le directeur de marketing pour rédiger en français les communications de l'entreprise, des textes publicitaires et des textes pour le Web. Cette personne traduira du matériel publicitaire de l'anglais vers le français et travaillera sous la direction de nos succursales au Québec pour développer du matériel destiné au marché canadien-français. La personne retenue possèdera de l'expérience considérable en marketing, sera a l'aise de travailler dans un environnement où on se sert d'un serveur et possèdera d'excellentes connaissances de rédaction en anglais et en français.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae sous pli confidentiel à:
Formation informatique PBSC
a/s Généraliste en ressources humaines
1313, rue Border, bureau 87
Winnipeg (Manitoba) R3H 0X4
Télécopieur: (204) 694-2395

PBSC s'engage à l'équité en matière d'emploi.
Les candidats qualifiés sont encouragés à postuler pour le poste.

Victoria-Prince George-Vancouver-Calgary-Edmonton-Regina-Saskatoon
Winnipeg-Toronto-Mississauga-Markham-North York-London-Ottawa
Montreal-St. Laurent-Quebec-Moncton-Halifax
www.pbsc.com



COORDONNATEUR OU COORDONNATRICE DE PROJETS-PILOTES

L'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM) s'est vue confier par le ministère provincial de la Justice le mandat de coordonner des projets-pilotes visant l'instauration d'une gamme complète de services bilingues en matière d'administration de la justice.

Ces projets-pilotes s'inscrivent dans le cadre de la mise en oeuvre des recommandations formulées par le juge Richard Chartier dans son rapport concernant la refonte de la politique du gouvernement du Manitoba sur les services en français et par le Groupe de travail sur l'amélioration des services en français dans le système judiciaire du Manitoba.

L'AJEFM est à la recherche d'un coordonnateur ou d'une coordonnatrice d'expérience pour ces deux projets-pilotes qui seront mis sur pied à Saint-Boniface et à Saint-Pierre-Jolys. La durée approximative de ce poste est de deux ans.

COMPÉTENCES REQUISES

- Grande expérience de la coordination de projets et connaissance approfondie des pratiques et méthodes s'y rattachant.
- Aptitudes marquées pour la gestion, notamment sur les plans suivants : leadership, communication, planification et organisation, négociation et prise de décisions.
- Esprit d'analyse, aptitudes à établir de bonnes relations interpersonnelles et aptitudes dans le domaine des relations publiques.
- Expérience dans la rédaction de documents administratifs.
- Très bonne maîtrise du français et de l'anglais parlés et écrits.

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

- Connaissance du fonctionnement des tribunaux.
- Connaissance de la communauté francophone du Manitoba.

RÉMUNÉRATION

- La rémunération de la personne choisie sera déterminée en fonction de ses aptitudes et de son expérience.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

- Le plus tôt possible.

La personne choisie travaillera sous la direction du coordonnateur de l'AJEFM et en collaboration avec le Groupe de travail sur l'amélioration des services en français dans le système judiciaire du Manitoba.

Pour poser votre candidature, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et une lettre d'accompagnement à l'adresse suivante, au plus tard le 14 mai prochain :

Mᵉ Marianne Rivoalen
Présidente
Association des juristes d'expression française du Manitoba
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7



L'Association jeunesse fransaskoise Inc. (AJF), un organisme voué au développement de la jeunesse fransaskoise (14-25) est à la recherche d'une personne motivée et «fou-brac» de la jeunesse pour occuper le poste de

Directeur(trice) général(e)

FONCTIONS

Sous l'autorité de la présidence du bureau de direction, la personne choisie est responsable:

- de la préparation des documents nécessaires aux réunions;
- d'assurer la mise en œuvre du plan d'action et de la programmation;
- de superviser la gestion des ressources financières et humaines de l'organisation;
- d'assister à la planification et la coordination de différents projets et activités.

QUALIFICATIONS

La personne occupant le poste devra:

- posséder un diplôme universitaire en administration, sciences politiques ou dans une discipline connexe ou encore posséder l'expérience pertinente;
- posséder une excellente connaissance du milieu francophone et des réalités de la jeunesse;
- faire preuve d'habiletés à travailler avec des jeunes, des bénévoles et en animation;
- démontrer une bonne capacité de rédaction, d'analyse et de synthèse;
- être bilingue (français/anglais);
- avoir de l'expérience dans la diversification de financement et de levée de fonds;
- avoir une connaissance du système fédéral et de son fonctionnement.

De plus, la personne devra être dynamique et posséder les qualités essentielles pour assumer le leadership nécessaire à la direction d'une association qui a plus de 25 ans d'existence.

RÉMUNÉRATION, CONDITIONS DE TRAVAIL ET LIEU DE TRAVAIL

Salaire à être déterminé selon l'échelle salariale en vigueur et selon les expériences. De plus, l'AJF offre d'excellents avantages sociaux à son personnel. La personne choisie devra être disponible à travailler lors de quelques fins de semaine de rencontres et à partir du siège social à Saskatoon (Saskatchewan).

LE PRÉSENT CONCOURS

Toute personne intéressée devra faire parvenir sa candidature en n'oubliant pas d'inscrire sur l'enveloppe «CONCOURS AJF» **avant le 5 mai 1999** à:

Monsieur Anuj Khosla, président
Association jeunesse fransaskoise Inc.
440, 2ᵉ avenue Nord, bureau 203
Saskatoon (Saskatchewan) S7K 2C3
Tél.: (306) 653-7452 • Fax: (306) 664-6447
anuj@iname.com

Manitoba

CONSEILLÈRE/CONSEILLER PÉDAGOGIQUE - CRC, Trois postes, Français langue première M à 8; Anglais/English LA-Immersion M à S4; et Sciences humaines M à S4 (poste à demi-temps), Prêt de service ou poste à terme, Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Winnipeg. Numero du concours : 56. Échelle de salaire : 47 906 $ à 60 805 $. Date de clôture : le 3 mai 1999.

Qualités requises : La personne choisie détiendra un certificat d'enseignement valide et de l'expérience en enseignement. La maîtrise de la langue française et de la langue anglaise orales et écrites est essentielle. De l'expérience avec l'utilisation des technologies de l'information (traitement de textes et courrier électronique) est aussi essentielle. Une compréhension approfondie de l'éducation basée sur les résultats d'apprentissage et les normes, et la connaissance des politiques Nouvelles directions, sont des caractéristiques aussi importantes.

De plus, d'excellentes aptitudes de présentation et de communication, une grande connaissance d'une vaste gamme de stratégies d'apprentissage pour les élèves, de méthodes d'évaluation et de stratégies pédagogiques, dont la pédagogie différenciée, sont nécessaires.

Les curriculum vitae doivent comprendre une énumération des connaissances et de l'expérience dans les domaines susmentionnés.

Fonctions : Cet emploi représente une occasion stimulante pour un enseignant ou une enseignante ayant de l'expérience en développement de programmes d'études. Si vous êtes une personne très motivée qui travaille bien à la fois de façon autonome et au sein d'une équipe, et qui veut faire en sorte que l'enseignement en classe soit différencié pour répondre aux besoins de tous les élèves, ce poste pourrait vous intéresser.

Le ou la titulaire sera responsable du développement et de la mise en œuvre de programmes d'études (Cadre de résultats d'apprentissage et de normes et Document de mise en œuvre) selon la matière scolaire.

Le ou la titulaire sera responsable du développement et de l'implantation des programmes d'études dans une discipline particulière. Il ou elle sera appelé(e) à diriger des comités de travail pour élaborer des programmes d'études et/ou évaluer et développer du matériel didactique et collaborer avec les autorités locales à la mise en œuvre des programmes d'études et/au développement professionnel.

Il ou elle sera appelé(e) à gérer un budget d'exploitation et à organiser des ateliers et des sessions.

De plus, le ou la titulaire sera responsable de toutes les autres fonctions qui lui seront confiées.

Présentez votre demande par écrit à : Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Gestion des ressources humaines, 1181, avenue Portage, bureau 404, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3, Télécopieur : (204) 948-2193.

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.

CONSEILLER EN LOISIRS - RR1
(Poste de durée déterminée, jusqu'au 30 septembre 1999)

Culture, Patrimoine et Citoyenneté – Direction des services régionaux, Morden. N° de concours : 02. Échelle de salaire : de 29 220 à 34 535 $ par année (de 15,45 $ à 18,26 $ l'heure). Date de clôture : à midi, le 17 mai 1999.

Fonctions : Culture Patrimoine et Citoyenneté Manitoba recherche une personne pouvant fournir un service consultatif communautaire à ses clients de la région du Centre. Le candidat retenu aura la responsabilité de diverses tâches liées à l'administration des subventions, à la consultation, à la gestion des services des bénévoles et à l'éducation populaire.

Qualités requises : Avoir l'expérience et la compréhension requises de tous les différents domaines se rapportant au développement communautaire et organisationnel des communautés rurales. Capable de concevoir et d'analyser, la personne choisie sera également compétente en matière de communication orale et écrite. La connaissance de la technologie des ordinateurs personnels constitue également un atout. les candidats doivent pouvoir travailler de façon autonome et selon un horaire flexible. Les candidats doivent posséder un permis de conduire du Manitoba valide. Puisqu'il s'agit d'un *poste désigné bilingue*, une bonne connaissance orale et écrite de la langue française est essentielle.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Les candidatures pour ce poste doivent parvenir à :

Direction des services régionaux, Culture, Patrimoine et Citoyenneté Manitoba
225, Wardrop
Morden (Manitoba) R6M 1N4
au plus tard à midi, le 17 mai 1999

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, Autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.

MUSÉE DES ENFANTS DU MANITOBA

AGENT.E DES RÉSERVATIONS ET DE L'ADMINISTRATION

La personne choisie pour occuper ce poste à temps plein d'agent.e des réservations et de l'administration aura comme responsabilité principale d'assurer que toutes les réservations et les demandes par téléphone soient gérées de façon efficace. De plus, elle fournira un soutien de bureau à la direction générale, au personnel de l'administration et aux membres du conseil d'administration du Musée. Le candidat ou la candidate doit avoir une formation postsecondaire en gestion de bureau; être une personne très organisée ayant entre 3 et 5 ans d'expérience en administration, dont de l'expérience à s'occuper de réservations; être bilingue (français et anglais); et connaître le fonctionnement d'un système téléphonique Meridian, ainsi que plusieurs logiciels informatiques, dont WordPerfect 6.1 et Lotus 123.

Le salaire initial pour ce poste est de 22 000 $.

Pour faire votre demande, veuillez envoyer votre curriculum vitae rédigé en anglais **avant le 6 mai 1999** à :

Directeur des programmes
Musée des enfants du Manitoba
Édifice Kinsmen
45, route Forks Market
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4T6
Télécopieur : 956-2122

Pas d'appels téléphoniques, SVP.



La Commission canadienne du blé

Technicien(ne) informatique Concours #99-21A

L'individu sera responsable du bon fonctionnement du matériel informatique, y compris imprimantes, mécanismes d'entrainement, serveurs et s'acquitte de diverses tâches de mise au point et au besoin avise les services techniques. Ce poste exige la disponibilité par quarts.

Le titulaire devra justifier d'un certificat en informatique, être titulaire d'un diplôme d'analyste-programmeur et/ou faire preuve d'expérience similaire. Le/la candidat(e) devra être au fait des systèmes suivants: MVS/JES2, VTAM, Novell, AIX - traitement des données, réseautage et micro-informatique. En outre, le/la candidat(e) devra disposer de bonnes aptitudes à la communication technique, principalement se montrer apte aux dépannages informatiques en tous genres, tout en sachant travailler efficacement en équipe.

Réceptionniste bilingue Concours #99-22A

La personne retenue sera en charge d'accueillir tous les visiteurs et de leur apporter tous renseignements utiles dans les deux Langues officielles - anglais et français; également d'exécuter certaines tâches relativement à l'attribution de laissez-passer et en l'occurence de répondre à certains besoins en traitement de texte.

Les candidats devront maîtriser absolument les deux langues officielles et être en mesure de communiquer efficacement avec une variété d'individus avec tact et diplomatie. De bonnes qualifications administratives ainsi que la capacité à se servir d'un ordinateur personnel Windows (Word, Excel) sont indispensables.

Nous offrons un système de rémunération intéressant, qui consiste en un salaire concurrentiel, des avantages sociaux et d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur dossier de candidature par écrit, avec CV, salaire anticipé et références **avant vendredi 7 mai 1999 à:**

Direction des resources humaines
La Commission canadienne du blé
C.P. 816 Succ. Main
Winnipeg, Manitoba R3C 2P5
ou par télécopieur: (204) 983-1209

L'ÉCOLE TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE
fait appel de candidatures pour le poste de
professeur ou professeure
pour le programme Aide en soins de santé

La personne embauchée devra :

- ✓ enseigner les cours théoriques;
- ✓ préparer les cours;
- ✓ corriger les travaux;
- ✓ rencontrer les étudiants et les étudiantes au besoin;
- ✓ faire preuve d'intérêt à poursuivre sa formation dans le domaine de l'enseignement.

Qualités requises :

- ✓ formation professionnelle en sciences infirmières : minimum infirmière ou infirmier autorisé (RN);
- ✓ brevet ou certificat d'enseignement professionnel un atout;
- ✓ expérience en élaboration de cours un atout;
- ✓ expérience pratique dans le domaine de la santé;
- ✓ bon esprit d'organisation;
- ✓ excellentes habiletés de communication interpersonnelle;
- ✓ excellente connaissance du français;
- ✓ aptitude à travailler en équipe.

Entrée en fonction : à déterminer

Rémunération : à déterminer selon les qualifications et l'expérience.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae, **avant le 14 mai 1999**, à :

Madame Charlotte Walkty, directrice
École technique et professionnelle

Collège universitaire de Saint-Boniface

200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 235-4489

www.ustboniface.mb.ca

GREFFIER DE LA COUR ET PRÉPOSÉ BILINGUES À L'ENREGISTREMENT MAGNÉTIQUE – CC1/2
Poste terme de 6 mois

Justice Manitoba, Tribunaux de Winnipeg - Saint-Boniface, Winnipeg. N° de concours : 92. Échelle de salaire : de 27 972 à 34 535 $. Date de clôture : le 7 mai 1999.

Liste d'admissibilité de 12 mois pour les postes bilingues et les postes unilingues anglais.

Compétences : Expérience de travail de bureau dans le milieu judiciaire ou des tribunaux. Avoir terminé un programme menant au titre d'assistant juridique sera un atout. Doit avoir des aptitudes en communication et en relations interpersonnelles, faire preuve de jugement et de discrétion dans des situations difficiles, avoir de l'initiative, être bien organisé et pouvoir prendre des décisions de manière autonome. La connaissance de la documentation et de la procédure judiciaire sera un atout. Connaissance de base en dactylographie (30-40 mots/min). Le fait d'avoir de l'expérience de travail sur ordinateur et avec du matériel d'enregistrement (magnétophone à quatre pistes) constitue un atout. Aptitude à parler de façon forte et claire sans erreur et à s'exprimer couramment dans les deux langues officielles, bonnes connaissances en grammaire et en orthographe. La personne titulaire sera occasionnellement amenée à voyager pour travailler dans d'autres tribunaux.

Fonctions : La personne titulaire remplira les fonctions de greffier bilingue de la cour et de préposé bilingue à l'enregistrement magnétique pour les audiences de la Cour provinciale et de la Cour du Banc de la Reine. Les tâches de préposé à l'enregistrement comprennent: enregistrer mot à mot tout ce qui se dit pendant les audiences et enregistrer de manière exacte les actes de procédure. Les tâches de greffier comprennent: réception, marquage et inscription de toutes les pièces, lecture des accusations, inscription des procès-verbaux, assermentation des témoins. La personne titulaire assurera également l'ordre dans la salle d'audience et remplira d'autres tâches connexes. Elle sera chargée du suivi de tous les actes de procédures judiciaires et exécutera les tâches générales de bureau qu'on lui confiera. Elle aidera, au besoin, les membres du corps judiciaire, les juristes, la police et le grand public.

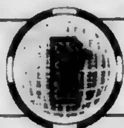
Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Veuillez présenter votre demande par écrit à l'adresse suivante :

Justice, culture, patrimoine et citoyenneté Manitoba
Gestion des ressources humaines
405, avenue Broadway, bureau 910
Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6
Télécopieur : (204) 945-3764

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, Autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA



ECONOMIC DEVELOPMENT COUNCIL FOR MANITOBA BILINGUAL MUNICIPALITIES

Le CDEM est à la recherche d'un.e

Coordonnateur.trice du programme d'Aide au travail indépendant (ATI)

Sommaire de l'emploi

Sous la direction de la Directrice générale le ou la coordonnateur.trice remplira les fonctions suivantes :

- coordonner la livraison des programmes du ministère de la Formation professionnelle et de l'Éducation du Manitoba axés sur le développement d'entreprises (Programme Aide au travail indépendant);
- faire la promotion des programmes auprès des communautés desservies par le CDEM;
- faire la promotion du CDEM et travailler afin d'assurer la livraison de résultats concrets et la création d'emplois au sein des entreprises dans les municipalités;
- s'intégrer aux activités du CDEM et agir comme coordonnateur.trice de la formation auprès des gens d'affaires.

Qualifications :

Éducation : des études postsecondaires de préférence

Connaissances :

- connaissance et expérience de logiciels de traitement de textes (préférablement Microsoft Office);
- connaissance de la communauté franco-manitobaine;
- connaissance dans le secteur privé (en entreprise);
- maîtrise du français et de l'anglais parlé et écrit;

Capacités :

- doit travailler de façon autonome;
- doit avoir de l'énergie et de la diplomatie;
- excellentes habilités en communication;

Exigences : permis de conduire et accès à une voiture

Salaire : à discuter selon la compétence et l'expérience

Début du travail : le plus tôt possible

Fin du concours : le vendredi 7 mai

Faire parvenir votre curriculum vitae et une lettre de présentation par courrier à :

Madame Mariette Mulaire
Directrice générale
CDEM
390, boulevard Provencher, unité K
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9

par télécopieur au : (204) 237-4618
ou par courriel à : mmulaire@cdem.com

Seules les personnes choisies pour une entrevue seront avisées. Nous remercions tous ceux et celles qui ont répondu à cette offre d'emploi.

L'ÉCOLE TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE
fait appel de candidatures pour le poste de
coordonnatrice ou coordonnateur
pour le programme de formation
Aide en soins de santé

Qualités requises :

- ✓ formation professionnelle en sciences infirmières : minimum infirmière ou infirmier autorisé (RN);
- ✓ expérience pertinente dans le domaine de la santé;
- ✓ esprit d'organisation et d'initiative;
- ✓ excellente connaissance du français;
- ✓ habiletés de communication interpersonnelle et de travail d'équipe bien développées;
- ✓ aptitude à l'enseignement et à l'élaboration de cours.

Rémunération : selon la formation et l'expérience

Entrée en fonction : le 1er juin 1999

Date limite pour la réception des demandes : le 14 mai 1999

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae à :

Madame Charlotte Walkty, directrice
École technique et professionnelle

Collège universitaire de Saint-Boniface

200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 235-4489

www.ustboniface.mb.ca

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

Enseignant.e

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler un poste à **l'École/Collège régional Gabrielle-Roy** :

Poste temporaire à 100 % du temps
5e et 6e année classe combinée

L'entrée en fonction se fera **le 10 mai 1999 jusqu'au 30 juin 1999.**

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec le directeur **avant le mardi 4 mai 1999** :

Monsieur Mario De Rosa
Directeur
École/Collège régional Gabrielle-Roy
Case postale 430
Île-des-Chênes (Manitoba)
R0A 0T0

Téléphone: (204) 878-2147 Télécopieur: (204) 878-3495



recherche des
infirmier.e.s autorisé.e.s

Infirmier.e.s autorisé.e.s : une position à temps plein jours/soirée
une position à temps plein en soirée
une position à temps partiel en soirée

Le Centre Taché est un établissement de soins de longue durée offrant des services aux personnes âgées ou handicapées.

Ces personnes doivent :

- être membre de MARN;
- de préférence avoir de l'expérience auprès des personnes âgées ou handicapées;
- être bilingues;
- posséder des qualités de leadership;
- posséder un bon sens de l'organisation;
- certificat CPR.

Échelle salariale :

Infirmier.e.s autorisé.e.s : de 17,788 $ à 21,652 $ de l'heure.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur candidature par écrit **avant le 2 mai 1999** au:

Centre Taché
Ressources humaines
185, rue Despins
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2B3

Nous apprécions toutes les demandes mais nous ne convoquerons que les candidat.e.s retenu.e.s.

Cherchez-vous un travail valorisant?

Emploi permanent à temps partiel
(éventuellement à temps complet)

Nous offrons des possibilités d'avancement, des cours professionnels, un salaire compétitif comprenant des bonis et des commissions, et un milieu de travail unique.

La personne recherchée a de l'expérience de travail auprès des gens ayant des besoins personnels particuliers. Vous êtes une personne mûre, responsable, travaillante, honnête et compatissante. Vous vous intéressez aux produits cosmétiques et aux coiffures, êtes bilingue (français et anglais) et avez certaines connaissances en informatique.

Si vous êtes capable de travailler au sein d'une équipe professionnelle et aimeriez occuper un emploi valorisant, nous aimerions vous rencontrer.

Veuillez communiquer avec nous pour plus de détails ou envoyer votre curriculum vitae (avec références) à :

Evelyn Valcourt, présidente
Evelyn's Wig Sales & Service
C.P. 37
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0
Téléphone: 878-2351

Réceptionniste / Secrétaire

Entrée en fonctions immédiate. La personne choisie doit être bilingue, capable d'être plaisante et professionnelle envers le public, compétente en Word et en Excel (pour Window 95), et capable de travailler sous pression durant les saisons occupées.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae à :

Secteur du personnel
Freshwater Fish
Marketing Corporation
1199, route Plessis
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3L4
Télécopieur : 983-6497

Manitoba

AGENTE/AGENT D'ÉDUCATION - CRC, 1 poste à terme, Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Winnipeg. Numero du concours : 79. Échelle de salaire : 47 906 $ à 60 805 $. Date de clôture : le 10 mai 1999.

Qualités requises : Certificat d'enseignement et expérience dans l'enseignement du *Français langue seconde-immersion* au secondaire. Expérience en mesure et évaluation est un atout important. Excellentes connaissances des contenus du programme d'études *Français langue seconde-immersion.* Maîtrise de la langue française et de la langue anglaise. Compétences dans le domaine de la rédaction et l'édition de documents. Facilité à gérer des projets complexes. Aptitudes à travailler en équipe. Expérience avec l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (traitement de textes et courrier électronique).

Fonctions : Le ou la titulaire sera principalement responsable du développement, de l'administration, de la correction et de l'analyse des tests pilotes ainsi que de l'administration et de la correction des tests officiels basés sur les normes en *Français langue seconde-immersion* au secondaire 4 au niveau provincial. La ou le titulaire fera partie d'une équipe d'agentes et d'agents d'éducation préposés à l'évaluation. Elle ou il devra élaborer un plan d'action qui respecte les échéances et les prévisions budgétaires du projet dont elle ou il est responsable. De plus, elle ou il sera responsable de toutes autres tâches qui lui seront confiées.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Présentez votre demande par écrit à : Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Gestion des ressources humaines, 1181, avenue Portage, bureau 404, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3, Télécopieur : (204) 948-2193.

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.

PLAN FINANCIER
AVIS PUBLIC

Le public est avisé de ce qui suit:

Conformément au paragraphe 162(2) de la *Loi sur les municipalités*, le Conseil du Village de Saint-Pierre-Jolys tiendra une audience publique concernant le plan financier pour l'exercice 1999, à la salle du conseil du Village de Saint-Pierre-Jolys, le 10 mai 1999, à 19 heures.

Le Conseil entendra alors toute personne intéressée à présenter ses observations, poser des questions ou formuler une opposition au sujet du plan financier.

Les personnes intéressées peuvent examiner une copie du plan financier au bureau du Village, situé au 466, rue Sabourin, durant les heures normales de bureau.

Le 16 avril 1999

Suzanne Hébert
Directrice générale

Thérapeute en loisirs

Centre psychiatrique régional
Service correctionnel du Canada

Saskatoon (Saskatchewan)

À titre de thérapeute en loisirs, votre défi consistera à évaluer, coordonner et offrir des programmes et services thérapeutiques aux patients (détenus) d'un hôpital psychiatrique agréé. Vous toucherez un salaire variant entre **33 373 $** et **41 701 $,** en plus d'une indemnité de facteur pénologique de 1 600 $ par année.

La maîtrise de l'anglais est essentielle pour ce poste.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez appeler au Centre d'information sur l'emploi au numéro (204) 984-4636. Vous pouvez également visiter notre site Internet à **http://jobs.gc.ca.** Les candidatures doivent nous parvenir **d'ici le 10 mai 1999.**

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
This information is available in English.



Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Canadä

WINNIPEG



AVIS PUBLIC
Aéroport international de Winnipeg
Programme sur l'usage d'herbicide et de pesticide

Avis est donné par la présente que l'Administration aéroportuaire de Winnipeg inc. (WAA) a l'intention de mener, au cours de 1999, un programme de contrôle des insectes et des mauvaises herbes autour de l'Aéroport international de Winnipeg et des installations de Navigation aérienne se trouvant en périphérie. Ce programme visant la sécurité aérienne est conçu pour contrôler les mauvaises herbes et les arbustes nuisibles, éliminant ainsi les abris et les attractifs pour les animaux dans une région délimitée par une clôture. Le programme de pesticide cherche à protéger l'équipement électronique sensible en détournant les rongeurs.
Le programme se déroulera entre le 17 mai 1999 et le 30 septembre 1999.
Les pesticides qui seront utilisés comprennent : le rodenticide Rozol et des cartouches de nitrate de sodium/soufre.
Les herbicides comprennent : Amitrol, 2-4-D Amine, Hyvar SL, Round Up, Killex, Banvel, Dursban et Aatrex 480.
Les membres du public peuvent envoyer leurs commentaires au sujet du programme de contrôle dans les 15 jours suivant la publication de cet avis, en écrivant à l'adresse suivante :

Environnement Manitoba
Division de la sécurité et de l'hygiène du travail
C.P. 7, Édifice n° 2
139, boulevard Tuxedo
Winnipeg (Manitoba) R3N 0N8

Community Character... Global Reach
www.waa.ca





PRO-GESCO et A Point Promotions

sont à la recherche de
deux employé-e-s dans le domaine des ventes.

Vous avez une nature curieuse, extravertie et vous aimez relever les défis? Cet emploi est pour vous !
Appelez-nous et faites-nous part de vos qualités.

Formation fournie par l'employeur.
L'accès à une voiture est préférable.
Capacité de travailler à la maison est nécessaire.

Entrée en fonction : dès que possible.

Communiquez avec Rachel au 253-4029 et faites parvenir votre curriculum vitae par télécopieur au 253-3895.

La LIBERTÉ

Emplois & Avis chaque semaine

Pourquoi annoncer ailleurs?

Pour recruter vos candidats bilingues contactez-nous 237-4823 ou 1-800-523-3355

CENTRE DE SANTÉ SAINT-BONIFACE INC.

Le Centre de santé Saint-Boniface Inc. est un centre de santé bilingue qui offrira des services de soins primaires dans les deux langues officielles à la population de Winnipeg. Le Centre permettra la formation de professionnels de la santé dans le domaine des services de soins primaires. Il jouera aussi un rôle significatif dans le recrutement de professionnels de la santé bilingues au Manitoba et contribuera au maintien des effectifs.

Le Centre est à la recherche de candidat(e)s pour les postes qui sont identifiés ci-après. Les personnes choisies entreront en fonction au début de juillet 1999. L'échelle salariale pour tous ces postes est conforme aux pratiques administratives courantes. Une connaissance approfondie des deux langues officielles est requise. Le nombre définitif de positions à temps plein et à temps partiel restant encore à déterminer, les candidat(e)s sont invité(e)s à préciser leurs préférences et disponibilités.

ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(IVE)

Sous l'autorité du directeur général, l'adjoint(e) administratif(ve) assiste ce dernier dans le fonctionnement quotidien du Centre de santé en fournissant des services de secrétariat, de comptabilité, d'expertise en informatique et de soutien au directeur général et au Conseil d'administration.

Expérience de travail

- Connaissance approfondie des pratiques administratives et de l'administration financière, y compris l'élaboration, la préparation et le contrôle des budgets, la comptabilité, l'économie, les systèmes de budgétisation et de comptabilité automatisée et les analyses statistiques.
- Trois ans d'expérience de travail administratif, acquise à divers paliers de responsabilité, de préférence dans une organisation de service public.
- Capacité d'adaptation, un sens aigu de l'organisation et habileté à entreprendre un projet et de le mener à terme.
- Sens de la communication et entregent; aptitude à superviser le personnel pour favoriser un milieu de travail efficace.
- Connaissance de l'utilisation des ordinateurs et de divers logiciels de traitement de textes, de base de données et de logiciels comptables.
- Maîtrise du français écrit.

Formation académique

- Diplôme d'études secondaires avec des cours d'informatique et d'administration.
- Diplôme d'études postsecondaires ou diplôme en administration des affaires ou en comptabilité considéré comme un atout.

RÉCEPTIONNISTE

Sous l'autorité de l'adjointe administrative, la personne chargée de la réception accomplit des tâches administratives d'ordre général se rapportant à l'administration ou aux services cliniques, tient les dossiers à jour et y ajoute les renseignements appropriés et accomplit d'autres tâches connexes.

Expérience de travail

- Dactylographie, traitement de textes et connaissances générales des ordinateurs.
- Deux à cinq ans d'expérience de travail de bureau.
- Être souple, avoir le sens de l'organisation, être capable d'entreprendre un projet et de le mener à terme et posséder un sens aigu de la résolution de problèmes.
- Diplomatie et rigueur dans les relations avec le public.

Formation académique

- Diplôme d'études secondaires.
- Cours d'informatique considéré comme un atout.

PRÉPOSÉ(E) À LA CLIENTÈLE

Sous l'autorité du directeur général, le(la) préposé(e) à la clientèle travaille sous la supervision de l'infirmière ou du médecin, au sein de l'équipe de soins primaires. Le(la) préposé(e) à la clientèle s'occupe des clients, s'assure de les accueillir et de les préparer pour leur examen médical. Il(elle) accomplit aussi des tâches administratives d'ordre général en rapport avec les services cliniques ou l'administration.

Expérience de travail

- Trois à cinq ans d'expérience variée dans le domaine de la santé.
- Aptitude à travailler efficacement au sein d'une équipe multidisciplinaire.
- Être souple, avoir le sens de l'organisation, être capable d'entreprendre un projet et de le mener à terme et posséder un sens aigu de la résolution de problèmes.
- Diplomatie et rigueur dans les relations avec le public.

Formation académique

- Diplôme d'études secondaires.
- Cours de secrétariat médical, d'informatique ou de soins de santé sera considéré un atout.

NUTRITIONNISTE COMMUNAUTAIRE

Sous l'autorité du directeur général et à titre de membre de l'équipe multidisciplinaire, le(la) nutritionniste communautaire offre un service de counselling en nutrition et participe au développement communautaire afin d'améliorer le côté nutrition au sein de la communauté.

Expérience de travail

- Connaissances approfondies dans le domaine de la nutrition.
- Trois années de counselling en nutrition clinique et nutrition communautaire ou expérience connexe.
- Aptitude à travailler efficacement dans un milieu multidisciplinaire.
- Engagement reconnu envers les soins de santé axés sur la collectivité et connaissance des ressources communautaires.
- Mise en application des stratégies actuelles de promotion de la santé et engagement envers la philosophie de la promotion de la santé.
- Excellentes aptitudes en communication et en relations interpersonnelles, incluant une capacité reconnue à animer des groupes.

Formation académique

- Baccalauréat en nutrition et alimentation obtenu auprès d'une université reconnue.
- Internat en diététique accrédité par l'Association canadienne des diététistes ou une expérience équivalente approuvée par cette même Association.
- Remplir les critères d'admissibilité de l'Association canadienne des diététistes et de l'Association des diététistes du Manitoba.

ORGANISATEUR(TRICE) COMMUNAUTAIRE

Sous l'autorité du directeur général et à titre de membre d'une équipe multidisciplinaire, l'organisateur(trice) doit procéder à l'identification et à l'analyse des besoins de la clientèle du Centre. Il(elle) conçoit et actualise des programmes d'organisation communautaire afin de répondre aux besoins du milieu et de promouvoir son développement. Il agit comme personne ressource auprès des groupes.

Expérience de travail

- Connaissance approfondie du milieu, des ressources communautaires et du développement communautaire.
- Trois à cinq ans d'expérience variée en santé communautaire.
- Aptitude à travailler efficacement au sein d'une équipe multidisciplinaire.
- Sens de l'organisation.
- Sens aigu de la communication et entregent.
- Capacité d'écoute de la clientèle.
- Capacité d'analyse et de conceptualisation.
- Connaissance des réseaux sociaux et gouvernementaux.
- Facilité de communication verbale et écrite.
- Habileté d'animation et d'intervention de groupes.

Formation académique

- Diplôme d'études supérieures obtenues auprès d'une université reconnue, dans le domaine de la santé, des sciences sociales ou d'une discipline connexe.

TRAVAILLEUR(EUSE) SOCIAL(E)

Sous l'autorité du directeur général et à titre de membre d'une équipe multidisciplinaire, le(la) travailleur(euse) social(e) doit s'occuper de la gestion des cas qui lui sont assignés, des services à la famille et de la thérapie de groupe, tous services qu'il(elle) doit fournir aux clients du Centre en respectant les valeurs et les objectifs du Centre.

Expérience de travail

- Connaissance approfondie des techniques d'évaluation et de consultation psychologique en vigueur.
- Connaissance approfondie des ressources communautaires.
- Aptitude à traiter les crises avec efficacité.
- Sens aigu de la communication et entregent.
- Trois à cinq ans d'expérience dans une organisation de service public en milieu communautaire.
- Aptitude à travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire.

Formation académique

- Baccalauréat ou maîtrise en travail social obtenu d'une université reconnue.
- Accréditation ou remplir les critères d'admissibilité de l'Association des travailleurs sociaux professionnels du Manitoba.

SPÉCIALISTE EN SANTÉ MENTALE

Sous l'autorité du directeur général et à titre de membre d'une équipe multidisciplinaire, le(la) spécialiste en santé mentale offre des conseils et planifie des interventions thérapeutiques à l'intention des personnes utilisant les services du Centre de santé et de leurs familles. Son but est de favoriser la santé mentale et physique des clients et de la communauté.

Expérience de travail

- Connaissance approfondie et intérêt spécial porté à la santé mentale et à la réadaptation psychosociale.
- Connaissance du développement communautaire.
- Aptitude à traiter les crises avec efficacité, les problèmes familiaux et les personnes souffrant de troubles de santé mentale chroniques qui vivent dans la communauté.
- Sens aigu de la communication et entregent.
- Trois à cinq ans d'expérience en milieu communautaire.
- Aptitude à travailler efficacement au sein d'une équipe multidisciplinaire.
- Avoir prouvé son engagement et sa connaissance des soins dans le domaine de la santé communautaire.

Formation académique

- Infirmier(ière) autorisé(e) en psychiatrie ou
- Baccalauréat en sciences infirmières avec spécialisation en santé mentale ou
- Travailleur social avec spécialisation en santé mentale,
- Modules de base en santé mentale communautaire.

INFIRMIER(IÈRE) DE SOINS PRIMAIRES

Sous l'autorité du directeur général, l'infirmier(ière) de soins primaires est membre de l'équipe multidisciplinaire. Il (elle) fournit des soins primaires aux clients et à leur famille et à la communauté dans un cadre où l'accent est mis sur la promotion de la santé et l'éducation des clients.

Expérience de travail

- Connaissance approfondie des méthodes d'examen physique et de traitement en vigueur dans la profession d'infirmière.
- Trois à cinq ans d'expérience en milieu hospitalier et communautaire ou hospitalier et de santé publique.
- Aptitude à travailler efficacement au sein d'une équipe multidisciplinaire.
- Avoir prouvé son engagement et sa connaissance des soins dans le domaine de la santé communautaire.
- Sens de la communication et entregent.
- Aptitude à superviser et orienter le personnel pour favoriser un milieu de travail efficace.

Formation académique

- Baccalauréat en sciences infirmières obtenu auprès d'une université reconnue.
- Formation supplémentaire dans un domaine pertinent aux programmes du Centre (ex : examen physique) et à la communauté.
- Maîtrise avec spécialisation dans les services communautaires ou infirmière praticienne serait également recommandé.
- Certificat de qualification décerné par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Manitoba.

Les candidatures doivent être soumises **au plus tard le 17 mai 1999**. Prière de faire parvenir les demandes, accompagnées d'un curriculum vitae et de références, à **Suzanne Nicolas, 151, rue Despins, Winnipeg (Manitoba) R2H 0M3. Téléphone : (204) 237-8941; télécopieur : (204) 237-3466.**

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Manitoba

CONSEILLÈRE/CONSEILLER PÉDAGOGIQUE - Rédactrice/Rédacteur de programme d'études - CRC, Prêt de service ou poste à terme, Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Winnipeg. Numero du concours : 55. Échelle de salaire : 47 906 $ à 60 805 $. Date de clôture : le 10 mai 1999.

Qualités requises : La personne choisie détiendra un certificat d'enseignement valide et de l'expérience en enseignement. La maîtrise de la langue française et de la langue anglaise orales et écrites est essentielle. Des compétences dans le domaine de la rédaction, de la traduction et de l'édition de documents sont requises. De l'expérience avec l'utilisation des technologies de l'information (traitement de textes et courrier électronique) est aussi essentielle. Une compréhension approfondie de l'éducation basée sur les résultats d'apprentissage et les normes, et la connaissance des politiques Nouvelles directions, sont des caractéristiques aussi importantes.

Les curriculum vitae doivent comprendre une énumération des connaissances et de l'expérience dans les domaines susmentionnés.

Fonctions : Cet emploi représente une occasion stimulante pour un enseignant ou une enseignante ayant de l'expérience en développement de programmes d'études. Si vous êtes une personne très motivée qui travaille bien à la fois de façon autonome et au sein d'une équipe, et qui veut faire en sorte que l'enseignement en classe soit différencié pour répondre aux besoins de tous les élèves, ce poste pourrait vous intéresser.

Le ou la titulaire sera responsable de la rédaction de programmes d'études en collaboration avec les spécialistes de certaines disciplines. Le ou la titulaire aura aussi à élaborer, traduire (anglais vers le français) et adapter des textes, ainsi qu'à faire la révision linguistique de documents variés.

De plus, le ou la titulaire sera responsable de toutes les autres fonctions qui lui seront confiées.

Présentez votre demande par écrit à : Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Gestion des ressources humaines, 1181, avenue Portage, bureau 404, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3, Télécopieur : (204) 948-2193.

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.

DÉCOUVREZ-VOUS
DANS LA RÉSERVE

Voici votre chance d'entrer en contact avec quelqu'un que vous n'avez peut-être pas encore vraiment connu : vous-même. Dans la Réserve, vous relèverez de nouveaux défis qui vous en apprendront long sur vous-même. En travaillant certains soirs et week-ends, vous apprendrez sur le terrain, vous rencontrerez des gens qui partagent vos intérêts et en plus, vous serez payé. Découvrez votre plein potentiel. Engagez-vous!

26e Régiment d'artillerie de campagne
1116, ave. Victoria Brandon (Manitoba)
R7A 1B2
728-2559 ou 1 800 856-8488

www.dnd.ca



COMMIS À LA VÉRIFICATION

Seules les personnes bilingues (français/anglais) sont invitées à poser leur candidature.

La personne choisie devra avoir de l'expérience avec le logiciel Excel 5.0, ainsi qu'un excellent sens de l'organisation et la capacité d'établir des priorités, le tout dans l'esprit du travail d'équipe.

Nous offrons d'excellents avantages sociaux. Veuillez envoyer votre curriculum vitae, accompagné de vos attentes salariales, à :

SAAN STORES LTD.
1370, place Sony
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3C3

À l'attention du :
Service des ressources humaines

Nous remercions toutes les personnes qui s'intéressent au poste. Cependant, nous contacterons seulement celles qui seront convoquées à une entrevue.

LES TOUPIES
la prématernelle de Saint-Norbert

La réunion annuelle et les inscriptions pour **Les Toupies** auront lieu

le 1er juin à 19 h 30 à l'école Noël-Ritchot
45, avenue de la Digue à Saint-Norbert
dans la classe de maternelle.



Pour de plus amples renseignements appelez Mona au 883-2113.

Erratum

Le numéro de téléphone indiqué dans la publicité de Memorial Gardens parue la semaine dernière n'était pas le bon; il aurait fallu lire : **257-4848**.

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

VISA MasterCard

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

LA GARDERIE DE BAMBINS INC.: 197, rue Kitson. Programme amusant en français et francisation pour enfants de 2 à 5 ans. Ici tu peux jouer et apprendre. Subvention disponible. Ouverture en juillet et en septembre. Composez le 237-8660.
681-

L'AVENIR dans les feuilles de thé et les cartes de Tarot. Du lundi au samedi de 13 h à 17 h par Mme Lafleur. 475-1027.
682-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur pour faveur obtenue. M.I.P.
688-

REMERCIEMENTS à Saint-Antoine pour faveur obtenue. M.I.P.
689-

RECHERCHE

CAFÉ COLOMBIEN: demande aide pour service au restaurant. Appelez Paul au 237-3527.
675-

RECHERCHONS un.e professeur.e de français possédant un diplôme universitaire en éducation ou en français pour enseigner le français langue seconde aux adultes du 5 juillet au 28 août 1999. Pour plus d'information 477-1515.
683-

RECHERCHE: personnes pour enseigner l'anglais oral en Corée du sud. Minimum requis BAC. Renseignements: Richard. Téléphone: (306) 584-5181. Télécopieur: (306) 584-3033.
685-

À VENDRE

À VENDRE: 2 lots au cimetière de Saint-Norbert. 450 $ ou meilleure offre. Appelez Fern au 257-1075.
664-

À VENDRE: Maison à Sainte-Anne, 3 chambres à coucher, garage double, appartement au sous-sol. 191, avenue Centrale. Composez le (204) 422-8060.
673-

À VENDRE: Commerce bien établi de location de costumes. Contactez Costum Annette au 1 (204) 422-8154.
674-

À VENDRE: Un condo d'une chambre à coucher, chemin St-Mary's. Pour plus de renseignements: 257-4569.
676-

À VENDRE: SAINTE-ANNE. Grande maison familiale de 5 ans. 4 chambres à coucher + «den»/bureau au rez-de-chaussée. Grande cuisine. Un foyer gai et tout près des écoles. 144 900 $. **Alice Arnal SUTTON R.E. 475-9130.**
LORETTE. Jolie petite maison sur un grand lot privé. Grand garage isolé et chauffé. Parfait pour jeune couple ou personne seule. 62 900 $ ou meilleure offre. **Alice Arnal SUTTON R.E. 475-9130.**
678-

À VENDRE: SAINT-BONIFACE. Près du parc Provencher. Beau bungalow de 1 206 pi². ROSA. Au sud-est de Saint-Malo. Maison de 1 088 pi² sur 2,33 acres. OTTERBURNE. 3 acres boisés sur rivère-aux-rats. Très privé. PLAGE ALBERT. Chalet de 1 172 pi² sur lot de 76' x 50', belle place. AUBIGNY. Bonne maison de 1 028 pi² sur lot de 193' x 200'. 24 900 $. Contactez Roger Robidoux au 255-9284. REALTY WORLD NU-WORLD.
679-

À VENDRE: Une roulotte 1972 Dutch Swinger 17' 1/2. Couche six. Poêle, frigo électrique et au gaz propane. Toilette. 2 750 $ ou meilleure offre. 233-6067.
684-



À VENDRE: NORWOOD • NOUVELLEMENT SUR LE MARCHÉ • 109 900 $. 1 600 pi², comprenant 4 chambres, 2 salles de bain, grand lot, garage, nouvelles fenêtres, toit, système de chauffage, sous-sol fini, plusieurs rénovations dans les derniers cinq ans. ROYAL LEPAGE. Jim Cairns. 989-6900.
686-



À VENDRE: DOMAINE MARIUS-BENOÎT • 154 900 $. 1 800 pi², plancher de bois franc, 4 chambres, chambre des maîtres avec bain tourbillon, garage attaché. Impeccable maison construite uniquement pour le vendeur, grande cuisine ouverte sur salle à dîner, 3 salles de bain, clôture, etc. ROYAL LEPAGE. Jim Cairns. 989-6900.
687-

À LOUER

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, avenue de la Cathédrale, 370 $ par mois, services compris. Composez le 233-6091.
647-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. Tous les services compris + 1 place de stationnement dans un garage. Service de buanderie. Près du Centre d'achat Saint-Vital et service d'autobus. Non fumeur et pas d'animaux. 585 $/mois. Libre immédiatement. Pour plus de renseignements contactez Jeanne au 254-3509.
666-

À LOUER: Chalet au Whitesands Estate près de Grand Beach. 3 chambres à coucher, salle de bain et douche, grande salle commune, tout équipé, atmosphère familiale, tennis et terrain de jeu pour enfants. Disponible du 1er mai au 1er octobre. Peut être loué par semaine préférablement 400 $ ou fin de semaine 175 $. Appelez au 233-3753.
672-

APPARTEMENT À LOUER: Rue Notre-Dame, 2 chambres à coucher, propre, spacieux, ensoleillé, 585 $ comprend 3 services et laveuse et sécheuse. Libre le 1er juin. 237-1803.
680-

À LOUER: Avenue de la Cathédrale. Appartement de 2 chambres à coucher. Tous les services compris + 1 place de stationnement, buanderie. Non-fumeur et pas d'animaux. 600 $/mois. 233-5177.
690-

Nécrologies

Lucienne Elisabeth Savard

Le 10 avril 1999, à l'Hôpital général Saint-Boniface, avec sa fille et son fils à ses côtés, est décédée Lucienne Savard de Saint-Boniface.

Née le 8 juillet 1912 à Saint-Jean-Baptiste de Rosilda St-Vincent et Joseph Lauzé, elle se retrouve désormais avec ses chers parents ainsi qu'avec Alphonse, son époux bien-aimé décédé en 1994 et Roger, son premier-né décédé en 1942. Femme de courage et de détermination, Lucienne s'est dépensée toute sa vie au bien-être et au bonheur de ses proches. L'union qu'elle a partagée pendant plus de 53 ans avec son époux a été marquée d'amour et de fidélité. Elle s'est voulue pleinement présente à son mari, ses enfants et leurs familles. Il y avait toujours une place pour les siens à sa table, surtout pour ceux en quête d'aide ou de consolation.

Chériront sa mémoire ses enfants Dorothée (Marcel-Touzin), Paul (Jeannine Lecocq), Gilbert (Roxane Sarrasin) et Lise (Richard Bzdega), ses petits-enfants Robert (Cindy Fletcher et Cody), Monique (Roger Daignault), Nadine, Mireille (Ed Arias), Michel, Lisbeth, Joël, Amélie, Jeremy, Daniel et Patrick, ainsi que ses arrière-petits-enfants Amanda, Nathan et Darrian. Elle laisse également dans le deuil ses sœurs Marthe (Émile St-Arnaud), Cécile Markewich, Denise Dégagné et Rollande (Thomas Duffy), ses frères Fernand (Doris), Lucien (Valerie), Marcel (Gail) et Paul (Linda) ainsi que ses belles-sœurs Marie-Ange et Susan Lauzé, Bernadette, Denise et Lucille Savard et ses beaux-frères, Eugène Dégagné et Joseph (Juliette) et Paul-Émile (Madeleine) Savard.

La messe de la Résurrection a été célébrée par Mgr Albert Fréchette le jeudi 15 avril à 10 h en la Cathédrale de Saint-Boniface, avec Réal Lévêque, p.s.s., concélébrant. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Boniface.

Remerciements

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie, la famille de Lucienne Savard remercie toutes les personnes qui ont partagé son chagrin. La famille tient à exprimer une reconnaissance toute spéciale à Mgr Albert Fréchette et à M. Réal Lévêque, p.s.s., pour leur appui et leur présence, ainsi qu'à la chorale de la Cathédrale pour ses chants édifiants. Un merci affectueux à Jeanne Bernardin, nièce de Lucienne, qui s'est chargée de la veillée de prières avec tant de tendresse.



Alice Boisjoli (née Dupont)

Le mercredi 21 avril 1999, Madame Alice Boisjoli est décédée paisiblement, entourée de sa famille, à l'Hôpital Saint-Boniface. Elle avait 79 ans.

Alice laisse dans le deuil son mari depuis 53 ans, M. Georges Boisjoli, et leurs quatre enfants adoptifs : Philippe (Elaine), Madeleine, Michelle (Gerald) Wowchuk et Raymond (Judy); ainsi que neuf petits-enfants : Robert, Roger et Daniel; Maurice, Nicole et Natalie; Anthony; Donna-Marie; et Dayle. Elle laisse aussi sa soeur, Thérèse Chartier.

Alice est née le 3 février 1920 et a grandi à Saint-Lazare, au Manitoba. Elle a enseigné pendant plus de 15 ans à Saint-Norbert, où elle demeurait avec son mari. Alice était une femme de grande foi chrétienne.

Les prières ont été récitées le vendredi 23 avril 1999 à 19 h à la chapelle du Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons. La messe des funérailles a eu lieu le samedi 24 avril 1999 à 14 h à l'église catholique de Saint-Norbert, présidée par le père Antoine Vo Van Hoa. L'incinération du corps a suivi. L'enterrement des cendres aura lieu plus tard au cimetière paroissial de Saint-Norbert.

Au lieu de fleurs, les personnes intéressées peuvent donner à la Fondation de recherche de l'Hôpital Saint-Boniface, 409, avenue Taché, Winnipeg (Manitoba) R2H 2A6.

Un remerciement spécial à Madame Marguerite Labelle pour tous les soins attentionnés qu'elle a prodigués à Alice au cours des trois derniers mois. Merci également au Service des soins palliatifs de l'Hôpital Saint-Boniface et aux médecins Dr Harlos et Dr Yaffe. Enfin, merci aussi à tous ceux qui ont offert du soutien moral et spirituel à Alice et aux membres de la famille Boisjoli.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou, sans frais, 1-888-233-4949.

Martine Touzin

Le 23 avril 1999, Martine Touzin est décédée paisiblement à l'Hôpital général Saint-Boniface à l'âge de 86 ans.

Elle laisse dans le deuil son frère Gérard et sa belle-soeur Berthe, tous deux de Winnipeg, et de nombreux neveux et nièces.

Martine a été précédée de ses parents Exilia et Zénon Touzin, de trois frères et trois soeurs.

La messe des funérailles a été célébrée à l'église catholique de Saint-Jean-Baptiste le mercredi 28 avril à 14 h 30, présidée par le père Raymond Bremaud. La veille du corps a précédé la messe à 14 h.

La famille désire remercier le personnel du 2e étage (ABC) du Centre Taché, le personnel de l'aile Ouest 3 du Centre Riverview, ainsi que le personnel du service des soins palliatifs 3E de l'Hôpital Saint-Boniface.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais, 1-888-233-4949.

Chronique RELIGIEUSE



Réal Lévêque
Prêtre

Le Synode des évêques de l'an 2000

Chaque trois ans dans notre Église Universelle se tient à Rome ce que nous appelons un SYNODE UNIVERSEL. C'est une immense assemblée qui réunit des évêques délégués de chaque assemblée épiscopale de tous les pays du monde et qui, pendant un mois, se penche sur une question pertinente de notre Église.

Au groupe d'évêques, s'ajoutent des spécialistes de la question, des observateurs, des délégués spéciaux et des gens nommés par le pape lui-même. La présidence des assises est assurée par le Saint- Père lui-même.

Voilà que le Synode de l'an 2000 sera le dixième seulement, ce qui veut dire que ces synodes sont relativement récents dans l'Église.

Le thème choisi par le Pape pour ce Synode Ordinaire (car lorsque des Synodes sont appelés par le Pape pour régler une question chaude et que cette réunion n'entre pas dans le plan normal des discussions, on appelle ceci un Synode extraordinaire) est «L'Évêque, Serviteur de l'Évangile de Jésus-Christ pour l'Espérance du Monde».

Ce synode revêt une double signification: celle de la conclusion d'un itinéraire et celle d'une célébration de communion... itinéraire dans les étapes de la célébration du sacrement de l'Ordre qui aboutit avec l'épiscopat, et la communion qui est exercée avec l'évêque comme chef et tête de la communion apostolique et historique, et communion dans son propre diocèse avec ses prêtres et ses fidèles.

Ainsi ce Synode de l'an 2000 met l'accent sur l'évêque comme serviteur et héraut de l'Évangile, ce concert avec tous les autres évêques avec lequel il entre dans un esprit de collège.

C'est assez intéressant car lorsque nous regardons le cheminement historique des autres synodes nous voyons la méditation sur la vocation et la mission des laïcs, passant ensuite par les autres états de vie, à savoir, des prêtres et des personnes consacrées, et qui arrive à son aboutissement avec cette dixième Assemblée dédiée à l'évêque, comme apôtre de l'Évangile de Jésus-Christ.

Puisque le Corps Mystique du Christ est un, la diversité des membres ne peut subsister fonctionnellement que dans une unité supérieure qui confère la vitalité au corps tout entier qui est l'Église.

En effet, les pasteurs savent qu'eux-mêmes n'ont pas été institués par le Christ pour assumer à eux seuls toute la mission salvatrice de l'Église envers le monde.

Donc laïcs, prêtres, personnes consacrées et évêques tendent vers l'unique fin...faire croître l'unique corps du Seigneur jusqu'à sa pleine maturité.

Voilà les fondements du texte qui sert de base àl'étude qui va lancer le Synode, et qui des évêques s'appelle les Lineamenta.

Les propositions, les indications et les attentes devront être étudiées par les évêques dans les Conférences épiscopales et ensuite les recommandations seront adressées à la Secrétairerie Générale du Synode, dont le Cardinal Jan Schotte est le grand responsable.

Une fois que toutes les réponses au questionnaire seront arrivées à Rome, on établira et on composera l'Instrumentum laboris, qui en sera la deuxième étape et qui sera le texte de référence pour les Pères de l'Assemblée du Synode sur les Évêques.

En quoi consiste ce premier texte des Lineamenta? Il donne une bonne vue d'ensemble théologique de ce que c'est que la vie de l'évêque. Suite à une introduction, le premier chapitre explique le contexte actuel de la mission de l'évêque, avec sa mise en valeur, ses instances, ses difficultés et ses urgences face à la communauté.

Le second chapitre présente les caractères identifiant le ministère de l'évêque...qui est en rapport avec Dieu, les Apôtres, les prêtres, les laïcs, personnes consacrées, le Pape, le collège épiscopal, bref il est au service de la communion pour une plus grande espérance.

Le troisième chapitre présente le ministère pastoral de l'évêque dans son diocèse, tout en respectant ses trois fonctions d'évangéliser, de sanctifier et de gouverner son diocèse.

Le quatrième chapitre présente l'évêque comme le ministre de l'Évangile pour tous les hommes, en y présentant son ministère comme missionnaire vis à vis un monde en quête de vérité.

Le chapitre cinq présente l'itinéraire spirituel de l'évêque qui doit tendre vers une sainteté dans son ministère et dans sa vie personnelle. Ainsi s'achève ces Lineamenta. Ce Synode sur la fonction et la vie de l'évêque sera certainement un événement de grande joie l'année prochaine alors que l'Église Universelle, avec ce millenium, sera en fête et jubilation.

LÉON FONTAINE

Cuisinier malgré lui

Léon Fontaine rêvait d'être boucher. Il était loin de se douter que la vie ferait de lui un boulanger.

Anie CLOUTIER

«Sans même faire exprès, je me suis toujours retrouvé dans la cuisine», lance Léon Fontaine, qui a été pendant 18 ans boulanger à Saint-Pierre-Jolys. «J'avais 16 ans et je travaillais déjà sur les fermes autour de Sainte-Agathe, raconte-t-il. Un matin où la maîtresse de maison était allée à l'hôpital pour avoir son bébé, c'est moi qui ai fait les crêpes pour les ouvriers. Je n'avais jamais fait ça, mais j'avais bien vu d'autres en faire. Un gars m'a demandé comment ça se faisait que mes crêpes étaient si bonnes. Déjà à cet âge j'étais crapaud. Je lui ai répondu que c'était un secret. Mais dans le fond, c'était juste parce que j'avais utilisé plus d'œufs dans ma recette!»

Déjà à cet âge j'étais crapaud

Un an plus tard, le jeune Léon quitte Sainte-Agathe en direction de Saint-Boniface. Où décroche-t-il un emploi? Dans la cuisine de l'Hôpital général, bien sûr! «Mais c'était correct parce que c'est là que j'ai rencontré Rita Bergeron, celle qui allait devenir ma femme. On s'est marié en 1942.»

Mais peu de temps après, Léon Fontaine est embauché par Swift Canadian, propriétaire d'un abattoir rue Archibald. «J'ai travaillé là deux ans, dans la cave, avec le froid et l'humidité. J'ai finalement développé des maux de dos. Avoir su, je serais resté quand même, parce qu'on était en temps de guerre et l'abattoir était un service essentiel. L'armée canadienne ne pouvait donc pas recruter de soldats parmi ses employés. Mais, ça, à l'époque, je ne le savais pas. Eh bien! Ça ne faisait pas trois mois que je travaillais dans le wagon-cuisine d'un train du C.anadien National que je me suis retrouvé en uniforme.»

Léon Fontaine suit un entraînement militaire de six mois au camp des ingénieurs des ponts à Sardis en Colombie-Britannique. «Une fois cet entraînement terminé, je me suis encore retrouvé dans la cuisine. C'est même pas comme si je leur avais demandé de me mettre là! Pour faire le pudding chaque matin, ça me prenait trois gallons de lait et 80 œufs! Mais c'est quand même dans l'armée que j'ai appris à faire du pain. Et puis, en mai 1945, ma femme est venue me rejoindre. Et un an plus tard, jour pour jour, nous étions de retour au Manitoba.»

Une surprise attendait cependant le jeune couple. Léon Fontaine avait fait l'acquisition quelques années plus tôt d'une maison située au 278 La Vérendrye, pour la modique somme de 1 500 $. «On l'a louée à un vétéran quand on est parti pour Sardis, explique-t-il. À l'époque, la loi favorisait les vétérans qui étaient allés outre-mer. Le loyer était fixé selon le nombre d'enfants de la famille. Comme il n'avait qu'un enfant, il pouvait louer ma maison pour seulement 15 $ par mois. En plus, il pouvait y rester aussi longtemps qu'il voulait, je ne pouvais pas le mettre à la porte.»

Rita et Léon Fontaine, qui ont déjà trois enfants, doivent donc vivre séparément pour un temps. Rita et les trois garçons iront habiter avec les grands-parents maternels tandis que Léon louera une chambre en ville. «J'ai vite trouvé du travail dans un restaurant au coin des rues Osborne et Pembina. Mais c'était un vrai trou où il se vendait de la dope alors je ne suis pas resté très longtemps. Je me suis ensuite retrouvé au Silver Grill sur la Portage, coin Notre-Dame. Je faisais du bon travail alors ils m'ont vite nommé «short order cook». Ce n'était pas n'importe quoi. Le restaurant pouvait servir 80 personnes et il fallait que je me rappelle de ce que tout ce monde-là avait commandé!»



photo: Anie Cloutier

Léon Fontaine rêvait d'être boucher. Il était loin de se douter que la vie ferait de lui un boulanger.

Rapidement, Léon Fontaine arrive à amasser assez d'argent pour s'acheter une seconde maison rue Hébert et la famille est de nouveau réunie. «Celle-là, je l'ai payée pas mal plus cher: 2 400 $, se souvient-il. Mais on avait plus d'enfants et il nous fallait quelque chose de plus grand.»

La petite famille n'habitera pas longtemps la maison de la rue Hébert puisque quelques mois plus tard, naît dans l'esprit de Léon Fontaine un nouveau plan: celui d'acheter la boulangerie de George Fréchette à Saint-Pierre-Jolys.

En juin 1947, à peine âgé de 25 ans, Léon Fontaine et son ami Jos Éthier achètent l'édifice et son équipement. Mais après six mois d'opération, les jeunes hommes d'affaires doivent se rendre à l'évidence: deux familles ne peuvent pas vivre des recettes du commerce. «Imaginez! On vendait le pain 5 ¢ la livre! Même quand j'ai vendu le commerce en 1965, on ne vendait encore le pain que 14 ¢ la livre. Et on a beaucoup investi les premières années pour moderniser l'équipement et agrandir l'édifice. Alors Jos est parti et je suis resté seul.»

À force de travail acharné, Léon Fontaine a réussi à se monter une entreprise prospère. «Après dix ans en affaires, je faisais la belle vie!, lance-t-il. Je roulais dans une belle grosse Oldsmobile et j'avais cinq employés à temps plein. Mais les cinq premières années, ça a été difficile. J'étais seul et je travaillais tous les jours de 4 h à 22 h, des fois jusqu'à minuit. Mais il ne faut pas en parler, je vais passer pour un braillard!» Les brioches à la cannelle, tartes, gâteaux, beignes, muffins, pains au raisin et pains bruns de Léon Fontaine ont vite fait des adeptes à Letellier, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Boniface, au Juniorat, au Petit séminaire et au Collège de Saint-Boniface.

C'est d'ailleurs un peu grâce à son pain si Léon Fontaine a pu faire éduquer ses enfants. Il fournissait en effet le Collège en pain à un prix réduit en échange d'un rabais équivalent sur les frais d'études de trois de ses fils. Comme quoi, le pain qui nourrit le corps, peut aussi nourrir l'esprit!

Léon Fontaine a vendu sa boulangerie en 1965 à un de ses employés Norman Rochon, et décroché un emploi comme commis de wagon de queue pour le Canadien National. «Vous devinez? C'est moi qui veillait à ce que le «caboose» soit toujours équipé. C'est donc aussi moi qui m'assurais que la cuisine ait tout ce qu'il faut!»

À VOTRE SERVICE

AVOCATS NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.


TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

ALAIN L.J. LAURENCELLE

400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit.

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

J. Guy Joubert
Marianne Rivoalen
Barbara Shields
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957-0050
Télécopieur: (204) 957-0840
Courrier électronique: amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste

- Examens de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

DR ODILE THERRIAULT.
optométriste

EXAMEN DE LA VUE
(adulte et enfant)
VERRES DE CONTACT

WESTWOOD OPTICAL
3210, avenue Portage
889-7298

et

POLO PARK VISION CENTRE
774-4111

SERVICES

BRUNET
Monuments
Troisième Génération

- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ

405, avenue Bertrand
233-7864

«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE
FUNÉRAIRE
SAINT-PIERRE

Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:

LEON MORRISSETTE au 433-7257

Plus de 20 ans d'expérience

«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»

Steinbach Tél.: 326-1351



- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)

Pour tout service d'assurance!

Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Nicole Connelly

390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051


autopac

SERVICES


Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

CONFORTABLE
SOINS DE SANTÉ À DOMICILE
Incluant:
Compagnon · Entretien ménager
· Petites réparations · Courses.
Appelez Michel au 231-4242.

Cet espace est à votre disposition!



Tanné de prêter votre journal à toute la famille?

Dites-leur donc de s'abonner!

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

BDO

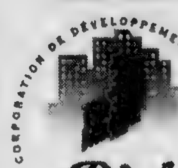
BDO DUNWOODY SRL
est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.
Comptables agréés et consultants
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
Téléléphone: (204) 956-7200
Télécopieur: (204) 926-7201
http://www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Nos professionnels:

Eugene Brokopiw, CA
Arthur Chaput, CA, CFP
Raymond Desrochers, CA,CFE
Pamela Dupuis, CA
Travis Leppky, CA, CISA
Henri Magne, CA
Elizabeth Maw, CA
Georges Picton, CGA
Bruce Caplan, CA, CIP
Gilles Chaput, FCA
James Doer, CA, CFP
Lucien Guenette, CA
Collin LeGall, CMA, CIP
Mona Marcotte, CA
Russell Paradoski, CA, CFE
Marc Rivard,CA

SERVICES

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RIEL



Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Nobert.

Raymond Simard, président, B.A., B. Comm.
178, rue Dumoulin, Saint-Boniface
Tél.: 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel: CORPRIEL@ESCAPE.CA

La LIBERTÉ

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine · 383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain 340. boul. Provencher
Marion Grocery 237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre 315, rue Kenny
Dépanneur Provencher 174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface Boutique de souvenirs
IGA Provencher 390, boul. Provencher
Librairie À la page 200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface 230, rue Marion
Petro-Canada 617, rue Traverse
Esso • *Parc Windsor*
192, Archichald
Chapters • *Centre Saint-Vital*
Shell Service 350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Lorette IGA • *Lorette*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Abonnez-vous à

La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

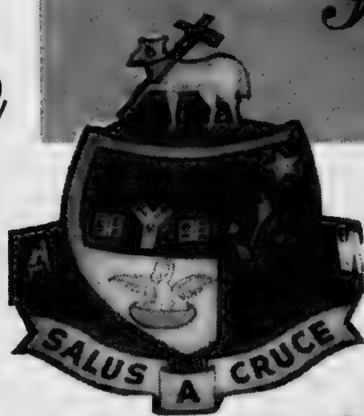
Nom: ____________________
Prénom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Ville: ____________________
Province: ____________________
Code postal: __________ Téléphone: __________
Je choisis de payer par:
Visa: __________ MasterCard: __________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Les *cahiers* du 85e

Vol. 86 n°5 • du 30 avril au 6 mai 1999 • CAHIER B • **SAINT-BONIFACE**

Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert





Le SOMMAIRE

Ma ville, mes amours

Anie CLOUTIER

Vingt-sept ans après l'annexion de Saint-Boniface à Winnipeg, l'amalgamation des municipalités déclenche encore de vives réactions.

Ancien représentant de Saint-Boniface au sein de Metro et maire adjoint de Winnipeg, Bernie Wolfe est persuadé que Saint-Boniface a perdu au change. «L'amalgamation a été une perte, indique Bernie Wolfe, aujourd'hui président de Heritage Winnipeg.

Mais Saint-Boniface n'a pas été seule à perdre. Les autres municipalités fortes comme Fort Garry, St. James, Tuxedo et Saint-Vital ont aussi perdu un peu de leur identité. On aurait été bien mieux de garder un gouvernement régional parapluie comme Metro pour s'occuper des services d'égouts et des routes. Ça aurait permis aux villes de conserver leur autonomie.»

Propriétaire de la librairie Landry de 1973 à 1986, Gilles Landry se souvient du sentiment général des Saint-Bonifaciens devant la décision du gouvernement provincial d'amalgamer les municipalités.

«À Saint-Boniface, on n'avait pas de déficit, indique Gilles Landry. On avait même un surplus! Mais Winnipeg avait besoin de nouvelles bases d'impôt foncier. L'amalgamation s'est donc faite pour des raisons économiques. Je me souviens de la première audience publique sur le sujet. Les gens se plaignaient. Saint-Boniface, c'était leur ville. Ils voulaient garder notre autonomie, notre identité.

«Pourtant, le maire Juba, qui favorisait l'amalgamation, croyait au caractère français de Saint-Boniface. Il voulait en faire un petit Paris. Et puis, on a fini par élire Laurent Desjardins au gouvernement Schreyer et il avait beaucoup de poids. C'est étonnant, mais c'est Winnipeg qui a rendu bilingue les panneaux portant le nom des rues dans Saint-Boniface!»

La belle époque

Conseiller municipal de 1979 à 1989, Guy Savoie se souvient d'un Saint-Boniface prospère et dynamique. «Quand j'étais petit gars, le boulevard Provencher était très dynamique. On avait trois pharmacies (Paquin, Préfontaine et McRuer), une librairie, deux quincailleries, des restaurants, des épiceries, des vendeurs de meubles, deux banques, un barbier, un médecin, un dentiste et des garages. Les commerces du boulevard restaient ouverts le samedi soir. Tout le monde parlait français sur la rue. Mais déjà, dans les années 50, on avait déjà perdu beaucoup de ce dynamisme.»

Gilles Lesage se souvient aussi de cette époque où les piétons étaient rois sur le boulevard. «Les dimanches après la messe, tout le monde marchait de la cathédrale jusque chez Tim's Snack Bar, rue Hamel.»

Mais la construction du Safeway rue Marion au milieu des années 50 allait enfoncer le premier clou dans le cercueil du boulevard. «Le Safeway a entraîné le transfert des commerces vers la Marion», explique Guy Savoie. Le développement subséquent de la rue Goulet, du centre commercial Dominion et la construction d'immeubles résidentiels ont accéléré le processus.

Le phénomène n'était pas unique à Saint-Boniface. «Les gros centres comme Saint-Vital, Polo Park et Place Kildonan ont changé les habitudes de consommation et entraîné la fermeture des petits commerces», indique Alphonse Michaud.

Évoluer avec son temps

En 1968, lorsqu'Alphonse Michaud achète le Shell sur la Provencher, le boulevard compte encore cinq stations-service, un médecin, un tailleur, une quincaillerie et un magasin de chaussures. «Lorsque ces magasins ont fermé, personne ne les a remplacés. Heureusement, on avait une clientèle fidèle. Mais on n'a jamais vendu plus de deux millions et demi de litres d'essence par année. C'est pour ça que la compagnie a voulu nous fermer en 1985. On a alors suggéré d'ouvrir Le Dépanneur pour desservir les nouveaux foyers de personnes âgées. Shell a aimé l'idée. Notre commerce s'est creusé une niche. C'est ça qui nous a sauvés.»

Parce qu'il n'a pas su évoluer avec son temps, Saint-Boniface a précipité son déclin, croit Guy Savoie. «Les résidants du nord du quartier ont eu tort de s'opposer au développement, indique-t-il. Si on ne peut pas aller de l'avant, on recule.

«C'est moi qui ai fait passer le projet du Domaine Marius-Benoist au conseil de ville. Les résidants s'y opposaient parce qu'ils avaient peur que ça attire des anglophones! Quand Gilles Ouellet a voulu construire un immeuble à logements au coin d'Archibald et de Provencher, les résidants se sont aussi opposés. Ils ne voulaient pas d'édifice plus haut que quatre étages. Mais ce n'était plus rentable pour lui.

«On dirait qu'on est toujours contre le développement quand c'est un francophone qui le propose. Est-ce que c'est de la jalousie? Là, les résidants s'opposent à un nouveau pont Provencher. Mais ça prend un certain trafic pour assurer la viabilité des commerces. À trop retarder le projet, les conseillers municipaux vont finir par allonger la Goulet jusqu'à la Dugald. Ils règleraient d'un seul coup tous les problèmes de circulation sur la St. Mary's et les camions n'auraient plus besoin de passer par la Provencher.

«Mais la Ville voudra-t-elle dépenser 30 millions $ pour un pont qui ne désservirait que le nord de Saint-Boniface? Si j'étais un conseiller anglophone, j'y penserais à deux fois!»

DIOCÈSE

Le départ des sœurs

Le 1er juin, les Petites sœurs de la Sainte-Famille quitteront Saint-Boniface après près de 90 ans de loyaux services.

Pascal DUBÉ

Les Petites sœurs de la Sainte-Famille sont établies à Saint-Boniface depuis 1912. Cette communauté a pour mission de répondre aux besoins matériels et spirituels des prêtres, s'occupant des repas, du ménage et de la buanderie. Le 1er juin, les huit dernières représentantes de cette communauté à Saint-Boniface quitteront pour aller travailler dans des séminaires et collèges de l'est du pays.

La communauté de Saint-Boniface est la dernière mise sur pied par la fondatrice des Petites sœurs de la Sainte-Famille, Mère Léonie Paradis. Fondé à Memramcook au Nouveau-Brunswick en 1880, l'ordre a déménagé ses bureaux à Sherbrooke (Québec) en 1895. Nombreuses, les sœurs ont longtemps été en mesure de fournir leurs services à un grand nombre de séminaires, collèges et presbytères au Québec, en Acadie et en Ontario.

Mais les recrues se faisant rares (âge moyen dans la communauté s'élève à 70,5 ans), les huit sœurs de Saint-Boniface iront prêter main forte à leurs consœurs dans l'Est. «Notre maison mère ne suffit plus à répondre aux demandes pour la prise en charge des évêchés et des presbytères, souligne la responsable des services, sœur Aline Paquet. Elle a donc décidé de fermer la maison de Saint-Boniface. Nous retournons donc au Québec,à Ottawa et Moncton.» Et après 90 ans de présence au Manitoba, leur départ de Saint-Boniface ne se fera pas sans émotions.

«On est vraiment une belle petite famille ici, mentionne sœur Aline Paquet. À force de travailler ensemble, on apprend à connaître les gens, ils font partie de notre vie, ce sont nos frères et nos sœurs. C'est ça une famille!»

L'Archevêché de Saint-Boniface espère embaucher des laïques pour prendre en main la buanderie et la cuisine, mais les Petites sœurs laisseront indéniablement un vide.



photo: Pascal Dubé

De gauche à droite, dans la 1re rangée: Alice Godin (buanderie); Madeleine Saint-Laurent (cuisinière); Aline Paquet (responsable); Marie-Antoinette Fillion (réfectoire). 2e rangée: Agnès Brunette (responsable de la cuisine) Colette Dionne (cuisinière); Hermance Hamelin (couturière); Salomé Laliberté (collaboratrice).

«Ce qui risque d'être très difficile à remplacer, c'est la présence spirituelle de ces religieuses, souligne l'économe principal de l'Archidiocèse, l'abbé Georges Damphousse. Pour le travail qu'elles font, on peut toujours trouver des employés. Les sœurs, elles, étaient présentes dans la vie de l'archidiocèse.»

«Une bonne partie de notre travail consiste aussi à appuyer le prêtre spirituellement, précise Aline Paquet. Si la cuisine sert à nourrir le corps, nos prières aident à lui nourrir l'esprit. On s'engage aussi au sein de la communauté. On prépare les acétates pour la messe, on fait souvent les lectures, on est présentes dans les petites communautés chrétiennes, on ne fait pas juste du travail dans l'ombre du prêtre!»

Chaque midi, elles servent près de 30 couverts, destinés aux prêtres, employés de l'Archidiocèse et visiteurs. Le soir, une quinzaine de prêtres viennent souper.

«Le seul secret que je vais vous confier, c'est que vos prêtres sont pas trop difficiles, lance sœur Aline Paquet en riant. Nous avons réussi à développer un bel esprit de famille. Vous savez, il suffit de pas grand choses pour faire plaisir à quelqu'un. On fait notre travail avec simplicité et humilité. Un sourire est souvent la plus belle récompense que l'on peut recevoir.»

CENTRE DE SANTÉ

Une clinique d'abord et un rêve ensuite

Sylviane LANTHIER

«Je n'ai jamais senti autant d'appuis et d'enthousiasme que pour ce projet», lance le juge Richard Chartier, président du conseil d'administration du Centre de santé de Saint-Boniface, qui ouvrira ses portes en juillet ou en août.

Comme le fait remarquer Richard Chartier, ce centre répondra à un besoin formulé depuis longtemps dans Saint-Boniface, un quartier qui dans la francophonie manitobaine est vu comme ayant beaucoup de ressources... sauf justement du côté des soins de santé en français. Annoncée en janvier par le gouvernement Filmon dans la foulée du rapport Chartier sur l'avenir des services en français, le centre de santé permettra donc de rétablir la situation.

Engagés dans le processus de d'embauche de leurs premiers médecins, les responsables du centre voient son développement en trois phases. À court terme, le centre assurera des sevices de base dans le domaine des soins primaires. À long terme, le conseil d'administration rêve d'en faire une clinique polyvalente où se côtoieront de nombreux professionnels de la santé, allant du dentiste à l'optométriste et au massothérapeute, en passant par l'infirmière en santé communautaire ou en soins à domicile.

Au début, explique Richard Chartier, le centre embauchera entre quatre et cinq médecins, de façon à ce qu'il y en ait toujours deux sur place pendant les heures d'ouverture, ainsi que des infirmière et d'autres professionnels, en nutrition par exemple.

Doté d'un budget annuel de 1,5 million $ pour ses premières trois années, le centre de santé fera office de projet pilote à plus d'un titre. Le comité doit démontrer qu'il est possible d'embaucher suffisamment de professionnels de la santé francophones; et il doit aussi prouver que sa vision à long terme est réaliste.

Le centre de santé aura en effet quelques particularités: milieu de travail francophone, il permettra à ses professionnels de communiquer en français entre eux et de desservir dans leur langue les francophones du quartier et de l'ensemble de Winnipeg. «Et ça, lance Richard Chartier, on y tient mordicus!» Mais comme le centre desservira également les anglophones du quartier, le personnel s'adressera donc à eux en anglais, situation qui fait sourire le juge Chartier: «On va pouvoir leur montrer ce que c'est que de l'offre active!», lance-t-il à la blague.

À plus long terme, le comité imagine un centre axé vers le bien-être du patient, où la hiérarchie habituelle entre médecins et infirmières ferait place à une plus grande collaboration. «Les infirmières pourraient y jouer un rôle accru, note Richard Chartier. On entend parler d'un projet de loi dans ce sens, qui permettrait aux infirmières de poser des actes médicaux simples actuellement réservés aux médecins. Les infirmières seraient parfaitement qualifiées pour accomplir ces tâches après avoir suivi des cours à l'Université du Manitoba.»

Le conseil d'administration suggère qu'on permettre aux ambulances de déposer des patients au centre de santé plutôt qu'à l'hôpital, quand il s'agit de cas légers. «Ce serait une façon de désengorger l'urgence et d'être plus efficace», estime Richard Chartier.

Pour mener à bien son projet de polyclinique, le centre de santé devra compter sur un dirigeant qui sera plus qu'un simple gérant, poste pour lequel la Province avait prévu du financement. «Nous, on pense qu'on a besoin d'un directeur général capable de nous amener vers notre vision à long terme, précise Richard Chartier. Il y a en ce moment des pourparlers pour assurer du financement additionnel en ce sens.»

Richard Chartier ne cache pas son enthousiasme et sa volonté de réussir: «Ce ne sera pas facile, mais ce projet-là, on y tient et il sera réalisé.»

Saint-Norbert

Les attraits d'un village, les atouts d'une ville

Saint-Vital n'est pas le seul quartier qui accueille de jeunes familles francophones. Saint-Norbert rapatrie de plus en plus de «vieilles familles» dans le quartier.

Pascal DUBÉ

«Je vois de plus en plus de mes amis acheter la maison de leurs parents et revenir s'installer à Saint-Norbert, affirme un résidant du vieux Saint-Norbert, Robert Marcoux. Un peu comme je l'ai fait, ils partent pour étudier ou travailler, et quand ils sont prêt à s'installer pour de bon, ils reviennent dans le quartier.»

Robert Marcoux est arrivé à Saint-Norbert avec sa famille en 1969, alors qu'il n'avait que dix ans. Peu après son mariage, il a habité à Saint-Vital et dans Richmond Lake, un nouveau développement de Saint-Norbert. Mais quand est venu le temps de s'installer pour de bon, comme il le dit, c'est le vieux Saint-Norbert qu'il a choisi.

«Saint-Norbert, c'est pas un petit village ou il y a toutes sortes de commérages, mais ce n'est pas la ville non plus, affirme-t-il. Et là, je parle du vieux Saint-Norbert. On dirait que le sentiment familial est fort et c'est ce qui fait que les jeunes qui ont grandi ici reviennent acheter la maison de leurs parents pour y vivre.»

La famille de Dennis Kenny habite Saint-Norbert depuis 1870. Il a assisté au développement rapide du quartier, notamment au début des années 60 avec la construction de plusieurs nouvelles maisons. Saint-Norbert était encore un village à l'époque.

«Quand j'étais petit, raconte-t-il, tout se faisait en français à Saint-Norbert. On avait trois épiceries, au moins deux banques, une boucherie. Les Sœurs grises enseignaient aux filles et les garçons avaient leur école sur la rue Campeau. Saint-Norbert était séparé de Winnipeg par au moins six ou sept milles; tout ce qu'on trouvait entre les deux, c'était les fermes des Champagne et des Rousseau. Mais d'aussi loin que je me rappelle, le tramway a toujours desservi Saint-Norbert.»

Puis il y a eu la construction du périmètre, l'Université du Manitoba a pris de l'ampleur et l'hôpital Victoria est venu régner sur cette section de la Pembina. «Les gens ont commencé à aller travailler en ville», explique Dennis Kenny.

La proximité de l'Université du Manitoba et l'offre de tous les services de la ville a attiré plusieurs personnes à Saint-Norbert. Paul Lalonde est un de ceux-là. Employé de la Banque de Montréal, il a travaillé dans plusieurs petites localités. À la recherche d'un endroit tranquille et pas trop loin de la ville, il a opté pour Saint-Norbert.

«Quand nous sommes déménagés ici il y a quelques années, notre fille était au secondaire, mentionne-t-il. Mais on ne voulait pas être trop loin de l'université pour qu'elle puisse rester avec nous pendant ses études. Et comme j'ai toujours aimé m'engager dans ma communauté, je cherchais un endroit où j'allais pouvoir participer activement au développement de mon milieu.

«Dès mon arrivée à Saint-Norbert, je me suis senti accepté, souligne-t-il. Ça fait maintenant deux ans que je suis grand chevalier (des Chevaliers de Colomb) et j'ai observé plusieurs fois la solidarité des résidants de Saint-Norbert .»

Résidante de Saint-Norbert et mère de quatre enfants, Pauline Gagnon a un petit commerce de fleurs, qu'elle dirige à partir du sous-sol de sa maison. L'an dernier, elle a préparé des corsages pour plus de 20 occasions.

«Les résidants m'appuient beaucoup, affirme-t-elle. Il y a trois ans, j'ai même fait des bouquets pour trois mariages qui ont été célébrés à Ranklin Inlet, dans les Territoires du Nord-Ouest. C'est une femme d'ici qui avait recommandé mes services aux des familles des mariés.

«Mon mari et moi, on a décidé de revenir à Saint-Norbert pour élever nos enfants, indique-t-elle. J'ai grandi ici et je savais qu'en revenant, je pouvais rester à la maison et m'occuper de ma famille sans sentir de pression sociale.»



photo: Pascal Dubé

Pauline Gagnon opère un petit commerce de fleurs depuis le sous-sol de sa maison à Saint-Norbert.



photo: Pascal Dubé

Noël-Ritchot en fête

Vous voulez avoir un avant-goût de ce que c'est, la vie communautaire à Saint-Norbert? Une bonne façon dele faire, c'est de participer à la fête de fin d'année qu'organise l'école Noël-Ritchot le 6 juin.

Le directeur de l'école, Georges Prescott, et le comité de parents, invitent tous les élèves, le personnel, les parents et les amis de l'école pour cette grande fête. Il y aura un goûter, des jeux, des activités pour les petits et un tournoi de balle pour les grands.

«C'est une excellente occasion pour nous de souligner nos réussites au cours de l'année, affirme Georges Prescott. Il faut arrêter d'être humble et fêter nos petites victoires. C'est une excellente initiative du comité de parents qui permettra, je l'espère, de faire rayonner notre école et ce que nous faisons dans la communauté.»



Nous vous présentons les

NOUVEAUX

SERVICES COMMUNAUTAIRES

de la Ville de Winnipeg

Les Services communautaires, qui viennent de subir des changements, offrent une vaste gamme de services et de programmes aux citoyens de Winnipeg. Nous visons principalement à offrir des services communautaires efficaces, adaptés et intégrés qui répondent aux divers besoins culturels et récréatifs ainsi qu'aux besoins en matière d'information.

Nous sommes voués à la protection de la santé et de la sécurité publiques ainsi qu' à la protection de l'environnement, et sommes profondément engagés à collaborer avec vous - citoyens de Winnipeg - à la création de collectivités fortes à Winnipeg.

La liste qui suit vous aidera à vous familiariser avec les Services communautaires. Vous y trouverez quelques-uns des principaux services et activités que l'on y offre.

- Bibliothèques
- Services de loisirs
- Terrains de golf
- Services aux enfants et aux jeunes
- Cimetières
- Programmes de conditionnement physique, de mieux-être et de vie active
- Bioparc et zoo du parc Assiniboine
- Programmes aquatiques (cours de natation, de plongée, de sauveteur)
- Serre du parc Assiniboine
- Centres récréatifs et de loisirs
- Lutte contre les insectes
- Services aux bénévoles
- Fourrières
- Services aux Autochtones
- Délivrance de permis
- Services récréatifs adaptés
- Services d'hygiène du milieu
- Services multi-ethniques
- Sensibilisation à la environnement naturel
- Coordination des ressources communautaires

La participation de la collectivité et des citoyens nous tient à coeur. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et de votre point de vue. Veuillez communiquer avec ***Charlene Koniak au 986-7387*** *pour de plus amples renseignements.*

SAINT-VITAL

Une communauté invisible?

Le boum immobilier des années 80 a transformé le quartier de Saint-Vital. Les francophones qui y habitent luttent toujours pour établir une infrastructure qui leur permettrait d'obtenir des services et d'avoir une vie communautaire en français. Et ça, comme l'expliquent des parents du quartier, ça passe par l'obtention d'une école munie d'un secondaire et d'un centre communautaire.

Daniel BAHUAUD

Il y a 20 ans, Saint-Vital ne s'étendait guère plus loin que l'angle des rues Dunkirk et Dakota. La construction du centre commercial et du boulevard Bishop-Grandin au début des années 80 a initié un boum immobilier qui a vu s'étendre le quartier jusqu'à l'autoroute périphérique, provoquant la construction de quantité d'écoles et de centres communautaires de langue anglaise.

Mais pour les francophones de Saint-Vital, il n'y a pas eu de retombées. «On n'a pas les services qu'on mérite compte tenu des nombres qu'on a, lance une résidante, Évelyne Vermeire. Quand nous avons déménagé à Saint-Vital il y a 17 ans, il y avait l'école Lavallée et la paroisse Saint-Eugène. Aujourd'hui, nous n'avons encore que ces deux institutions.»

«C'est sûr que la paroisse Saint-Eugène a sa place, estime Nathalie Rioux, qui a deux enfants. Bien des familles apprécient les Mini-francofun de Saint-Eugène. Mais pour bien des jeunes familles, l'église n'est plus un lieu de rencontre. La communauté tourne autour de l'école Lavallée. Il y a peu de choses en-dehors de l'école.»

Pour les jeunes familles du sud de Saint-Vital, la construction prochaine d'une école qui accueillera les enfants de la maternelles à la 8e année est devenue indispensable. Mais, comme l'expliquent Nathalie Rioux, Suzanne Therrien-Richards, Marie-France Giasson et Évelyne Vermeire, il reste encore bien du travail à faire. Un travail sans lequel la communauté francophone restera invisible.

«C'est impossible de vivre uniquement en français à Saint-Vital, lance Nathalie Rioux. Prenons l'exemple des sports. À moins de se rendre jusqu'à l'aréna Maginot au Parc Windsor, il n'y a pas de leçons de patin en français pour nos jeunes. C'est pareil pour le base-ball, le hockey et la natation.» «Mon mari a entraîné une équipe francophone à l'école Lavallée, ajoute Marie-France Giasson, mais la ligue est anglophone. Seule notre équipe s'entraîne en français.»

Les familles sont également en butte au manque d'activités culturelles en français. «La langue est ancrée dans la famille, estime Évelyne Vermeire. Il faut tenir à sa langue pour la garder. Il faut aussi encourager une fierté chez les jeunes. Mais sans ressources, c'est difficile.»

«Dans le milieu immédiat, nous avons la bibliothèque Louis-Riel, mentionne Marie-France Giasson. Mais elle n'est pas bien équipée. Je préfère me rendre à Saint-Boniface où les ressources sont meilleures.»



photo: Daniel Bahuaud

Évelyne et Terry Vermeire.

«Exposer nos enfants au français prend plus d'effort, ajoute Suzanne Therrien-Richards. Je doute que bien des parents prennent le temps de se rendre à Saint-Boniface. Nous le faisons parce que la bibliothèque Louis-Riel n'a pas la même variété de livres.»

La solution, pour les parents de Saint-Vital: la construction dans le sud du quartier d'une école qui comprendrait un secondaire et un centre communautaire. «Nous perdons bien des jeunes au collège Jeanne-Sauvé, estime Marie-France Giasson. Si vos enfants font du sport parascolaire, c'est plus facile de les chercher à cinq minutes qu'à une demi-heure de route au collège Louis-Riel. Mais j'ai peur qu'il va falloir se battre longtemps. J'espère que l'école secondaire verra le jour, mais je doute que mes enfants auront la chance de la fréquenter.»

Pour Suzanne Therrien-Richards, un centre communautaire n'aurait que des retombées positives. «Les francophones se rapprocheraient, dit-elle. Avec ce lieu de rencontre, nous pourrions organiser des activités pour tout le monde, sans avoir à nous déplacer loin. Nous pourrions avoir des cours du soir pour les adultes, un club pour les aînés, un lieu de rencontre pour les jeunes. Je crois même que les gens choisiraient leur maison en fonction de la proximité du centre communautaire. Ça serait un atout.»

Un comptoir à Saint-Vital

La Caisse de Saint-Boniface a obtenu le 26 avril l'approbation de ses membres dans son projet d'ouvrir un comptoir à Saint-Vital.

«Après notre étude de marché et notre étude de rentabilité, indique le président de la Caisse populaire de Saint-Boniface, Alexis Bertrand, ce vote était une étape importante dans la réalisation du comptoir à Saint-Vital. C'est notre tentative de rejoinde les jeunes résidents francophones du quartier.»

«Ça fait plusieurs années qu'on joue avec l'idée d'ouvrir un comptoir à Saint-Vital, explique le directeur général par intérim de la Caisse populaire de Saint-Boniface, Joël Bosc. Le quartier a grandi incroyablement au cours des 20 dernières années. On y trouve beaucoup plus de francophones qu'autrefois. C'est le moment d'en parler sérieusement.»

L'emplacement et la date d'ouverture du comptoir n'ont pas encore été déterminés. Alexis Bertrand a cependant indiqué qu'il compterait deux employés et un guichet automatique. «On y offrira certains services, explique-t-il, mais pas toute la gamme disponible dans une succursale. De plus en plus, les gens ont recours aux services électroniques, ce qui rend possible un comptoir modeste et rentable. Les jeunes familles sont plus aptes à avoir recours au guichet automatique, aux paiements par télécaisse et aux paiements directs pré-autorisés.»

La Caisse populaire de Saint-Boniface a déjà eu un comptoir à Saint-Vital, situé au bureau de la coopérative d'habitation le Village canadien du chemin River. Ouvert en 1977, il a fermé ses portes en 1981 en raison d'un actif insuffisant, seulement quelques années avant le boom du quartier.

D.B.

MAURICE GAUTHIER

Les combats d'un grand homme

Président de la Société franco-manitobaine, directeur de La Liberté, sous-ministre et représentant du Commissaire aux langues officielles. Portrait de Maurice Gauthier, visionnaire et rêveur au service de sa communauté.

Pascal DUBÉ

Originaire de La Broquerie, Maurice Gauthier a toujours été fier de sa langue et a travaillé au sein de nombreux organismes et institutions pour assurer son développement. Premier président de la Société franco-manitobaine (SFM), premier directeur laïque de *La Liberté* après que les Oblats aient vendu le journal à la communauté en 1970, premier représentant du Commissaire aux langues officielles dans l'Ouest, il a passé une grande partie de sa vie à travailler au développement de la communauté franco-manitobaine.

Maurice Gauthier fait son entrée dans le mouvement coopératif en 1943. Il y œuvre plus de 35 ans, à titre de simple commis, gérant de magasin ou directeur de district. Il quitte les coopératives en novembre 1969 et accepte un poste d'agent d'animation social au sein de la Direction de la citoyenneté et du secrétariat d'État. Cette nomination le force à quitter la présidence de la SFM, poste qu'il occupe depuis la création de l'organisme en décembre 1968.

La naissance de la SFM

L'Association d'éducation des canadiens français du Manitoba (AECFM) fête en 1966 son 50e anniversaire, mais le peu de participation pousse les dirigeants à revoir la mission de l'organisme.

«On avait pourtant tout mis en œuvre pour que ces fêtes soient réussies, se souvient Maurice Gauthier, qui occupait à l'époque la présidence de l'organisme. Il y avait eu des fêtes régionales, on avait fait venir des évêques, des archevêques et des politiciens fédéraux. Jean Chrétien, jeune député sous le gouvernement de Pierre Elliott Trudeau était même venu à Saint-Boniface. Malgré tout, seulement 1 500 personnes étaient venues au grand rassemblement organisé au International Inn de Winnipeg.

«C'est à ce moment qu'on s'est aperçu qu'on avait besoin d'un nouvel organisme, indique-t-il. En 1967, on lance un grand processus de consultation: les «rallyes». Il y avait également un comité des "sages", une dizaine de personnes "de la vieille gang". Au début décembre, lors d'un congrès au Collège universitaire de Saint-Boniface, on a finalement réussi à s'entendre et créer la SFM.»

Maurice Gauthier propose alors sa candidature à la présidence du nouvel organisme. «Je croyais être celui qui réussirait le mieux à éviter la brisure entre les "anciens" de l'AECFM et les nouveaux partisans de la SFM, explique-t-il. Notre priorité était de mettre sur pied un projet d'animation sociale pour la communauté. On demandait aux gens des villages d'identifier leurs leaders et de les nommer responsables des projets. Aujourd'hui, je reconnais que ce n'était peut-être pas l'idée du siècle. Mais ça a permis d'apporter des changements importants.»

L'aventure La Liberté

Maurice Gauthier ne reste pas longtemps au Secrétariat d'État, car déjà, un autre dossier le préoccupe: celui de *La Liberté*. En février 1970, lorsque les oblats vendent le journal à la communauté, Maurice Gauthier en devient le premier directeur laïque.

«Ça été un grand défi pour moi de réorganiser *La Liberté*. déclare-t-il. Tout ce que je connaissais d'un journal, c'était d'en avoir lu un! Il a fallu acheter de l'équipement, déménager les bureaux, apprendre à travailler avec les nouvelles dactylos électriques et à se servir des nouvelles plaques pour le montage. On n'était pas riche. On savait que pour survivre, il fallait augmenter les abonnements et les ventes de publicités. On a même essayé de distribuer le journal gratuitement pendant un temps afin d'augmenter le tirage.»



photo: Pascal Dubé

Maurice Gauthier. «Tout cela n'aurait pas été possible sans l'appui de ma femme et de ma famille, indique Maurice Gauthier. C'est grâce à tous le travail que ces personnes ont fait dans mon ombre qu'il m'a été possible d'en faire autant. On ne leur dit jamais assez merci.»

Son travail accompli à *La liberté*, Maurice Gauthier accepte à l'automne 1970 le poste de directeur des services coopératifs au ministère d'Agriculture. Son rapport sur les services coopératifs mène à la séparation du ministère de l'Agriculture et de celui des affaires coopératives. Maurice Gauthier, quant à lui, est nommé sous-ministre du nouveau ministère des Affaires coopératives.

À l'automne 1978, Maurice Gauthier quitte son poste de sous-ministre pour occuper celui de représentant du Commissaire aux langues officielles dans l'Ouest. «C'était la première fois qu'il y avait un bureau pour desservir les minorités dans l'Ouest.»

Il quitte le Commissariat en 1985 et devient contractuel pour la SFM et pour la Province. Il a entre autres réalisé l'étude des services en langue française au sein des municipalités, étude qui a donné naissance à l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM).

«J'ai commencé par aller visiter quelques municipalités dites francophones, se souvient Maurice Gauthier. Je me suis vite rendu compte que tout se faisait en anglais. J'ai alors entrepris de rencontrer chacune des municipalités où il y avait des francophones pour leur faire comprendre que les payeurs de taxes avaient le droit d'avoir des services dans leur langue. Je leur expliquais que le fédéral et la Province avaient leur politique linguistique et que les municipalités devaient faire de même. C'est comme ça qu'un bon jour Saint-Pierre-Jolys, Montcalm et Notre-Dame-de-Lourdes se sont regroupés pour former l'AMBM.»

Maurice Gauthier en a accompli des choses. Le meilleur coup de sa carrière, croit Maurice Gauthier, a été d'engager Raymond Poirier pour le remplacer à la barre de l'AMBM. «Après l'entrevue, le conseil d'administration m'avait demandé si c'était bel et bien lui mon candidat, dit-il en riant. Ils m'ont demandé s'il parlait toujours aussi mal et s'il avait au moins un complet-veston à se mettre sur le dos! Mais quand je regarde le travail qui a été accompli depuis, je sais qu'on a pris la bonne décision.»

Collège Jeanne-Sauvé

Un cédérom pour l'immersion

Les étudiants du Collège Jeanne-Sauvé sont fiers de leur école et ils se donnent des outils pour la faire connaître.

Pascal DUBÉ

Vingt jeunes de secondaire 3 du collège Jeanne-Sauvé travaillent depuis janvier à la réalisation d'un cédérom interactif visant àpromouvoir le programme d'immersion de leur école. Le Collège universitaire Saint-Boniface (CUSB) participe au projet via son centre éducatique. Le projet permet d'ailleurs à des étudiants du CUSB de transmettre leurs connaissances sur la production multi-média aux étudiants de Jeanne-Sauvé.

«Le cédérom présentera l'historique du programme et les objectifs visés. On y trouvera aussi la programmation du Collège, explique l'enseignant coordonnateur du projet, Christian Michalik. Il y aura des témoignages d'anciens étudiants qui sont au CUSB en ce moment. On veut expliquer quel est l'engagement demandé aux parents et quelles sont les attentes du Collège envers les étudiants.»



photo: Pascal Dubé

Christian Michalik donne quelques conseils à trois de ses étudiants du collège Jeanne-Sauvé qui travaillent à la réalisation d'un cédérom.

Présenté dans différents milieux, le cédérom deviendra un outil de recrutement pour l'école secondaire. Les responsables espèrent l'avoir terminé en septembre.

Mais les défis à relever sont importants. L'équipe qui s'est affairée à la cueillette d'informations a débuté son travail en janvier. Il a ensuite fallu que les jeunes se familiarisent avec les logiciels qui leur permettront de réaliser le cédérom.

«C'est une première expérience entre le CUSB et les élèves d'une école secondaire, mentionne le responsable du projet pour le CUSB, David Larocque. Ça nous donne la chance de montrer notre équipement et ce que nous pouvons faire, mais ça amène aussi des jeunes francophiles au CUSB. Jusqu'à maintenant, ça fonctionne très bien et on espère répéter l'expérience dans un proche avenir.»

Éducation

La petite histoire de nos grandes écoles

Daniel BAHUAUD

Saviez-vous que la première école française au Manitoba date de 1818? Que les locaux de CKSB ont abrité la cuisine du Collège de Saint-Boniface? Découvrez la petite histoire de nos écoles!

■ **Collège de Saint-Boniface**: Première école de Saint-Boniface, fondée en 1818 par l'abbé Provencher pour l'enseignement des garçons. Ancêtre du Collège universitaire de Saint-Boniface. Les premières classes ont lieu dans le presbytère, avant la construction d'un bâtiment d'une pièce à peu près au coin de l'avenue de la Cathédrale et la rue Taché. 1855: Le Collège, dirigé par les Oblats, obtient son propre bâtiment, à l'angle des rues Taché et Masson. 1871: Incorporation du Collège. 1877: Le Collège devient membre fondateur de l'Université du Manitoba. 1881: Construction d'un nouvel édifice sur un campus de 20 acres sur le site du parc Provencher actuel. Les pères Jésuites prennent la direction de l'école, offrant un cours classique qui prépare aux examens du baccalauréat. 25 novembre 1922: Un incendie rase l'édifice, faisant 10 victimes. Le rond point qui s'arrêtait devant l'entrée principale du vieux collège est encore visible sur la rue Langevin, tout près de CKSB, la cuisine de l'ancien collège qui a survécu l'incendie. Le Collège déménage ensuite à son site actuel, avenue de la Cathédrale. Construit en 1910, l'édifice servait auparavant de Petit séminaire. Depuis, il a subi plusieurs changements, tels que l'ajout d'un troisième étage en 1925, d'un gymnase en 1958 et d'un pavillon avec bibliothèque en 1960. C'est en 1964 qu'on permet l'entrée aux filles. 1970: Les Jésuites remettent la direction du Collège aux laïques.

■ **L'École Provencher**: Édifice érigé en 1906 pour l'éducation des garçons. Deux ailes sont ajoutées en 1912 et en 1936. Anciennement dirigée par les pères Marianistes. Les filles y font leur entrée en 1968.

■ **L'Académie Saint-Joseph**: Arrivées au Manitoba en 1889, les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie (SNJM) se sont consacrées à l'éducation des filles. Mgr. Langevin leur a remis un grand terrain, boulevard Provencher, sur lequel est construit un couvent servant d'école pour les filles. 1912: Construction de l'édifice actuel, avenue de la Cathédrale. Les sœurs y enseigneront pendant 55 ans. L'académie Saint-Joseph a accueilli les pièces du Cercle Molière, et Gabrielle Roy y a étudié.

■ **Le collège Louis-Riel**: 1967: Construction de l'institut collégial Louis-Riel, une école bilingue accueillant les finissants de l'académie Saint-Joseph et de l'école Provencher. 1971: Entrée en vigueur du programme secondaire français du Collège secondaire de Saint-Boniface (CSSB). Cette école de la Division scolaire de Saint-Boniface occupe une aile du Collège universitaire sur l'avenue de la Cathédrale. 1982: Faute d'inscriptions suffisantes, l'institut collégial Louis-Riel ferme ses portes. Le personnel et les étudiants du CSSB déménagent dans les locaux de l'institut en septembre de la même année. Renommé collège Louis-Riel, l'école secondaire sera désormais française.

■ **Le Juniorat de la Sainte-Famille**: 1913: Les pères Oblats achetent la première académie Saint-Joseph, qui devient le Juniorat de la Sainte-Famille, école secondaire. 1971: Démolition du Juniorat pour permettre la construction du Centre culturel franco-manitobain. Une aile du Juniorat contenant des classes et un gymnase est incorporée au CCFM.

■ **Les sœurs Grises**: 1844: Arrivée des sœurs de la Charité (sœurs Grises), qui fondent le premier hôpital de la province. L'ordre enseigne aux filles, surtout en région. 1858: Les sœurs Grises fondent un couvent avec une école à Saint-Norbert. L'école a un pensionnaire. 1969: Les sœurs Grises ferment le couvent. 1970: Départ définitif des dernières religieuses qui enseignaient au Saint Norbert Collegiate.

CUSB

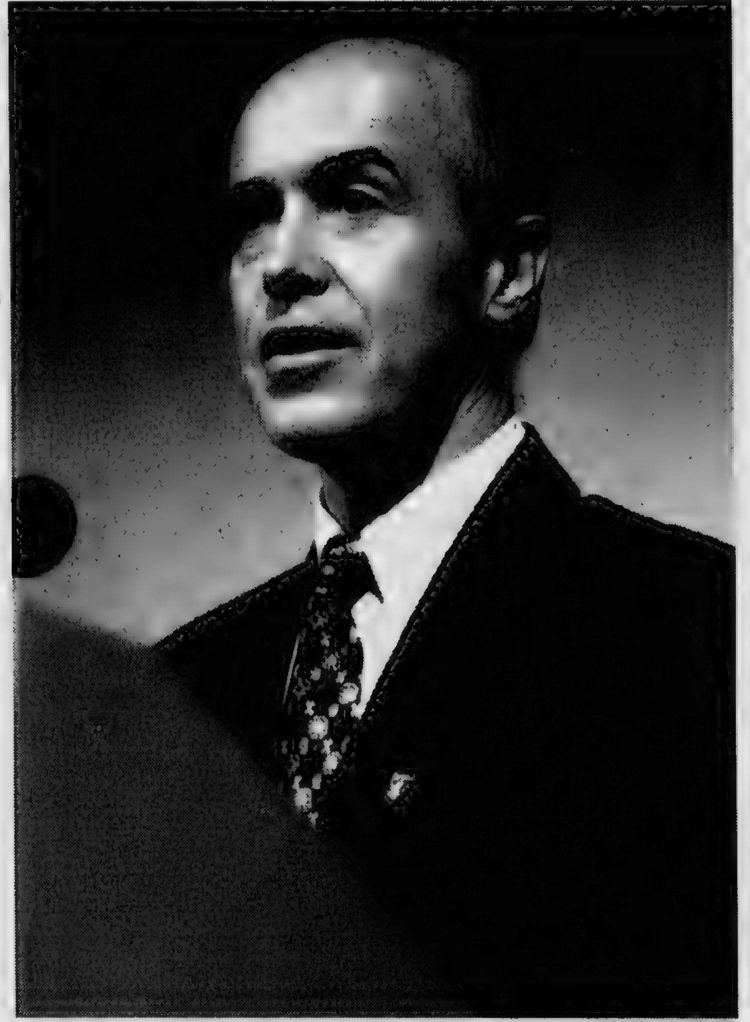
La lumière au bout du tunnel

«Pauvre en sous, mais riche en imagination». Ce sont les mots qu'a utilisé le recteur du CUSB pour décrire son institution, qui peut enfin aller de l'avant et créer deux nouveaux programmes après des années de vaches maigres.

Pascal DUBÉ

Il y a deux ans, le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) a présenté un plan d'affaires détaillant les objectifs des cinq années à venir. Le Collège voulait alors faire passer le nombre d'étudiants à 1 500; offrir cinq nouveaux programmes; et construire un centre étudiant. Aujourd'hui, le recteur Paul Ruest est fier d'annoncer le lancement de deux nouveaux programmes cet automne. Le baccalauréat en administration des affaires et le diplôme en communication multi-média devraient entraîner une augmentation des inscriptions.

Le ministre de l'Éducation, James McCrae, avait lui aussi de bonnes nouvelles le 22 avril, alors qu'il annonçait une augmentation de 2 % dans le financement de base du Collège. Le ministre confirmait l'entente quinquennale intervenue entre les gouvernements en ce qui concerne le plan d'afffaires du CUSB, entente qui permettra de réaliser la moitié des projets du CUSB.



Archives La Liberté

Paul Ruest, plus optimiste que jamais.

Le Collège recevra ainsi 279 000 $ de chacun des niveaux de gouvernement pour la mise en place de ses nouveaux programmes. Mais le centre étudiant, lui, n'a toujours pas de financement.

«Notre défi quotidien est de trouver le financement nécessaire pour réaliser ces projets, explique Paul Ruest. Nous devons trouver des façons originales de conclure des partenariats avec les gouvernements, les entreprises et notre communauté pour trouver les ressources. Mais je suis très encouragé par les progrès que nous avons réalisés au cours des dernières années.»

Le Collège a réussi à s'établir au fil des ans comme une bonne université de langue française dans l'Ouest du pays. Graduellement, il a augmenté sa programmation, attiré davantage d'étudiants et s'est doté d'installations modernes.

«Nous faisons aujourd'hui partie d'organismes comme l'Association des universités et collèges du Canada et l'Association des collèges communautaires du Canada, souligne Paul Ruest. Notre participation à ces organismes confirme notre présence sur la scène nationale et internationale comme institution d'enseignement supérieur de qualité. Nous avons aussi créé des liens importants avec d'autres universités francophones à l'extérieur du Québec.»

Dans les années 90, les compressions budgétaires en enseignement supérieur ont durement affecté le Collège. L'éternel optimiste qu'est Paul Ruest reconnaît que ces années ont été difficiles.

«Les gouvernements ont réduit le financement en même temps que nous étions aux prises avec une baisse sensible de nos inscriptions, rappelle Paul Ruest. Les perspectives d'emplois en éducation n'étaient plus aussi bonnes et les inscriptions en éducation diminuaient.» Or, la formation des maîtres reste le programme les plus importants du Collège, qui n'avait pas d'outils pour palier au problème.

«Nous avons dû revoir notre position dans la communauté, explique Paul Ruest. La survie du Collège était devenue une cause pour la direction, le personnel et la communauté. On ne pourra jamais assez souligner les efforts qui ont été mis en place par les employés, qui ont accepté des baisses de salaire, se sont serré les coudes et ont poursuivi leur travail.»

La solution au problème: se doter d'un plan d'affaires ambitieux et diversifier les programmes offerts aux étudiants afin qu'ils répondent aux besoins actuels de la communauté. «Nous avons créé un bureau du soutien au développement qui a débuté sa première campagne de financement en 1992 et qui a réussi à amasser près de trois millions $ jusqu'à maintenant, mentionne le recteur. Mais en ce qui a trait au financement durable du CUSB, notre verre n'est qu'à moitié plein. Nous ne pouvons pas nous asseoir sur nos lauriers.»

[redacted]

La petite école en ville

Pascal DUBÉ

On a entendu parler du projet de construction d'un école à Saint-Vital, on sait que les classes de l'école Taché sont pleines à craquer et que les parents de Saint-Claude ont lutté pendant de long mois avant d'obtenir leur école française. Mais que se passe-t-il à l'école Noël-Ritchot de Saint-Norbert?

Déjà, au milieu des années 70, un comité de parents a milité pour l'obtention d'une école indépendante francophone dans le sud de la ville. Plusieurs se souviennent encore des débats qui se sont tenus à la Division scolaire Seine. Avoir une nouvelle école française était une chose, mais décider de son emplacement en était une autre.

Certains commissaires voulaient ajouter une nouvelle aile à l'école d'immersion existante; d'autres préféraient construire une nouvelle école dans Fort Richmond plutôt que dans Saint-Norbert. C'est finalement sur un terrain offert par les pères Trappistes que l'école Noël-Ritchot a pu être construite.

«Chaque fois qu'on se rendait à Sainte-Anne pour discuter du projet, c'était le purgatoire, lance la commissaire de l'époque, Jeanne Perrault. On s'est chicané pendant trois ans. On a dépensé plus de 12 000 $ en frais de justice avant que la Province ne décide d'accorder aux parents de Saint-Norbert leur école française.»

Pour Jeanne Perreault, cette époque ne fut pas de tout repos: «On a lancé des tomates dans mes fenêtres, se souvient-elle, on dégonflait mes pneus. On a mis du sable dans ma «tank à gas» pour essayer de me décourager et pour que j'abandonne le projet.

«Le pire dans tout ça, c'est que je ne le faisais pas pour moi. Je n'avais même pas d'enfants à l'école! Mais je savais que si on voulait avoir des jeunes qui apprennent bien le français, on ne pouvait pas les mélanger avec les anglophones, même ceux qui allaient à l'immersion. On a étudié plusieurs emplacements, mais ça ne répondait jamais à nos besoins. C'est finalement grâce à la générosité des pères Trappistes qui nous ont offert un bout de terrain pour pas cher que la décision a été prise.»

L'école accueille aujourd'hui quelque 180 jeunes de la maternelle à la 8e année, provenant de Saint-Norbert, Saint-Adolphe, La Salle et Fort Richmond. Elle offre un programme de musique et d'arts où garçons et filles font des gâteaux et s'initient à la menuiserie.



photo: Pascal Dubé

Jeanne Perreault raconte comment les parents ont milité pour obtenir une école française à Saint-Norbert.

«On a la chance d'avoir un bon mélange entre les jeunes de la ville et de la campagne, ce qui donne un environnement propice aux échanges entre les deux modes de vie, affirme le directeur de l'école, Georges Prescott. Nous ne sommes pas une école vraiment urbaine parce que nos étudiants viennent aussi de la campagne. Mais nous ne sommes pas non plus une école de village.

«Je suis pas mal certain que ça a un rôle à jouer dans le comportement responsable de nos étudiants, poursuit-il. Une école pas trop grande, ça permet d'avoir un bon partenariat entre les professionnels et les parents. Nous avons un code de vie que tout le monde a accepté de respecter.»

Quatre règles fondamentales gouvernent la vie de l'école Noël-Ritchot: la promotion du français. le respect des autres, le sentiment de fierté envers l'école et envers le travail bien fait. Les parents et les élèves connaissent ce code de vie dès leur arrivée et sont invités à y souscrire le mieux possible.

«Je crois qu'on ne fera jamais assez la promotion de la langue française dans notre milieu, affirme Georges Prescott. Il faut que les parents parlent français à la maison, qu'ils inscrivent les jeunes dans des activités où ça se passe en français, que ce soit avec le terrain de jeux ou encore au sein du mouvement scout. C'est un défi quotidien qu'on se doit de relever pour assurer l'avenir de la langue française.

«Un autre défi pour notre école, c'est de maintenir nos nombres d'élèves, poursuit-il. Le danger, c'est qu'on se contente de ce qu'on a et qu'on ne fasse pas d'efforts pour récupérer les francophones qui préfèrent l'école d'immersion. Il faut arrêter d'être humble et montrer fièrement ce qu'on a à offrir.»

CLUB LA VÉRENDRYE

Quand une faillite peut se changer en réussite

Le Club La Vérendrye est toujours sous la tutelle de la Caisse de Saint-Boniface, mais les affaires vont tellement bien que l'entreprise espère attirer un acheteur potentiel.

Pascal DUBÉ

Après des années difficiles, le Club La Vérendrye semble vouloir remonter la pente. Depuis son arrivée au Club il y a environ deux ans, Julie Turenne-Maynard et son équipe ont semble-t-il donné le coup de barre nécessaire pour remettre le Club sur la voie de la réussite et, depuis ce temps, l'entreprise vogue toute voile dehors. Bien que le navire qu'elle pilote semble avoir essuyer le pire de la tempête, il reste encore du chemin à faire avant de le rendre à bon port.

C'est en décidant de mettre le cap sur les activités corporatives que Julie Turenne-Maynard a probablement réussi à sauver le navire. Ainsi, plus de 6 300 personnes sont venues au Club en avril, pour assister à des réunions, des conférences ou toute autre activité organisée par un organisme ou une entreprise. Et cela, c'est sans compter les clients réguliers du restaurant, de la salle de quilles ou les autres activités sociales.

«En 1996, nous avons accueilli 896 réunions et banquets, affirme Julie Turenne-Maynard. L'an dernier, c'est plus de 1 500 rencontres qui se sont tenues ici et cette année, j'espère dépasser le cap des 2 000 réunions. Mon objectif est de faire du Club La Vérendrye la place pour tenir des réunions. Mais il faut d'abord faire connaître notre endroit à bien des gens de l'autre côté de la rivière.

«Le défi est de taille, dit-elle, car le Club ne possède pas les ressources humaines ou financières des autres centres de congrès. On doit miser sur le bouche à oreilles. J'ai déjà entendu des gens me dire qu'on était le plus beau petit bijou caché de Winnipeg. Mais je ne veux pas qu'on reste caché encore longtemps!»

Pour attirer la clientèle des corporations et des organismes, le Club a misé sur ses nombreuses salles de réunion, son personnel bilingue, son stationnement gratuit et sa bonne table. Mais pour franchir la prochaine étape, le Club a maintenant besoin d'investisseurs et sa directrice aimerait compter sur l'appui des francophones.

Rappelons que le Club était dans une situation très déficitaire en 1996, au point où la Caisse de Saint-Boniface, son principal créancier, a dû le mettre en tutelle et embaucher un consultant pour veiller à sa restructuration. Depuis, les profits engendrés par le Club ont servi à acheter de l'équipement et effectuer des réparations.


Archives La Liberté

Julie Turenne-Maynard voit l'avenir du Club La Vérendrye en grand.

«On pense maintenant à ajouter deux étages à l'édifice pour y aménager des chambres d'hôtel, ce qui nous permettrait d'accueillir des rencontres d'entreprises nationales, ajoute Julie Turenne-Maynard. On pourrait aussi y aménager de l'espace pour bureaux. Je crois sincèrement que le Club ferait un pas dans la bonne direction en optant pour ces projets.

«Mais il nous faut d'abord trouver des partenaires, apporter des rénovations et renouveler nos systèmes informatiques», dit-elle.

Le Club ne perd pas non plus ses membres de vue. Au contraire, il vient de lancer un programme récréatif qui offre des activités très variées pour les enfants et les adultes. (Lire à ce sujet *La Liberté* du 16 avril.)

«On tente de se rapprocher de nos membres en leur offrant un éventail d'activités, renchérit Julie Turenne-Maynard. Notre objectif est d'occuper nos salles le jour avec des rencontres d'affaires, et le soir et les fins de semaine avec les activités familiales.

À propos des quilles

Le Club La Vérendrye sera l'hôte de la compétition des quilles lors des Jeux panaméricains ayant lieu à Winnipeg cet été. C'est là un outil de promotion internationale qu'a bien l'intention d'exploiter la directrice du Club.

«Les Jeux panam ne pourraient pas mieux tomber pour nous, déclare Julie Turenne-Maynard. Juillet est normalement le mois le moins fréquenté de l'année. Cet été, il y a des gens qui vont venir ici pour la première fois et nous avons la ferme intention de leur en mettre plein la vue!»

Déjà dix ans

Il y a dix ans, les fondateurs de la Chambre de commerce apprenaient qu'une telle chambre avaient déjà existé à Saint-Boniface et le gouvernement fédéral refusait d'en accréditer une deuxième! Mais les fondateurs de la Chambre ne se sont pas laissés décourager, comme le raconte Raymond Lafond.

Pascal DUBÉ

Il y a 20 ans, l'économie, c'était l'affaire des hommes. Quand on voulait parler de développement économique à Saint-Boniface, il fallait s'adresser au Club des hommes d'affaires. Mais les temps changeaient. Les femmes prenaient leur place dans le monde des affaires et il fallait refléter cette nouvelle réalité, d'où la création de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface en 1989.

La Chambre de commerce n'a pas été créée sans difficulté. La première option étudiée a été d'ouvrir le Club des hommes d'affaires aux femmes. «Le Club des hommes d'affaires se veut d'abord et avant tout un club à vocation sociale et les membres n'étaient pas trop chauds à l'idée de se transformer en Chambre de commerce, rappelle un des fondateurs de la Chambre, Raymond Lafond. Avec un petit groupe de personnes, nous avons présenté ce qu'on voulait faire au Club, qui a choisi de conserver sa vocation sociale et de restreindre l'accès aux hommes.

Des démarches sont donc entreprises en vue de créer une chambre de commerce, et c'est alors que Raymond Lafond et ses collègues apprennent qu'une chambre avait déjà existé à Saint-Boniface. L'association avait cessé d'existé, les cotisations n'avaient pas été payées auprès du ministère fédéral responsable des chambres de commerce. «Comme aucun rapport financier n'avait été produit depuis plusieurs années, explique Raymond Lafond, on nous interdisait d'utiliser le nom de "Chambre de commerce de Saint-Boniface". De plus, selon la loi fédérale, il ne doit exister qu'une chambre de commerce par ville et Winnipeg avait déjà la sienne. Il semblait impossible de créer notre propre organisation.»

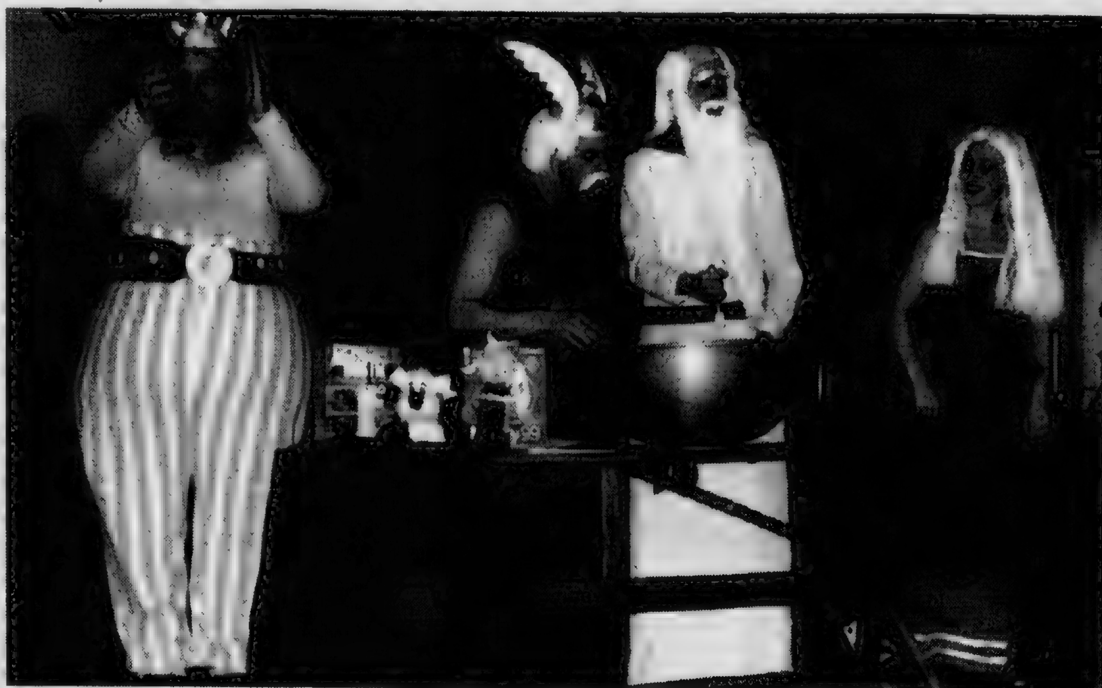


photo: Sylviane Lanthier

Obélix, Astérix, Panoramix et la belle Falbala ont participé à la préparation de la potion magique lors du Festin Gaulois organisé pour souligner le 10e anniversaire de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface le 17 avril.

Mais les responsables réussissent à en venir à une entente avec le fédéral. «Ils nous ont permis de faire revivre l'organisme à condition qu'on paye les cotisations dues au ministère de l'Industrie, rappelle Raymond Lafond. Je ne me souviens pas de la somme exacte, mais c'était raisonnable. On a profité de l'occasion pour changer notre nom en: Chambre de commerce *francophone* de Saint-Boniface.»

Dès ses débuts, la Chambre de commerce a réussi à attirer une cinquantaine de membres. L'association organisait deux déjeuners-rencontres par mois.«Ça été des débuts modestes, mais nos intentions de travailler au développement économique de Saint-Boniface étaient claires», souligne Raymond Lafond.

Un des premiers défis de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface a été de se positionner auprès du milieu des affaires comme un organisme crédible. Il fallait de plus tenter d'attirer le plus de membres possible et répondre à la vision de départ: favoriser le développement économique de Saint-Boniface.

«Il y a dix ans, la Chambre de commerce était à peu près le seul organisme à pouvoir s'occuper de ce dossier, explique la présidente actuelle de la Chambre, Julie Turenne-Maynard. Avec nos partenaires, on a élaboré Destination Saint-Boniface, une sorte de vision d'avenir.» C'est en effet lors d'une réunion pubique réunissant les partenaires du quartier tels que le Collège, l'Association des résidants et le Festival du Voyageur, que la Chambre a obtenu un large consensus sur l'avenir de ce qu'on allait appeler le «French Quarter» de Winnipeg. Les projets inclus dans Destination Saint-Boniface comprennent aussi la Maison Gabrielle-Roy, la revitalisation du boulevard Provencher et le développement du site Lagimodière, entre autres.

«De par nos actions, on a réussi à se doter d'une solide réputation, estime aujourd'hui Julie Turenne-Maynard. La Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface siège maintenant au Conseil des Chambres de commerce de Winnipeg et du Manitoba. On n'a plus besoin de solliciter pour se faire inviter à des réunions. On fait partie à part entière de la vie économique de la province.»

Avec la création d'autres organismes voués au développement économique, la Chambre de commerce se retire graduellement du dossier pour se consacrer à sa mission première: les services aux membres.

«Le rôle principal d'une Chambre de commerce est de faciliter les échanges entre les entrepreneurs et l'offre de services, mentionne Julie Turenne-Maynard. On a déjà des ententes avec la compagnie téléphonique MTS, les stations-services Mohawk, les compagnies Visa et Master Card, on offre des services d'assurances. On veut maintenant savoir quels sont les autres services qu'on pourrait offrir pour aider nos membres.

«On étudie aussi la possibilité d'ajouter des membres associés à notre Chambre de commerce, poursuit-elle. On aimerait pouvoir s'associer avec d'autres chambres de commerces francophones pour organiser des activités et attirer des conférenciers réputés.»

Le Who's Who des organismes

Six organismes interviennent dans le développement économique de Saint-Boniface. En perdez-vous votre latin ? Vous n'êtes pas seul: la Société franco-manitobaine a convoqué ces mêmes organismes à une réunion en mai parce que, comme le dit Raymond Simard, «il y a un peu de confusion». Voici un petit lexique des intervenants dans l'économie des quartiers français.

Sylviane LANTHIER

■ **ENTREPRISES SAINT-BONIFACE :** Fondé en 1986 avec la mission de favoriser le développement économique du quartier. • Obtient du financement de la Province dans le cadre du Programme de développement des collectivités, ce qui l'oblige à se limiter à deux mandats: conseiller les entrepreneurs et gérer un fonds permettant d'octroyer des prêts de dernier recours. • Atteint l'autofinancement en 1995 et revient vers sa mission originale, soit «encourager toute activité qui apportera des nouvelles richesses économiques à Saint-Boniface». • Conseil d'administration composé de 12 personnes, essentiellement nommées par des organismes de la communauté (Chambre de commerce, CUSB...) ou représentant des professions.• Prévoit un budget de revenus de 110 000 $ en 1999-2000. • Tire ses revenus des intérêts sur ses prêts et ses placements, et de loyers. (Est propriétaire de la maison avoisinant la Maison Gabrielle-Roy et de la Crêperie sur le pont Provencher.) • Parmi ses priorités: mettre sur pied une tournée informatisée de Saint-Boniface accessible de la Crêperie du pont Provencher; développer un plan global pour le grand Saint-Boniface, incluant Norwood Grove.



Gracieuseté Société historique de Saint-Boniface

De gauche à droite: L'hôtel des postes, Daoust Électrique, le tailleur Huot, les Chaussures Guay, la pharmacie McRuer, le bureau du docteur Ritchie, une cordonnerie, l'épicerie Hébert... La belle époque du boulevard Povencher!

■ **CHAMBRE DE COMMERCE FRANCOPHONE DE SAINT-BONIFACE:** fondée en 1989 pour regrouper les gens d'affaires francophones, leur offrir des services, un lieu de réseautage et un outil de revendication politique. A dans le passé mené des dossiers relevant du développement économique; se tourne maintenant vers les services aux membres. • A une assemblée annuelle et un conseil d'administration. • Budget annuel d'environ 30 000 $, provenant des cotisations des membres et de ristournes sur l'assurance-groupe des membres et d'autres programmes. • Parmi ses priorités: se rapprocher des besoins des membres; créer des liens avec d'autres chambres francophones; favoriser l'émergence de jeunes entrepreneurs; jouer un rôle d'intermédiaire et/ou de facilitateur entre les organismes économiques oeuvrant dans Saint-Boniface.

■ **RUES PRINCIPALES SAINT-BONIFACE INCORPORÉE:** fondé en 1998. En 1995, la Chambre de commerce, l'Association des résidants du Vieux Saint-Boniface et d'autres intervenants adoptent Destination Saint-Boniface, un ensemble de projets comprenant le développement du site Lagimodière, la Maison Gabrielle-Roy et un projet de revitalisation du boulevard Provencher, qui deviendra Rues principales. Mené sous l'égide de la Chambre de commerce, Rues principales devient un organisme autonome le 1er avril 1998. Son mandat: revitaliser le boulevard Provencher, du pont Provencher jusqu'à la rue Archibald. • Conseil d'administration composée de sept à 15 personnes, et sous-comités. • Budget annuel de 125 000 $ assuré jusqu'en 2001 par Diversification de l'Économie de l'Ouest. • Parmi ses priorités: Dévoiler à la mi-juin le plan paysager destiné à revitaliser le boulevard; obtenir un fonds d'initiatives stratégiques qui permettrait entre autres d'acheter des propriétés sur le boulevard.

■ **CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES (CDEM):** fondé en 1996 par l'Association des municipalités bilingues du Manitoba pour que les francophones disposent d'un leadership et d'une organisation économique provinciale. Coordonne, encourage, stimule le développement économique.• Assemblée annuelle, conseil d'administration formé de représentants des municipalités membres et de secteurs économiques.• Budget annuel de 1,2 million $, provenant du gouvernement fédéral, de la Province et des municipalités membres. • Parmi ses priorités (pour le quartier Riel): Mettre sur pied une corporation de développement économique urbaine, ce qui a été fait; rassembler les francophones de l'urbain pour leur donner un meilleur poids politique.

■ **CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RIEL:** fondée en 1998 par le CDEM, pour promouvoir et appuyer le développement économique des francophones de Saint-Boniface, Saint-Norbert et Saint-Vital. • Conseil d'administration formé de 11 personnes, dont trois membres nommés par les conseillers municipaux de Saint-Boniface, Saint-Norbert et Saint-Vital. • Première assemblée annuelle prévue en septembre.• Budget annuel de 65 000 $ provenant du CDEM. La Corporation devra par la suite trouver ses propres sources de financement. • Parmi ses priorités: réaliser un plan d'ensemble pour les trois communautés desservies; identifier par la suite des projets porteurs d'avenir et dénicher les investisseurs; collaborer de près avec les autres organismes.

■ **ZONE D'AMÉLIORATION COMMERCIALE DU BOULEVARD PROVENCHER:** Reconnue en janvier 1999 par la Ville de Winnipeg. • Née des efforts de Rues principales et travaille étroitement avec cet organisme. • Veut faire en sorte que les marchands de la Zone prospèrent. • A son conseil d'administration et son budget, prélevé à même les taxes des commerçants et basé sur la valeur locative annuelle du quartier. Budget actuel : 23 500 $ par an.

À qui le tour?

Hypothèse: vous êtes francophone et vous avez de l'argent. Irez-vous l'investir sur le boulevard Provencher? Et quelles sont les conditions nécessaires pour que les investisseurs éventuels mettent la main dans leur porte-monnaie quand on parle de l'avenir du boulevard?

Sylviane LANTHIER



Archives La Liberté

Le boulevard Provencher au coin de la rue Aulneau dans les années 40.

Où sont les investisseurs francophones? La question se pose quand on constate que les nouveaux commerces qui ouvrent sur le boulevard Provencher appartiennent rarement à des francophones. Mais, préviennent les Norman Dupas, Raymond Simard et autres leaders du développement économique dans Saint-Boniface, n'allez pas en conclure que les gens d'affaires francophones ne s'intéressent pas au sort du boulevard. Seulement, il faut leur présenter des projets concrets.

Du concret, lance Norman Dupas, on en aura bientôt: le plan paysager sur lequel l'organisme Rues principales travaille depuis maintenant trois ans, sera en effet dévoilé en juin. Après avoir consulté la population, Rues principales lui montrera donc, sur papier, ce à quoi pourrait ressembler le rêve de la communauté, qui inclue «une architecture franco-manitobaine», des commerces destinés au voisinage tels qu'une charcuterie et une boulangerie, et d'autres capables d'attirer les visiteurs comme les résidants (bistros, brasseries, hôtel, galeries d'art).

Pour attirer des investisseurs, croit le commissaire industriel du CDEM, Maurice McCarthy, il faut «d'abord un milieu réceptif aux nouvelles entreprises; ensuite, que ce milieu soit fréquenté ou qu'il y ait un potentiel; et enfin trouver les personnes prêtes à prendre des risques dans ce milieu. À court terme, il faut créer une ambiance et avoir une stratégie.» À moyen terme, les investisseurs doivent répondre à l'appel.

«Quand on regarde le boulevard, note Maurice McCarthy, on voit bien que la réalité de chaque jour frappe durement. Malgré tous les projets, quand un commerce ferme ses portes et que le propriétaire de l'immeuble cherche un locataire, il ne peut pas se permettre de dire: je choisis mon prochain locataire et il doit être francophone.»

Et, comme l'explique Norman Dupas, «même si Rues principales repense le boulevard, ça ne changera pas le problème. Sans nouveaux commerces pour attirer les gens, qu'est-ce qu'on a? C'est pour ça qu'on doit obtenir des outils nous permettant d'aller chercher des investisseurs.»

Le CDEM, la Corporation Riel et Rues principales s'accordent à dire que la communauté a maintenant besoin d'un fonds d'initiatives stratégiques, seul levier capable d'attirer les investissements recherchés. «Si on avait une sorte de *Crocus Fund* pour francophones, on aurait un outil qui nous permettrait de recueillir l'épargne des gens et de l'investir dans nos projets, sans que ce soit risqué pour les investisseurs», résume Mariette Mulaire du CDEM. Rues principales, ajoute Norman Dupas, négocie d'ailleurs avec la Ville de Winnipeg pour obtenir le financement destiné à mettre en place un fonds semblable.

Autre acteur économique, Entreprises Saint-Boniface a aussi un rôle à jouer dans l'avenir du boulevard; cet organisme présente en effet l'avantage de détenir un actif de 1,5 million $. Son directeur général, Marc Lavoie, explique qu'Entreprises compte se lancer dans l'immobilier pour arriver à doubler son actif le plus vite possible. Un des buts visés: «Acheter des immeubles sur le boulevard pour les mettre entre les mains de gens sympathiques à la communauté. Notre rôle, c'est de soutenir les initiatives de développement, sans nuire à notre autosuffisance.»

La Corporation Riel, de son côté, a un mandat qui couvre Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert. Son premier geste a été de confier à Étienne Gaboury la réalisation d'une analyse de ces trois quartiers, après quoi on pourra imaginer des stratégies misant sur leurs forces, dans les domaines du patrimoine et de la santé, par exemple. «Mais c'est certain que le boulevard Provencher représente une sorte de masse critique pour la francophonie», mentionne Raymond Simard. Il est donc important qu'on s'y attarde.

Et ce n'est pas les projets qui manquent, aux dires des organismes: Norman Dupas affirme connaître «deux ou trois personnes» intéressées par une charcuterie et autant par une boulangerie; un projet de condos sur la rue Taché verra le jour cet automne; et le fameux hôtel sur le boulevard dont on parle tant attirerait déjà environ sept investisseurs sérieux.

Étienne Gaboury, qui si tout va bien devrait obtenir de la Ville de Winnipeg le mandat de développer le site Canada Packers, estime par ailleurs que son projet et la revitalisation du boulevard Provencher pourraient avoir un effet d'entraînement positif l'un sur l'autre.

«Je t'assure, lance Raymond Simard, que la communauté francophone n'est pas pauvre! Il y en a, des fonds. Il faut juste trouver des façons intelligentes d'impliquer ces gens-là. Une des raisons pour lesquelles on n'a pas d'investisseurs, c'est qu'on n'a même pas commencé à aller les chercher! Il y a six mois environ, on nous a demandé de ramasser un million $ pour un projet. J'ai fait des téléphones et au bout d'une semaine, on avait le million $! Donc, quand on identifie de bons projets, qu'on fait un bon plan d'affaires et qu'on démontre aux gens qu'ils auront un retour sur leur argent, ça marche.»

[redacted] *FRANCOPHONES*

Ça bouge à Saint-Vital et Saint-Norbert

Hors de Saint-Boniface, point de salut? Bien sûr que non, lancent les gens d'affaires de Saint-Vital et Saint-Norbert!

Pascal DUBÉ

Le développement économique des francophones, ça passe aussi par Saint-Vital et Saint-Norbert. Fondée en janvier 1998, la Corporation de développement économique Riel s'occupe précisément de ça.

La Corporation analysera bientôt les résultats d'une étude qu'elle a commandée à la firme Gaboury, Préfontaine, Perry sur les forces de chacun des trois quartiers francophones et les projets qu'on pourrait y développer à court, moyen et long terme. La Corporation travaille également à répertorier tous les acteurs économiques de ces régions et cherche à créer des liens entre eux.

«Nous avons déjà identifié quelques projets sur lesquels ont va miser, déclare Raymond Simard. Mais on doit d'abord rencontrer les gens qui vivent et travaillent déjà depuis des années dans ces quartiers.»

Membre du conseil d'administration de la Corporation Riel, Jean-Guy Talbot croit qu'il est possible de développer des entreprises francophones dans Saint-Norbert et Saint-Vital. Il est lui-même propriétaire d'une entreprise comptable qui a ses bureaux à Saint-Norbert depuis sept ans.

«Je dois avouer que je suis parfois un peu frustré que les gens pensent automatiquement à Saint-Boniface quand on parle de développement économique en français. Ça me dépasse même qu'un quartier comme Saint-Norbert ne soit pas plus développé au point de vue économique. Nous sommes près de la ville, près de la route 75 qui mène aux États-Unis; nous avons de l'espace à offrir à peu de frais!

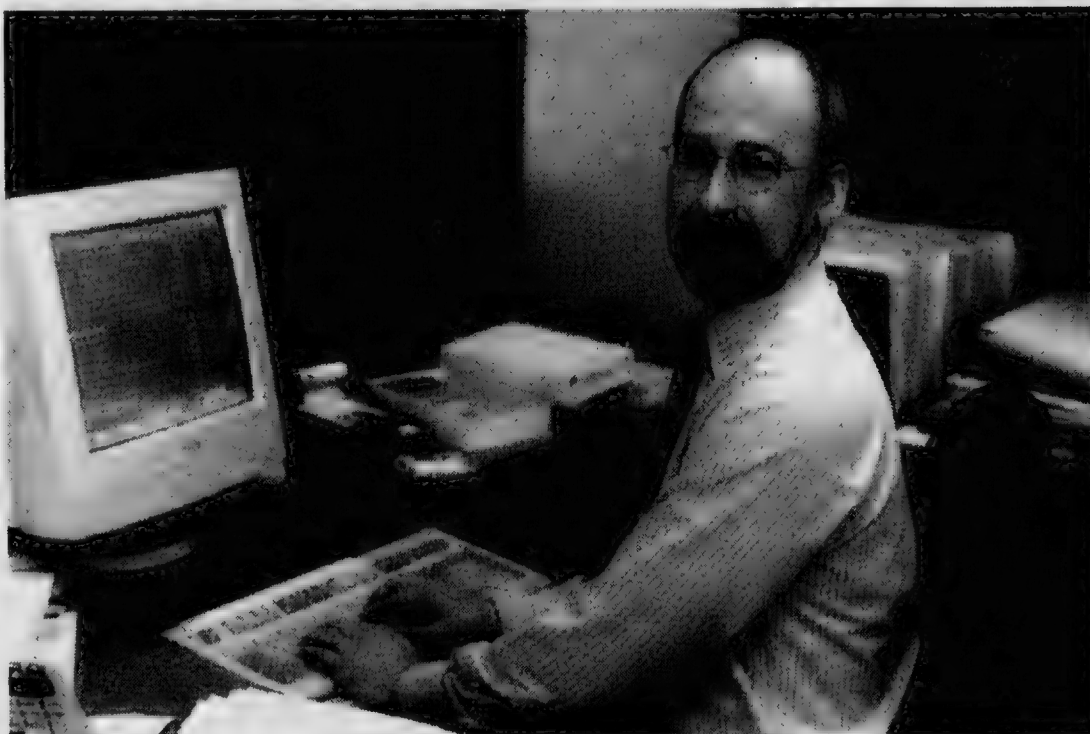


photo: Pascal Dubé

Jean-Guy Talbot: oui, on peut prospérer en faisant des affaires en français à partir de Saint-Norbert.

«Dans mon cas, je dirais même que ç'a été une bonne décision d'ouvrir mon bureau à Saint-Norbert, indique-t-il. Les gens qui demeurent au sud de Winnipeg passent inévitablement par la route Pembina, en plein cœur de Saint-Norbert. Même les gens de la Montagne, quand ils viennent à Winnipeg, ça ne leur fait pas un gros détour de passer par Saint-Norbert. En plus, ça ne me coûte presque rien pour louer mon espace de bureau si je compare à ce que je dois débourser pour mon loyer à Saint-Boniface.»

Propriétaire de l'équipe d'extermination SWAT, Joël Gosselin a son entreprise sur le chemin Sainte-Anne depuis 23 ans. À proximité du centre-ville et situé sur une grande artère, il est très satisfait de l'emplacement de son entreprise. Lui aussi croit au potentiel de développement des quartiers Saint-Vital et Saint-Norbert.

«Le sud de Saint-Vital se développe comme un quartier résidentiel, mentionne Joël Gosselin. Il y a beaucoup de potentiel, il s'agit de trouver quels sont les services qui vont répondre aux besoins de cette nouvelle population. C'est certain que ce n'est pas facile de faire compétition aux centres commerciaux, mais il y a un potentiel à développer.

«Il ne faut pas oublier que dans Saint-Vital, il y a deux grandes artères, les chemins Sainte-Anne et St.Mary's, grâce auxquelles beaucoup de monde à passent devant nos commerces, souligne-t-il. La Ville a aussi un projet d'aménagement pour les rives de la rivière Rouge, ce qui devrait amener plus de piétons dans notre secteur au cours des prochaines années. Toutes ces choses me font dire qu'il va y avoir plusieurs changements dans Saint-Vital.»

Des entreprises bien établies

Que serait Saint-Boniface sans les Monuments Brunet, les Assurances d'Eschambault, le salon mortuaire Desjardins et Leather Loft? Portrait de quelques commerces qui contribuent depuis longtemps à la couleur du quartier.

Daniel BAHUAUD

Les Monuments Brunet

À leur ouverture en 1910, les Monuments Brunet, tout comme le salon Desjardins, étaient en face de l'hôpital, sur ce qui est maintenant le parc La Vérendrye. «Je suppose que c'était pour être pratique, lance l'actuel propriétaire, Charles Brunet. On sortait de l'hôpital et on se rendait tout de suite chez nous et Desjardins. La mentalité était différente.»

Dans les années 30, les deux entreprises quittent le site et Joseph Brunet déménage son commerce d'abord sur St.Mary's, puis 405 rue Bertrand. Après le décès du fondateur Joseph, son neveu Pierre Brunet prend la relève.

Charles Brunet devient cogestionnaire de l'entreprise dans les années 80. Il diversifie son commerce en lançant en 1998 les Créations en Granite. «Si vous voulez mettre de quoi de beau dans votre cour, sans payer une fortune pour des oeuvres d'art, explique-t-il, nous vous fournirons de jolis ornements. Nous avons des aigles, des pagodes, des bains pour oiseaux, environ 1 000 items »

Les Assurances D'Eschambault

Vendre des assurances est beaucoup plus complexe qu'auparavant. Les produits sont plus élaborés; les compagnies s'amalgament; et les bénéfices offerts changent de mois en mois. Trouver des protections adéquates pour la clientèle demande donc beaucoup de recherche.

Mais ce qui ne change pas, estime Gilbert D'Eschambault, c'est le rapport spécial qu'il entretient avec sa clientèle. «Nos clients ne disent pas qu'ils sont assurés chez Halifax, par exemple, mais chez D'Eschambault, même si nous ne sommes que des courtiers. Je suppose que c'est parce qu'on est presque une tradition à Saint-Boniface.»

Cette tradition commence en 1931 avec l'incorporation des Assurances D'Eschambault par Henri et son partenaire Roland Couture. Arthur et Gilbert, les fils d'Henri, ont pris la relève, Arthur se spécialisant dans les voyages; Gilbert s'occupant des autres assurances.

Après le décès d'Arthur en 1998, la famille D'Eschambault se départit de l'agence de voyages. Côté assurances, Gilbert D'Escahambault a de la relève avec son fils Paul.

Le salon Desjardins

Des qualités d'écoute, de respect, d'ouverture et d'empathie: voilà, selon le directeur du salon Desjardins Yvon Tétreault, ce qui a fait la réputation de cette entreprise depuis sa fondation en 1906.

La famille Desjardins, et notamment Laurent Desjardins, a desservi la communauté jusqu'en 1971, moment où elle a cédé le salon à Philippe Lavack, qui plus tard le vendra à Arbor Inc., une firme faisant partie des Memorial Gardens Canada. «Arbor Inc. n'a pas changé notre façon de faire, indique Yvon Tétreault. Ils savent que nous avons une relation spéciale avec notre clientèle francophone. Ils sont sensibles à cet aspect de notre service, au point de maintenir le même personnel et notre touche franco-manitobaine.»



Charles Brunet: une entreprise fondée en 1910.



photo: Daniel Bahuaud

Claude Gauthier: un commerce qui a maintenant 20 ans.

Leather Loft

«C'est important de se laisser vivre un peu, lance le propriétaire de Leather Loft, Claude Gauthier. J'ai une Harley et j'aime me promener. Ce n'est pas une coïncidence si mes principaux clients sont des motards. Nous, nous savons nous amuser!»

Fondé en 1979 et incoporé en 1981, le commerce Leather Loft est devenu un fournisseur de vêtements en cuir très réputé. Confectionnant des vêtements et des accessoires sur mesure, Leather Lofr fabrique surtout des vestons de motocyclette, mais aussi des pantalons, vestes, jupes, chemises et des robes.

«Pour le Festival du Voyageur, bien des gens veulent des articles fabriqués sur commande. Je fais des mocassins, des chemises, des manteaux, des sacs à feu et toute une variété de souvenirs amérindiens comme des capteurs de rêve.»

ÉCONOMIE

Brasser de bonnes affaires

Pascal DUBÉ

Armand Bédard est un amateur de bière. Pas étonnant qu'il ait voulu démarer une micro-brasserie! Mais comment fait-on pour partir une telle entreprise quand on n'a pas soi-même les ressources financières suffisantes? Réponse: on monte un plan d'affaires et on intéresse des partenaires.

Selon Armand Bédard, pour qu'un projet ait des chances de réussite, il faut: d'abord que les promoteurs croient en leur produit; ensuite qu'il y ait un marché ; et surtout il faut réunir les ressources financières et l'expertise nécessaires.

En 1989, Armand Bédard et Marcel Lécuyer visitent des brasseries en Grande-Bretagfne et pendant 12 jours, s'informent et prennent des notes. Le Manitoba ne compte aucune micro-brasserie à l'époque, et les deux rêveurs n'ont ni l'équipemet, ni l'expertise pour brasser une bière de qualité.

«Alors, on s'est comme assis sur cette idée jusqu'en 1997», résume Armand Bédard. À l'automne de 1997, Molson annonce la fermeture de sa brasserie de Winnipeg. Coïncidence: Armand Bédard rencontre Gilbert Dorge, un employé de Molson. Il lui parle de son projet. Un groupe de huit investisseurs se forment, et parmi eux on compte quatre ex-employés de Molson. Voilà pour l'expertise. Reste à trouver l'équipement.

Autre coïncidence? Armand Bédard entre en contact avec une micro-brasserie du Québec qui vient d'ouvrir ses portes, dans l'intention de lui demander sa liste de fournisseurs. «Et j'apprend que cette entreprise va fermer! L'équipement était neuf, il ne nous restait plus qu'à payer les créanciers. On a tous investi un certain montant et on a emprunté le reste.»

Ils réalisent un plan d'affaires avec l'aide du Conseil de développement économique du Manitoba (CDEM); obtiennent un prêt pour réaliser une étude de marché et font encore appel au CDEM qui organise des groupes témoins pout tester des bières. Les résultats de ces études en mains, il restait à trouver le financement du projet.

«On a frappé à la porte de la Commission des obligations et des titres, qui nous a permis d'émettre 375 000 actions de 1 $. En moins de deux semaines, on les avait toute vendues!»

Ainsi étaient réunies les conditions nécessaires pour ouvrir la micro-brasserie. 66 investisseurs minoritaires ont investi environ 5 000 $ chacun. Parmi ces amis, parents et connaissances des huit investisseurs principaux se trouvent une trentaine de francophones.

«Ça n'a pas été difficile de trouver des investisseurs, affirme Armand Bédard. Les gens ont senti qu'on avait un bon produit. Si on a le choix entre un produit importé ou fabriqué ici, à qualité égale et au même prix, c'est le produit local qu'on va acheter.»

SAINT-BONIFACE

La Caisse au fil du temps

En 61 ans, la Caisse Saint-Boniface est passée d'un actif de 82 $ à plus de 100 millions $.

Daniel BAHUAUD

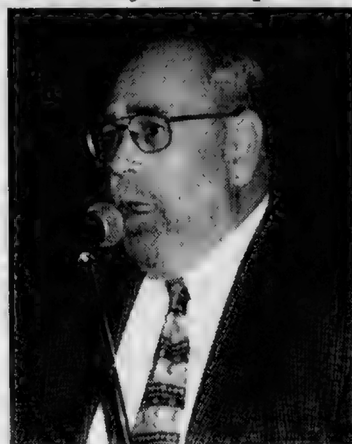
La Caisse Saint-Boniface a connu des débuts humbles. Constituée le 14 mai 1938, sa mission était d'alléger le fardeau des moins nantis. Établie au sous-sol de la cathédrale, la Caisse avait alors un actif de 82,75 $. Sous l'égide de son premier président, Raymond Bernier, et grâce à la vision de l'abbé Adélard Couture, elle parvint à faire ses premiers pas.

Président de la Caisse de 1959 à 1962, puis de 1966 à 1967 et de 1984 à 1985, Maxime Desaulniers se souvient de ces premières années. «Quand j'ai été élu au conseil, on était encore au sous-sol de la Cathédrale. Le membership était limité aux paroissiens, puisqu'avant tout, le mouvement des caisses avait une composante religieuse assez importante. Les premiers défis étaient de recruter les gens, puisqu'on connaissait mal les caisses à cette époque. Bien des gens croyaient que les caisses étaient trop petites et qu'elles n'étaient pas sûres.

«Je me souviens très bien de Raymond Bernier, poursuit Maxime Desaulniers. Bon leader, il nous entraînait par son enthousiasme. Si l'abbé Couture était la conscience de la Caisse, Raymond Bernier en était la tête. Il était comme mon gourou. Il m'impressionnait parce qu'il était une mine de connaissances. C'était un homme très cultivé.»

Dans ces débuts, la Caisse n'offre que des services de base: dépôts et petits emprunts. Mais en 1940, la Caisse de Saint-Boniface a été la première à offrir l'assurance-prêt. «La Caisse était à l'écoute des petites gens, explique Maxime Desaulniers. Les banques refusaient souvent le monde pour des raisons ridicules. Si on avait besoin d'un petit prêt, on se rendait à la Caisse. Notre premier grand prêt a servi à la construction d'une église. Après maintes discussions, nous l'avons approuvé. L'emprunt était garanti par la corporation épiscopale du diocèse.»

Maxime Désaulniers était présent lors de la première grande crise du mouvement des caisses populaires au Manitoba. En 1962, la Caisse Saint-Boniface s'est séparée de la Caisse centrale. «C'était une époque bien difficile, estime-t-il. L'abbé Couture a été profondément


Archives La Liberté
Alexis Bertrand.

déçu du manque de solidarité. Mais avec 30 ans de recul, je crois que c'était une sorte de querelle de famille. Nous grandissions et cela a entraîné des déchirements. Heureusement, le tout s'est réglé sans trop d'effets néfastes.»

Directeur de la Caisse entre 1963 et 1969, Maurice Therrien a connu les retombées du schisme de 1962. «J'avais 23 ans et j'étais un peu naïf, lance-t-il. Le 1er janvier 1963, lors de mon entrée en fonction, on m'a appris que les trois employés de la Caisse avaient démissionné. J'ai dû composer avec des nouveaux employés, des membres qui n'étaient pas heureux de notre séparation de la Caisse centrale, et mon manque d'expérience. C'était difficile, mais j'ai tenu le coup.»

Les efforts de Maurice Therrien ont valu la peine. En 1963, la Caisse a pour la première fois un actif d'un million $. En 1969, lorsque Maurice Therrien quitte son poste de directeur, l'actif avait atteint 3,75 millions $. «C'était le résultat d'une base solide, estime-t-il. Nous avons tout simplement bâti sur ce qu'ont accompli nos prédécesseurs. Le membership s'étendait à tous les francophones, même ceux de la campagne. Et nous sommes parvenus aussi à nous réconcilier avec la Caisse centrale.»

Dans les années 60, la Caisse s'est mise à offrir des certificats de dépôts aux membres. Le service des prêts hypothécaires a pris une certaine ampleur. Et, quoique la Caisse n'effectuait pas de grand prêts commerciaux, elle garantissait des prêts importants contre des valeurs immobilières.

Avec les années, toutes les caisses urbaines ont fusionné avec la Caisse Saint-Boniface. Les caisses du Sacré-Cœur à Winnipeg, de Notre-Dame-de-l'Assomption à Transcona, de Saint-Vital, du Parc Windsor et du Précieux-Sang ont cédé leur place à celle de Saint-Boniface, du Parc Windsor et du Précieux-Sang. En 1995, les caisses d'Île-des-Chênes et d'Otterburne se sont jointes à la Caisse.

Raymond Lafond était directeur de la Caisse entre 1984 et 1992: «Nous avons senti les retombées des taux d'intérêt élevés des années 70. La fusion des trois succursales urbaines s'est faite lorsque j'y étais, dans le but de réduire les déficits. Nos efforts ont porté fruit. En 1983, nous avions un actif de 30 millions $. En 1992, il était de 100 millions $.»

Les années 80 ont vu l'expansion des services de prêts commerciaux, ainsi que l'introduction de la nouvelle technologie. C'est la décennie des guichets automatiques et des nouveaux services électroniques. La Caisse a été la première à installer un service téléphonique pour ses membres au Manitoba.

«Je suis très optimiste quant à l'avenir de la caisse, déclare le président actuel, Alexis Bertrand. L'actif ne fait que s'accroître et plus de membres adhèrent, plus notre service s'améliore. Nous songeons à ouvrir un comptoir à Saint-Vital. Et notre service de planification financière "Membre Plus" vient d'être implanté. Dorénavant, les membres pourront organiser leur portefeuille de placements chez nous, au lieu de se rendre ailleurs.»

Selon Maurice Therrien, la Caisse a eu un impact important sur la communauté. «La Caisse est une institution fondamentalement démocratique, lance-t-il. Si comme membre, vous n'êtes pas satisfait, il y a toujours moyen de se faire entendre. La Caisse a permis aux francophones de s'épanouir en s'entraidant. Et les caisses en général ont forcé les grandes banques à charte à changer leur façon de faire. Sans les caisses, les banques auraient-elles introduit les paiements hebdomadaires sur les hypothèques ou les taux d'intérêt sur 24 heures?»

MAISONS HISTORIQUES

Bernier, Royal, Kitson... Qui étaient-ils?

À votre gauche... la Maison Bernier. À votre droite... la Maison Kitson. La Liberté vous offre une visite guidée des maisons historiques de Saint-Boniface.

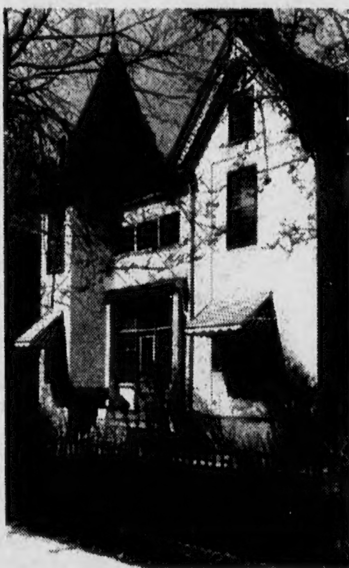
Textes et photos: Anie CLOUTIER

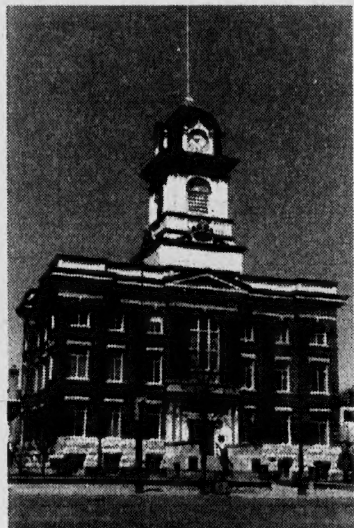
Maison Roy
375, rue Deschambault

Construite en 1905, la maison de la rue Deschambault a vu grandir la romancière Gabrielle Roy qui l'a immortalisée dans son quatrième roman *Rue Deschambault*, paru en 1954. En 1995, la Corporation Maison Gabrielle-Roy a fait l'acquisition de la maison et souhaite en faire un musée.

Maison Bernier
265, boulevard Provencher

Thomas Alfred Bernier est né au Québec et a exercé la profession d'avocat avant de s'installer avec sa famille sur une ferme près de Sainte-Agathe vers 1880. Sa carrière d'agriculteur fut brève. Encouragé par Mgr Taché, Thomas Bernier se lança rapidement dans l'arène politique. Il fut, tour à tour, commissaire des écoles françaises et catholiques, recteur de l'Université du Manitoba, préfet de Saint-Boniface, greffier à l'Assemblée législative et sénateur. Il s'opposa farouchement à l'abolition du français dans l'enseignement et du français comme langue officielle au Manitoba. La Maison Bernier fut dessinée par Aimé Lebrice de Keroack, un cousin de la famille émigré au Manitoba en 1991. Thomas Bernier, son épouse Malvina et leurs sept enfants y ont emménagé en 1882. La maison a été habitée par la famille jusqu'en 1951.





Hôtel de ville
219, boulevard Provencher

Œuvre de l'architecte Victor Horwood, l'Hôtel de ville de Saint-Boniface a été construit en 1905 au coût de 60 000 $, une somme importante pour l'époque. Des firmes d'architectes francophones tels Sénécal and Smith et Gilbert & Co avaient aussi soumis des plans au conseil. Pas étonnant donc que l'octroi du contrat à une firme anglophone fut mal reçu surtout lorsque Horwood dépassa de 20 000 $ les estimations du coût de construction. Autre point de litige: la tour de l'horloge à l'esthétisme discutable a été remodelée en 1907 sous la pression populaire.

Maison Kitson
165, rue La Vérendrye

Construite en 1878 par l'entrepreneur local George Couture, la maison d'Alexandre Kitson était à l'origine située à l'angle de la rue du Collège (maintenant la rue Langevin) et du boulevard Provencher.



Alexandre Kitson était à peine âgé de 26 ans, lorsqu'il fut élu à la législature provinciale en 1876 avec pour mandat de représenter la communauté métisse de Sainte-Agathe. Diplômé du Collège Saint-Boniface, le jeune homme était promis à un bel avenir mais décéda prématurément en 1883 des suites d'une variole. Sa veuve a occupé la maison jusqu'en 1914. Elle fut plus tard la propriété de Marius Benoist qui y éleva sa famille. À l'été 1947, la maison fut déménagée à son emplacement actuel.



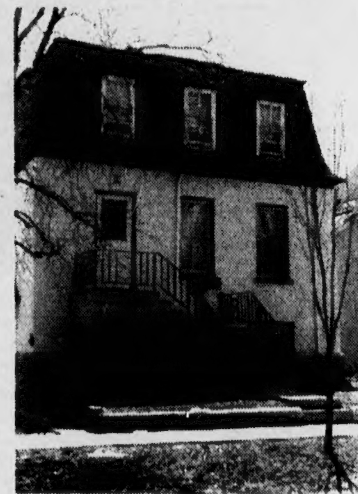
Maison Royal
147, boulevard Provencher

Construite en 1875, la Maison Royal est un des plus vieux édifices de Saint-Boniface. Sa construction en billots de chêne s'apparente à celle utilisée pour le couvent des Sœurs grises (l'actuel Musée de Saint-Boniface). Né en 1837 dans la paroisse de Repentigny, Joseph Royal a émigré au Manitoba autour de 1870. Il faisait partie d'un contingent d'hommes d'affaires et de politiciens québécois recrutés par le clergé catholique français et George-Étienne Cartier. Peu de temps après son arrivée, il fut nommé à la nouvelle Assemblée législative provinciale pour représenter la circonscription de Saint-François-Xavier Ouest. Il fut successivement président de l'Assemblée (1871 à 1872), secrétaire provincial (1872 à 1874), ministre des travaux publics (1874 à 1876) et procureur-général (1876 à 1878). Joseph Royal fonda plus tard *Le Métis*, le premier journal francophone de l'Ouest canadien. Puis, il occupa les fonctions de commissaire à l'éducation catholique, vice-chancelier de l'Université du Manitoba et fut nommé lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest en 1888. Il est retourné s'établir au Québec avec sa famille en 1893 avant de décéder en 1902. Une plaque commémorative a été installée en son honneur sur le terre-plain du boulevard Provencher entre l'avenue Taché et la rue Saint-Joseph.



Maison Davis
152, rue La Vérendrye

Construite en 1905, la Maison Davis appartenait à l'origine à Édouard Guilbault, un quincailler qui devint entrepreneur en construction. Sa fille aînée épousa John Caswell Davis qui fut nommé sénateur en 1949.



Maison Lambert
158, rue Dumoulin

Construite aux environs de 1880, la maison a appartenu au docteur J. H. O. Lambert (1852-1910).

MAISON-RIEL

Le petit bijou de Saint-Vital

Une maison modeste, un petit jardin, un lot sur le bord de la rivière. Voilà tout ce qu'il faut pour faire resplendir le patrimoine et les revendications des Métis francophones à l'époque de Louis Riel.

Daniel BAHUAUD

Le lieu historique national de la Maison-Riel à Saint-Vital accueille environ 10 000 visiteurs par année. Les touristes viennent de partout se renseigner sur Louis Riel et la vie métisse au siècle dernier.

Ancienne guide à la Maison-Riel, Vania Gagnon en est maintenant la directrice. « Je me souviens avoir accueilli des touristes d'Australie qui ne savaient rien des Métis et de Riel. Ils étaient fascinés par l'histoire des Métis, comme nous sommes fascinés par un château du Moyen-Âge», raconte-t-elle.

«Riel est reconnu même par des étrangers, raconte l'ancienne directrice, Janelle Reynolds. J'ai constaté que les *Metisso* d'Amérique du Sud s'intéressent particulièrement aux revendications métisses et à l'histoire de leurs «cousins» du Nord. J'imagine que cette année il y aura pas mal de visiteurs d'Amérique du Sud, venus pour les Jeux panaméricains.»

La Maison-Riel a pour mission de faire connaître l'histoire des Métis et de Riel. Construite en 1880 par Joseph Riel, le site a été habité par les membres de la famille Riel jusqu'à son achat en 1969 par Parcs Canada. Louis Riel lui-même n'y a jamais habité, mais il y a fait une brève visite en 1883. Son corps a été exposé à la Maison-Riel en décembre 1885, après sa pendaison à Regina.

Outre ce rapport direct avec la vie de Louis Riel, la Maison-Riel donne aux visiteurs l'occasion de comprendre le style de vie des Métis au siècle dernier. «Ça a pris 11 ans de recherche et de fouilles archéologiques avant que la Maison-Riel ouvre ses portes en 1980», rappelle Vania Gagnon. Gérée par la Société historique de Saint-Boniface, la Maison, dit-elle, «a un grand souci de fidélité historique. Nos costumes sont d'époque (vers 1880), de même que les outils dont on se sert. Même le jardin est authentique!»

«Dans une année, mentionne Janelle Reynolds, il y a peut-être quatre ou cinq visiteurs qui estiment que Louis Riel était un traître. Il faut, bien sûr, les approcher délicatement.»

Mais ces réactions se font de plus en plus rares, estime Vania Gagnon. «Les anglophones commencent à s'intéresser à l'expérience métisse et aux événements de 1870 qui ont mené à la fondation de la Province. Ils sont bien plus ouverts qu'autrefois. L'enseignement de l'histoire n'est plus aussi politisé.»



photo: Daniel Bahuaud

Vania Gagnon devant la Maison-Riel.

L'été à la Maison-Riel

Visiter la Maison-Riel vous intéresse? Voici un calendrier des principales activités de l'été.

L'ouverture **officielle le 16 mai**, la **Fête du Canada** le 1er juillet et l'**épluchette de blé d'Inde annuelle le 5 septembre**, sont évidemment des temps forts.

La Maison-Riel offre également **deux camps d'été**; un en anglais du 12 au 14 juillet et un en français du 19 au 21 juillet. Au menu; confection de bannock, bricolage et jeux au grand air, tout en se familiarisant avec la culture métisse.

Amateurs de jardinage, visitez la Maison les 14 et 15 août, alors que la Metis Horticulture and Heritage Society y organisera deux **journées portes ouvertes**. Des guides expliqueront les techniques de jardinage des Métis en 1880.

Pour les enseignants, la Maison-Riel offre son **programme scolaire du 17 mai au 30 juin**. Les groupes peuvent choisir entre une tournée d'une heure (coût: 1 $ par étudiant) et une tournée accompagnée d'une activité (1,50 $ par étudiant), d'une durée de deux heures. Parmi les activités proposées : fabrication de bannock et de beurre, cardage et filage de la laine au rouet, bricolage, décoration de vêtements avec des perles, tissage d'un signet ou d'une jarretière ou jeux d'époque comme les billes, le colin-maillard ou les cartes.

Renseignements: 257-1783.

PATRIMOINE

Petite histoire d'une chapelle

C'est dans la petite chapelle de la rue Saint-Joseph que se déroulent depuis 1974 les répétitions du Cercle Molière. C'est aussi là que la troupe a longtemps monté sa série CM2 et ses cafés théâtres. Depuis 1997, c'est au Théâtre de la Chapelle que sont présentées les quatre pièces de la saison du Cercle Molière. Mais que sait-on de la première vie de la petite chapelle de la rue Saint-Joseph?

Cette chapelle, baptisée Saint-Maurice a été construite en 1957. Propriété de la paroisse Cathédrale, elle adesservi jusqu'en 1972, les résidants du nord du quartier. L'abbé Georges Damphousse, à l'époque vicaire de la paroisse, a d'ailleurs longtemps été responsable de cette chapelle.

Une seconde chapelle, la chapelle Saint-Louis de France, sur la rue Laflèche, desservait quant à elle les résidants à l'est de la rivière Seine. Cette dernière a été vendue il y a cinq ans à la communauté vietnamienne qui l'utilise comme centre culturel et communautaire.

«Ce n'est pas si étonnant pour la paroisse Cathédrale d'avoir construit des petites chapelles, indique le gérant de la paroisse, Normand Touchette. D'ailleurs, le phénomène existe encore aujourd'hui, sauf qu'au lieu d'avoir pignon sur rue, les chapelles se trouvent dans les hôpitaux et foyers pour personnes âgées.»

A. C.



photo: Anie Cloutier

Le Théâtre de la Chapelle.

JEUX PANAMÉRICAINS

Le boulevard en fête

Les francophones de Saint-Boniface ne veulent pas être en reste lors des festivités qui entoureront la tenue des Jeux panaméricains, du 23 juillet au 8 août prochains. Les touristes et résidants devraient donc trouver sur le boulevard des raisons de sortir, s'amuser et profiter de l'été. Comme l'explique le président du comité organisateur des activités, Normand Gousseau, voici la programmation dans Saint-Boniface pendant les Jeux:

- Le Boulev'Art : ou comment des artistes et artisans d'ici peuvent monter des kiosques leur permettant d'exposer leurs oeuvres, tandis que des clowns et amuseurs publics mettent de l'ambiance sur le boulevard, et que les enfants peuvent se faire maquiller le visage. Oui, affirme-t-on, les commerçants seront ouverts plus tard qu'à l'habitude ces soirs-là.
- Un symposium de sculptures panaméricaines regroupant des artistes des pays représentés aux Jeux. Réalisées dans le parc Provencher dans divers matériaux (pierre, acier, béton, etc.) , ces sculptures seront par la suite léguées à Saint-Boniface.
- Une série Jazz au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.
- Une exposition sur le sport et les Franco-Manitobains au Musée de Saint-Boniface.
- Un grand spectacle en plein air au parc Whittier, mettant en vedette un artiste francophone de réputation pancanadienne, dont le nom doit encore être confirmé (Edith Butler?).
- Et, évidemment, les compétitions de quilles qui auront lieu au Club La Vérendrye!

S. L.

Le guide du gourmand

Que vous cherchiez à satisfaire votre dent sucrée, prendre un repas sur le pouce ou passer une soirée romantique en compagnie de votre petite amie, Saint-Boniface a le resto qu'il vous faut.

Anie CLOUTIER

Marc-Yvan Hébert préfère Sevala's, Roger Léveillé ne jure que par le Red Top, Aline Campagne trouve son compte chez Deen's et Vincent Dureault est un inconditionnel du Paladin. Que vous soyez végétarien ou amateur de bacon, on en trouve pour tous les goûts côté restauration à Saint-Boniface.

Les fringales du matin

Où déjeunent les Saint-Bonifaciens? Il y a tout d'abord l'Hôtel Norwood, rue Marion. «Les francophones vont tous là pour déjeuner», assure Raymond Poirier. La Promenade Bistro, coin Taché et Provencher, compte aussi ses inconditionnels.

Mais pour Roger Léveillé, rien ne bat le Red Top. «Moi, les dimanches matins, j'aime aller prendre une assiette de «Bacon and Eggs» au Red Top, lance le romancier. J'y vais parce que le service est efficace et courtois. Et puis, ça me rappelle des souvenirs. Je vais là depuis les années 50! Dans le temps, il y avait le service à l'auto. On commandait des root beers et des burgers.»

Autre institution de Saint-Boniface: le Café Alouette, rue Des Meurons, qui offre une bonne sélection de petits déjeuners maison. «Ça c'est un vrai «greasy spoon», indique une ancienne journaliste de *La Liberté*, Karine Beaudette. C'est vraiment pas cher et un plus, t'en as pour ton argent.» Mais attention, les propriétaires, ont mis leur commerce en vente. Pour tester une dernière fois les toasts et les œufs façon Alouette, il faut donc faire vite.



Archives La Liberté

Établie l'été dernier sur le pont Provencher, la Crêperie est vite devenue une des destinations préférées des gourmands.

Le dîner est servi

Si vous penchez pour une bonne poutine, un burger ou un club sandwich, l'Hôtel Saint-Boniface (sur la Dumoulin) est pour vous. Si, par contre, c'est la pizza qui vous fait saliver, alors tournez-vous vers Aladdin's Pizza (angle de la Cathédrale et Langevin).

Vous cherchez un menu plus varié? Jetez un coup d'œil du côté de Café jardin du Centre culturel franco-manitobain (CCFM). Avec ses plantes à foison, ses œuvres d'art et sa terrasse, le Café jardin est toujours une destination populaire parmi les résidants de Saint-Boniface et employés du boulevard Provencher. «Les soupes sont extraordinaires et l'ambiance est toujours plaisante, signale comme on pourrait s'y attendre le directeur du CCFM, Alain Boucher. Et puis, on rencontre toujours plein de gens qu'on connaît!»

Côté beau, bon, pas cher, Le Paladin est dur à battre, prévient Vincent Dureault. «C'est proche de l'ouvrage, alors je peux m'y rendre sur l'heure du lunch. C'est pas cher et puis, c'est bon. Je vais dîner là fréquemment depuis que je travaille à CKSB. Mais je me souviens que j'y allais déjà quand j'étais au secondaire à Louis-Riel. On allait en gang prendre notre coke au Paladin. Dans le temps, c'était plus style cafétaria. Ça a bien changé en 20 ans!»

Mais pour Marc-Yvan Hébert, c'est chez Savala's qu'on refait le plein. «J'aime particulièrement leur buffet. Il y a des perogies, des choux farcis, de la saucisse ukrainienne et de l'excellent borsch. C'est du «Soul Food», de la bouffe qui fait chaud au cœur et en plus, c'est pas cher.»

À manger en soirée

Pas facile d'arrêter son choix sur un restaurant, tant les possibilités sont variées. Côté exotique, Raymond Poirier remet la palme au India King sur la rue Marion: «C'est épicé, mais c'est bon en masse!». La meilleure assiette souvlaki et salade grecque, enchaîne-t-il, c'est au Santa Lucia de la St. Mary's qu'on la trouve. «Et j'aime aussi beaucoup Just Desserts sur la Provencher. Mais attention, ils ne servent pas seulement que des desserts. J'aime d'ailleurs beaucoup leurs salades.»

Même son de cloche du côté de Karine Beaudette. «J'aime Just Desserts Café parce que j'ai une dent sucrée, admet-elle. Ils font d'excellentes soupes et salades. La nourriture est bien présentée, les portions sont généreuses et les prix sont raisonnables. De plus, leur menu est flexible et on peut, sans problèmes, demander la combinaison soupe et salade qu'on veut.»

Pour les amateurs de nourriture des Caraïbes comme Aline Campagne, c'est chez Deen's, rue Marion, qu'il faut aller. «Ils offrent aussi un bon menu végétarien, indique-t-elle. Mais quand on sort en couple, c'est au Lazy Dog (boulevard Provencher) qu'on aime aller. On y va pour la musique, mais aussi pour leurs cafés et leurs bières.»

Pour ceux qui recherchent le fin du fin, et qui peuvent se le payer, Saint-Boniface abrite aussi de très bons restaurants de cuisine française à commencer par Le Beaujolais, angle Taché et Provencher qui est, selon l'avis de René Piché «le» restaurant de Saint-Boniface, suivi de près par La Vieille gare. «J'aime y manger, mais je n'ai pas assez d'argent pour y aller aussi souvent que je le voudrais.»